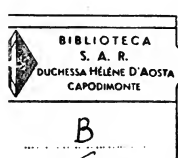

VITT. EM. III



HELENAE · AVGV
STAE · DVCISSAE
EX · LIBRIS

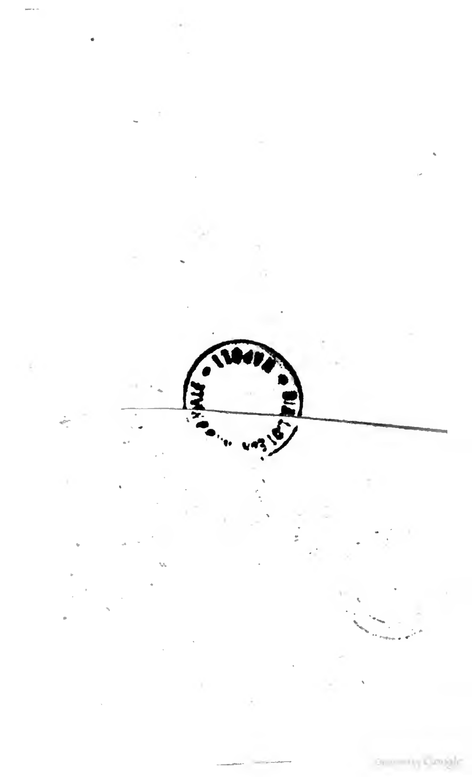


LES CRIMES

DES

ROIS DE FRANCE,

IMPRIMERIE D'ÉVERAT,
rue du Cadran, n° 16.





En 1477 Louis XI fait décapiter Jacques D'armagnac et fait placer ses enfans sous l'échafaud afin Qu'ils soient couverts du sang de leur père.



LES CRIMES

DES

ROIS DE FRANCE

DEPUIS LE COMMENCEMENT DE LA MONARCHIE
JUSQU'A CHARLES X INCLUSIVEMENT.

> Et la juste horreur qu'ils inspireront aux *rois des Français*, les fera persévérer dans le chemin de la vertu.



PARIS,
LEMOINE, LIBRAIRE,
PLACE VENDÔME, No 24.

1830.

LES CRIMES

DES

ROIS DE FRANCE.

Peut-être trouverait-on l'explication précise des crimes commis par les potentats qui ont régné sur nous, dans la seule désignation de *Rois de France*, au lieu de *Rois des français*. Cette proposition n'est point un paradoxe, car du premier de ces titres naît l'idée de possession, de propriété, et de cette idée celle du droit indéfini, conséquemment une sorte de justification de tous les attentats qui peuvent en résulter. Le second titre rappelle au contraire un pacte conclu, n'importe sous quel nom, entre la nation et le prince; pacte ayant déféré le pouvoir à un seul

pour le bien de tous; pacte dont la violation fait peser sur la tête couronnée, une responsabilité imposante, que nul ne peut braver impunément.

Les despotes de tous les temps ont senti ce qu'il y avait de différence entre ces deux intitulés de leur puissance: « le roi d'un peuple, se sont-ils dit, semble trop dépendant des lois qui l'ont créé; les actions de son règne doivent tenir essentiellement des conditions du mandat; c'est une sphère d'autorité étroite et solidement limitée. Or nous commanderons mollement aux hommes tant que nous paraîtrons avoir reçu d'eux la couronne; cherchons, en fascinant leur raison, à prêter une origine céleste à cet insigne de la souveraineté; faisons rapporter à la *grâce de Dieu* ce que nous devons à la confiance des mortels.

Rompant ainsi, de par le ciel, ce frein incommode appelé contrat social, nous n'aurons plus de comptes à rendre à la terre. Si des sujets audacieux osent nous interpeller sur les actes de notre volonté, nous leur répondrons: « taisez vous, es-« claves; *tel est notre bon plaisir*, et nous sommes les élus du seigneur. »

De là ce débordement d'exactions royales, de crimes souverains dont notre malheureuse France fut le théâtre durant quatorze siècles. Ses rois en usèrent comme d'un domaine de concession divine qu'ils pouvaient gérer au gré de leurs caprices, et dont le bétail humain fut, au choix de ces maîtres absolus, ou courbé sur la glèbe qu'il fertilisait pour satisfaire à la cupidité des tyrans, ou dirigé vers les boucheries appelées guerres, pour servir leur ambition ou leur férocité.

Ce joug d'une puissance usurpée que les Français avaient un moment secoué il y a quarante ans, qui leur fut bientôt rendu par une habile tyrannie, et qu'ils viennent enfin de briser pour jamais, doit rester exposé à leurs regards, afin que nos neveux y reconnaissent avec horreur les traces sanglantes de la servitude de leurs pères. *Les crimes des rois de France*, reproduits par un pinceau fidèle, offriront sans doute une leçon terrible aux princes appelés à régner par les lois sur notre belle patrie: ce tableau hideux sera l'épouvantail de ces premiers mandataires de la nation; ils frémiront à l'idée de voir leur effigie jetée dans ce cadre où tant de forfaits

sont retracés ; la terreur que leur inspirera cette longue suite de crimes, voués à l'exécration de la postérité, les maintiendra dans le chemin de la vertu, comme les terreurs de l'enfer maintiennent les chrétiens pieux dans les voies du salut. Déroulons donc la peinture qui, par un juste effroi, doit profiter à la fois aux peuples et aux rois.

Ire RACE.

CLOVIS.

PREMIER ROI DE FRANCE.

Rome ne montrait plus que les ruines de ses grandes institutions et de ses beaux monumens; l'empire cessait de résister aux barbares : les Vandales, les Alains, les Suèves, les Goths, les Huns, les Lombards, envahissaient l'Espagne, l'Italie, la Gaule Narbonaise, le Dauphiné, la Savoie, la Provence; tandis que les Francs ou Sicambres, guidés par Pharamond, fondaient sur les provinces voisines du Rhin et sur une partie de la Thuringe. Ce Pharamond, d'autres disent Vuarmond, était fils d'un Marcomir, et descendait, au rapport de quelques chroni-

queurs, d'un *francus*, prince de la famille de Priam, et qui aurait donné son nom aux *Francs;* d'où l'on pourrait conclure, en s'aidant d'une robuste bonne foi, que les Français descendent en ligne directe des Troyens. Clodion, fils de Pharamond, ayant passé le Rhin, l'an 430, surprend Cambrai, ravage tout le pays entre l'Escaut et la Somme, et, relevé d'une défaite que lui avait fait subir le romain Aetius, gouverneur des Gaules, meurt en possession de l'Artois et d'Amiens. Merovée ou Merouée succède, vers 447, à ce conquérant par l'usurpation de l'héritage qu'il laissait à ses enfans. Vainqueur des Romains, auxquels il impose la paix, et d'Attila que les peuples avaient surnommé le fleau de Dieu, Mérovée marche sur le centre de la Gaule à la tête des Francs: il soumet Paris, Sens, Orléans, dont les peuples croient échapper à l'esclavage en voyant briser le joug romain qui pesait sur leur front. Ce fils de Claudion, que son courage farouche, seule qualité qui le distinguât, fit proclamer chef de la première race de nos rois (Mérovingiens), saccagea le pays de Clèves, qu'il avait conquis, et se baigna dans le sang de ses

habitans. Childéric lui succéda vers l'an 456. Ce barbare, à peine assis sur un trône que les Romains ébranlaient encore à chaque instant, impose un esclavage plus dur que le leur. Il surchage les peuples d'impôts, pollue la couche de leurs femmes, entraîne leurs filles dans ses châteaux et, devenu l'exécration des Francs, se fait chasser par eux.

Ici commence le règne de ce Clovis que l'on considère comme le premier roi de France, parce qu'il chassa pour jamais des Gaules les légions romaines. Clovis, fils de Childéric, lui succéda en 481. Quelques villes comme Reims, Soissons, Compiègne, Senlis, voyaient encore briller sur leurs remparts l'aigle des maîtres du monde; Siagrius, commandait les débris de ces fiers conquérans. Clovis défait près de Soissons ce général romain, qui se réfugie chez Alaric, roi des Goths. La gloire de ce triomphe était pure; mais le roi des Francs l'entacha bientôt d'une horrible souillure. Siagrius, assis au foyer d'Alaric, se croyait invulnérable sous l'égide d'une hospitalité rarement violée dans ces temps reculés; il se trompait. Le prince qui lui avait tendu la main, effrayé

ou séduit par Clovis, lui livra son ennemi vaincu et désarmé. « Général des Ro- » mains, dit le fils de Childéric, tu as » mal défendu les provinces où tu com- » mandais; tu es indigne non-seulement » de gouverner, mais de vivre; » et il le fit massacrer en sa présence. Le sang de Siagrius teignit le manteau du roi sicambre : » Vous le voyez, reprit-il en se « tournant vers ses gardes, me voilà cou- « vert aussi de la pourpre romaine. »

D'indignes historiens citent comme un trait de vertu la permission que Clovis donna à Clotilde, sa femme, d'obéir à la foi chrétienne, qu'il méconnaissait; interprétons mieux ses intentions. Ce barbare n'épousa cette princesse de Bourgogne que pour se ménager un droit au partage de ce pays, droit à l'aide duquel il espérait en chasser les autres possesseurs. Tel fut le motif de la prétendue vénération qu'il montra pour une religion dont il se moquait; une autre conduite eût entravé l'union que son ambition désirait.

Au milieu de la mêlée de Tolbiac, Clovis s'écriait : « Dieu de Clotilde, si tu » me fais triompher des Germains, je fais » vœu d'obéir à tes lois... » Vainqueur, il

remplit sa promesse; mais qui osera louer une conversion arrachée par la nécessité et la terreur. Poursuivons l'énumération des crimes du premier roi des Francs, du chrétien baptisé par Saint-Rémi. Ayant joint Alaric à la bataille de Pouillé, près Poitiers, il s'écria en le frappant de sa masse d'armes : » A toi perfide ami de « Siagrius, reçois le prix de ta trahison. » Le lâche tyran payait ainsi par la mort l'affreuse complaisance qui avait servi ses projets.

Mais voilà ce Clovis, long-temps vainqueur, qui fuit devant les Ostrogoths; il rentre en France la honte et la rage dans le cœur. Quelles victimes atteindra désormais sa férocité? ce seront les membres de sa propre famille, dont les possessions, enclavées dans les siennes, exciteront son insatiable convoitise. Il s'était saisi de *Chararic* et de son fils pour leur enlever Amiens; l'un et l'autre allaient être jetés dans un cloître. Le fils voyant pleurer son père tandis qu'on lui coupait les cheveux, s'écria avec indignation : « Ces branches » vertes renaîtront, car le tronc n'est pas » mort; mais que Dieu fasse périr celui qui » les fait couper !

— « Ah! ah! dit Clovis, à qui l'on rap-
» porta ces paroles, ils se plaignent de
» ce qu'on leur coupe les cheveux; eh!
» bien qu'on leur coupe la tête... » et à
l'instant les deux princes furent décapités.

Ranachaire, souverain de Cambrai, avait secondé Clovis dans toutes ses entreprises; mais le barbare brûlait d'usurper ses états. Voulant séduire les domestiques de ce malheureux prince, et les engager à lui livrer sa personne, il leur envoie des brasselets de cuivre doré pour de l'or massif. Les lâches serviteurs, éblouis par ces bijoux, présent d'une avare perfidie, amènent au roi des Francs *Ranachaire* et son frère, pieds et poings liés. « Avortons de notre race, dit-il en
» les voyant, indignes descendans de Mé-
» rovée, n'avez vous point honte de vous
» être laissé garotter ainsi! Vous êtes in-
» dignes de vivre... Payez de votre sang
» la honte que vous faites à notre sang. »
Il dit, et se faisant lui-même le bourreau de ses parens, il les frappe de sa masse d'armes et les étend à ses pieds. Cependant les misérables qui avaient livré ces malheureux frères à leur assassin, ayant reconnu qu'il ne leur avait donné que des

brasselets de cuivre, vinrent solliciter de lui un autre prix de leur complaisance. » Vous êtes bien osés ! répondit-il avec « fureur, n'est-ce pas assez que je vous « laisse vivre ? Allez, allez, j'aime la tra- « hison, mais je hais les traîtres. » Ce mot a été prêté à plusieurs tyrans ; il appartient bien à celui-ci : que les siècles civilisés cessent donc de le disputer aux temps de barbarie !

Pourquoi faut-il que nous ayons encore un crime à joindre à tant de forfaits. Clovis persuada un jour à Sigibert, souverain de Metz, d'assassiner son propre père, afin d'être plus promptement en possession de ses trésors. Sigibert venait de consommer le parricide ; il ouvrait déjà un coffre pour y puiser le fruit de son crime. Clovis entre alors dans la chambre, suivi de quelques soldats ; et comme l'assassin se courbait vers le riche métal, sa tête, séparée de son corps à coups de hache, tombe dans le coffre sur des monceaux d'or, que noie un torrent de sang.... Le roi des Francs s'empare aussitôt de Metz, et sa cupidité profite des trésors que lui lègue un double assassinat, dont ce monstre seul devra compte à l'enfer.

CHILDEBERT,

2e ROI.

Childebert succéda à Clovis au trône de Paris, comme fils aîné ; mais le feu roi, mort en 511, laissait trois autres fils, qui partagèrent le reste de ses états. Clotaire eut Soissons, Clodomir Orléans, et Thierry Metz. Nous ferons marcher de front les perfidies, les cruautés, les assassinats des quatre fils de Clovis. Clodomir ouvre cette série d'horreurs en attaquant son oncle Sigismond, roi de Bourgogne, pour venger, disait-il, la mort du fils de ce même Sigismond, que sa main paternelle avait égorgé. Le roi d'Orléans entre à la tête d'une armée sur le territoire bourguignon, qu'il couvre de cendres et inonde de sang. Il se saisit bientôt de Sigismond, de sa femme, de ses enfans, ordonne qu'ils soient conduits à Orléans, et, après les avoir fait lier ensemble, les fait précipiter dans un puits... Clodomir paya cher cette atrocité, dont l'invasion de la Bourgogne était le véritable motif. Attaqué avec fureur par les troupes du

malheureux Sigismond, il voit les siennes vaincues, dispersées; lui-même est tué, et sa tête, portée au bout d'une lance, effraie au loin ses soldats fugitifs. Childebert, Clotaire et Thierry se partagèrent les états de ce prince, dont ils firent massacrer deux fils. Le troisième, jugé sans doute peu dangereux, fut tondu et jeté dans un cloître.

Après avoir dépouillé les héritiers de leur frère, les fils de Clovis se disputèrent pour le partage de ses possessions: c'est ainsi qu'en agissent les brigands, couronnés ou familiers des grands chemins. Ces Sicambres, si dignes de leur père, s'accordèrent enfin, mais lorsqu'ils entrevirent ailleurs le moyen d'exercer leurs rapines. Ils unirent leurs efforts contre Almaric, roi des Visigoths; c'était le mari de leur sœur; mais que pouvait une telle alliance sur l'esprit de ceux que n'avait point arrêtés les liens les plus étroits de la nature? Nous frémissons en ajoutant que ce fut à la sollicitation de cette sœur elle-même, qu'ils attaquèrent leur allié. Almaric, trop faible pour résister à la coalition qui le menaçait, veut s'y soustraire par la fuite; il est arrêté, livré au triumvirat spoliateur, et tué sous les yeux de trois beaux-

frères et d'une épouse, dont aucune expression ne pourrait peindre la férocité. Quels monstres! quels règnes! quel temps!

Childebert, au retour d'une campagne malheureuse en Espagne, mourut sous le poids de tant de crimes, vers l'an 558, laissant à Clotaire ses états et ceux de ses deux autres frères qui, comme lui, avaient emporté dans la tombe leur haine, leur ambition, et le remords des forfaits dont ils avaient souillé leur vie.

CLOTAIRE Ier,

3e Roi.

Lorsque l'historien a tant de crimes à signaler, il doit peu s'arrêter aux vices, quelque honteux qu'ils soient. Nous passerons donc légèrement sur les amours adultères de Clotaire avec la sœur de sa 3e femme, qu'il épousa ensuite, du vivant de cette dernière. Nous mentionnerons même rapidement le meurtre de Gauthier d'Ivetot, dont Clotaire avait violé la vertueuse compagne par un abus infame de l'hospitalité. De tels attentats conduiraient

sans doute un simple particulier à l'échafaud; mais ils pâlissent devant les crimes que nous avons déjà peints, devant ceux qui nous restent à retracer. Childebert, peu de mois avant sa mort, avait fait révolter un des fils de Clotaire contre son père, tandis que celui-ci faisait la guerre aux Saxons. Clotaire, accouru de la Germanie, poursuit son fils en Bretagne, où ce prince s'était réfugié avec sa femme et ses deux filles. Le roi surprend les quatre fugitifs dans la maison d'un paysan, qu'il fait environner par de barbares satellites; lui-même incendie cette habitation, et sourd aux cris déchirans qui s'en élèvent, il sourit aux flammes qui dévorent ses enfans. Il faut que le témoignage de l'histoire soit irrécusable pour qu'on puisse croire à de semblables horreurs.

Aprés ce quadruple parricide, Clotaire, entraîné par la destinée dans cette éternité où devait l'attendre une punition infinie, laissa quatre fils encore, Chérebert, Gontran, Chilpéric et Sigibert. Chérebert, comme aîné, eut le royaume de Paris; à Gontran échut la Bourgogne et Orléans; à Chilpéric, Soissons; à Sigibert, Metz et l'Austrasie. Tous prirent le

titre de rois de France. Mais Chérebert régna si peu de temps que Grégoire de Tours ne mentionne pas sa courte apparition sur le trône de Paris. Une guerre sanglante s'engagea soudain entre ses trois frères, pour le partage de son héritage; on vit alors une longue tragédie, féconde en ruses, en perfidies, en trahisons, en fureurs audacieuses; en un mot, tous les genres de noirceur y eurent part : ce fut un horrible chaos de trames infernales. Sigibert était occupé à repousser les Huns de ses possessions d'Allemagne; Chilpéric, profitant de son absence et de son embarras, fond sur Reims et s'en empare. Sigibert vole à la défense de ses états, qu'il dégage; puis s'avançant à son tour vers Soissons, capitale du traître Chilpéric, il y entre de vive force, et contraint ce frère à fuir avec Frédégonde, sa concubine. Le vainqueur marche ensuite sur Paris, pour se saisir de la succession de Chérebert. Mais à peine en possession de cet héritage, il tombe sous les coups de trois assassins, envoyés par Frédégonde et Chilpéric. Celui-ci accourt aux bords de la Seine s'asseoir sur un trône encore humide du sang de son

frère. Ah! la muse tragique elle-même recule devant des catastrophes aussi étrangement atroces; le spectateur effrayé se refuserait à croire vraisemblables de pareilles vérités.

CHILPÉRIC Ier,

4e ROI.

Chilpéric trouva à Paris Brunehaut, veuve de Sigibert qu'il venait d'assassiner. Cette princesse, femme adroite et entreprenante, ayant paru redoutable à son beau-frère, il l'exila dans la ville de Rouen, dont il donna le commandement à Mérovée, son fils. Le jeune prince, loin de satisfaire à la recommandation qu'il avait reçue de surveiller sa tante avec sévérité, en devint amoureux, lui fit partager son amour et l'épousa. Chilpéric, furieux, se rend en toute hâte à Rouen, fait dégrader l'évêque qui venait de donner la bénédiction nuptiale aux époux, et plonge Mérovée dans un couvent. Il en franchit bientôt les hautes murailles; mais atteint dans sa fuite par des soldats de son père, qui avaient l'ordre de l'égorger,

il tombe sous leurs coups, ainsi que son frère Clovis. Après ce double forfait, Chilpéric répudie Adouère, mère de ces malheureux princes, et épouse Galsonde, fille du roi d'Espagne, qu'il étrangle promptement avec un linceul. Ce dernier meurtre avait été commis à l'instigation de la courtisane Frédégonde, qui devint alors reine de France. Dans ce temps, Chilpéric, le Néron français, comme l'appele Grégoire de Tours, accablait les peuples d'impôts, d'exactions, de rigueurs, et comprimait leurs plaintes sous le poids de son pouvoir absolu. Enfin la terre se vit délivrée de ce monstre ; il fut assassiné par les ordres de Frédégonde et de Landry, son amant, dont le roi s'apprêtait à punir le commerce adultère. Entrons dans quelques détails : Chilpéric adorait toujours cette Frédégonde, qu'il était loin de soupçonner d'infidélité. Un jour, avant de partir pour la chasse, il entre dans l'appartement de la reine, et lui applique en plaisantant un léger coup de baguette sur le derrière de la tête. Elle, sans regarder et croyant le roi parti, dit : « Mon » cher Landry, un loyal chevalier doit » toujours frapper par-devant et non par-

» derrière..... » Atterré par ces mots familiers, qui lui firent deviner toute l'étendue de son malheur, le monarque sortit sans répliquer un mot. Cependant les amans ne laissèrent pas de prévoir le sort qu'un homme aussi vindicatif leur réservait; ils songèrent à le prévenir..... on a vu l'effet de leur détermination.

CLOTAIRE II,

5e ROI.

Ce Clotaire, fils plus qu'incertain de Chilpéric, n'avait que quatre mois quand il lui succéda. Frédégonde, sachant que la tutelle de cet enfant devait être confiée à Gontran, son oncle, voulut se donner le mérite de l'appeler. Eludant ainsi la réunion des états-généraux, qui eussent pu rechercher spontanément les auteurs de l'assassinat du feu roi, la reine eut l'audace de demander la première qu'on informât sur cet événement, se ménageant les moyens de diriger à son gré le procès. Quelle succession hideuse de forfaits que le règne de Clotaire II! Mère contre fils, épouse contre époux, frère contre frère,

descendent dans l'arène, et poussent les unes contre les autres de nombreuses armées, étrangères aux démêlés de leurs maîtres; le sang des hommes coule à torrens pour des tyrans, qui ne le paieront que par un surcroit d'exigence et de vexations. Brunehaut, veuve de Sigibert, arme ses deux fils, Théodebert et Thierry, contre Clotaire, leur cousin; on en vient aux mains dans les plaines de Soissons, où vingt mille hommes, étendus sur la poussière, apprennent aux habitans effrayés, à quel prix Clotaire et Frédégonde fixent la victoire sous leurs drapeaux. Après cet avantage, Frédégonde meurt dans son lit, en demandant que sa dépouille mortelle soit réunie à celle de son époux..., de son époux qu'elle a fait massacrer!..... et depuis mille ans, les cendres de la victime et de l'assassin reposent dans le même tombeau.

Tandis qu'on obéit à la veuve de Chilpéric, et que la tombe, en se refermant sur ce couple odieux, semble, par un bruit sourd, murmurer de cette profanation, Brunehaut excite l'un contre l'autre ses deux enfans: « Mon fils, dit-elle à Théo» debert, en s'armant d'une honteuse au-

» dace, Thierry n'est point votre frère.
» Egarée par cette passion contre laquelle
» la raison est impuissante, je conçus
» jadis un amour illégitime pour un jar-
» dinier; Thierry en est le fruit. » Cet aveu devient le signal d'une guerre entre les deux princes : le fils, ou le prétendu fils du jardinier, est attaqué par Théodebert, qui ne voit plus en lui qu'un usurpateur des contrées qu'il gouverne; le sang coule de nouveau, et ce n'est qu'après une lutte prolongée que les adversaires s'accordent enfin. Pendant et après les combats, Brunehaut, réconciliée avec Thierry, qu'elle espère dominer plus facilement que Théodebert, Brunehaut descend auprès de lui au rôle de vile appareilleuse : elle met chaque jour une nouvelle concubine dans le lit de ce prince, afin qu'aucune n'exerce sur lui l'influence qu'elle prétend seule conserver. Cependant Thierry, n'ayant point de successeur, presse sa mère de lui choisir une épouse qui puisse légalement lui donner un héritier. Cette femme artificieuse jette alors les yeux sur la fille d'un roi d'Espagne, qu'elle appelle à la couche de Thierry. Mais à peine cette princesse a-

t-elle payé sa dette de fécondité, que sa belle-mère la renvoie chez le roi son père. Théodebert, dont l'ambition spoliatrice n'est qu'assoupie, profite de cette occasion pour lever une seconde fois contre son frère l'étendard de la guerre : envenimant le juste ressentiment du monarque espagnol, il s'unit à lui et marche contre Thierry. Celui-ci conjure l'orage formé sur sa tête ; il cède à son frère de grandes possessions ; le prince castillan est abandonné, se retire et dévore sa honte. Mais Thierry n'a plié que sous l'impérieuse nécessité ; son cœur est gros de sa vengeance ; elle ne tarde pas d'éclater. Théodebert meurt sous le poignard d'un frère, qui, par une de ces atrocités qu'on ne trouve que sous la pourpre du trône, offre à la fille de sa victime une main rougie du sang de son père pour la conduire à l'autel. Brunehaut veut en vain s'opposer à l'accomplissement de cet horrible sacrilége ; Thierry se prépare à le consommer. Cependant la vieille reine, craignant de voir évanouir le crédit qu'elle exerce, ne balance point à le conserver par un meurtre. Elle-même prend soin de faire couler un poison subtil dans les veines de son fils ;

il expire au milieu d'affreux tourmens, et sa mère sourit à l'agonie convulsive qui va lui livrer l'empire.

Brunehaut avait ordonné de superbes funérailles pour le fils qu'elle plongeait dans la tombe ; couverte de longs habits de deuil, elle suivit son convoi, conduisant par la main deux des nombreux bâtards qu'il laissait, et faisant entendre au loin ses pleurs... Hélas ! l'hypocrisie, ce crime au visage composé que peignit notre grand Molière, ce crime qui nous montre le sourire des anges quand l'enfer est dans son cœur, il fut de tous les temps.

Malgré cette apparence, les seigneurs de Bourgogne, indignés de tant de scélératesse, se liguèrent avec Clotaire II, roi de Paris, pour arrêter l'usurpation de Brunehaut, qui venait de saisir le sceptre tombé de la main de son fils. Clotaire, déjà maître des états de Gontran, s'empare de ceux de Thierry, et demeure ainsi possesseur de tous les vastes domaines de Clovis. Cependant on arrête en son nom la criminelle Brunehaut : ce tyran, qui veut la surpasser en cruauté, ordonne qu'elle soit traînée par un cheval fougueux à travers une plaine hérissée de cailloux

et de halliers. Le sang de cette femme, que sacrifie un monstre en effet plus cruel encore qu'elle ne le fut, jaillit de mille plaies; ses cris, que dis-je? ses hurlemens sont répétés par les échos; la mort éteint enfin sa voix, et les lambeaux de ses chairs, attachés aux buissons, attestent cet affreux supplice et la barbarie de Clotaire II, Français! ce Clotaire fut surnommé *le Grand;* voici de nouveaux traits de sa grandeur. Il fait égorger deux des bâtards de Thierry, conserve la vie au troisième, parce qu'il était son filleul, et regrette de voir le quatrième échapper, par la fuite, au trépas qu'il lui réservait. Bertaud, capitaine des Saxons, avait fait loyalement la guerre à ce monstre; malheureusement la fortune des armes trompa le courage de ce chef. Clotaire l'ayant vaincu, se le fait amener, et lui tranche la tête de sa main... Après cette exécution, le roi franc disperse les Saxons; plus tard ces peuples s'étant révoltés contre son insupportable tyrannie, il ordonne que tous les mâles soient égorgés: « Je ne veux » pas, dit-il, qu'il en reste un plus haut » que mon épée. »

Le joug d'un tel prince, qui foulait aux

pieds les lois, était devenu insupportable; les peuples songèrent à s'en affranchir. Sous ce règne, les maires du palais, dont les fonctions se bornaient au gouvernement des maisons royales, commencèrent à s'étendre sur tout le royaume. Clotaire sentit déjà le frein de ce pouvoir nouveau; peut être le dépit qu'il en éprouva contribua-t-il a sa mort... Ce tigre expira en 628, à l'âge de 45 ans; il avait fait pâlir la sanglante renommée d'Héliogabale et de Néron. Un lâche historien dit de Clotaire: « L'art de gouverner qu'il » posséda doit faire oublier en partie sa » cruauté; il rendait la justice en per- » sonne... » En effet, nous avons vu qu'il s'était fait non pas seulement juge, mais bourreau.

DAGOBERT Ier,

6e ROI.

Clotaire laissait deux fils, Dagobert et Charibert; le premier, qui s'était fait céder du vivant de son père le royaume d'Austrasie, lui succéda au trône de Paris. Charibert eut l'Aquitaine; mais il mourut

après un règne obscur de huit années; et comme son fils unique le suivit de près au tombeau, Dagobert, que l'histoire accuse de l'avoir empoisonné, demeura seul possesseur de la France. Ce monarque, digne prédécesseur du prémier des rois *fainéans*, dont il fut l'exemple, ne se fit remarquer que par une vie dissolue, qu'il crut racheter par son hypocrite dévotion. Tandis qu'entouré de cent courtisanes et mollement étendu au milieu d'elles sous le frais ombrage de ses jardins, il se livrait à toutes les voluptés de l'orient, des chapelles s'élevaient de toutes parts au gré de sa fausse piété; chaque matin, chaque soir, les mains jointes, le front courbé sur la dalle humide, il récitait son rosaire avec componction... Par une étrange confusion de principes religieux et de mœurs dépravées, Dagobert chassa les Juifs de ses états, bâtit, enrichit des temples, des couvens, particulièrement l'abbaye de Saint-Denis, dans le temps même où ses débauches effrenées le faisaient mépriser de ses peuples, et le déshonoraient aux yeux de ses voisins. Ce Satrape eut, indépendamment de ses nombreuses concubines, trois femmes qui

portèrent à la fois le nom de reine. Avec cette ame dépravée, si Dagogert ne fut pas criminel, c'est qu'il n'eut pas la force de l'être : les germes du crime se noyèrent dans ses impuretés.

CLOVIS II, CLOTAIRE III, CHILPERIC II, THIERRY I, CLOVIS III, CHILDEBERT, DAGOBERT II, CHILPERIC III, THIERRY II, CHILPERIC IV; 7e, 8e, 9e, 10e, 11e 12e, 13e, 14e, 15e et 16e ROIS DE FRANCE, dits *fainéans.*

Sous Clovis II, la décadence du pouvoir souverain et l'autorité des maires du palais, déjà portées fort loin durant le règne précédent, réduisent la royauté à un vain simulacre; elle s'affranchit de toute inquiétude, de toute responsabilité; ce n'est plus qu'une pompe théâtrale, un sale enchaînement de voluptés honteuses. Pendant dix règnes successifs, les rois de France ne paraissent qu'une fois l'année (le 1er mai), couchés sur un char orné de verdure, de riches tapis et de fleurs, et que traînent quatre bœufs au pas tardif.

Souvent le monarque que l'usage promène à travers la foule curieuse, se montre enlacé dans les bras d'une courtisane déhontée, compagne demi-nue de cette ridicule ovation... On a vu Clovis II sacrifier aux voluptés pendant cette marche annuelle, et les moines, et les prêtres, en habits sacerdotaux, se prosternaient sur son passage. Jamais ce fantôme de monarque ni ses lâches successeurs ne se dégagèrent des lacs de leurs concubines pour rendre un édit.

Les maires du palais donnaient, révoquaient, ordonnaient, condamnaient, faisaient des lois, y dérogeaient, les cassaient, régnaient en un mot à l'ombre d'une couronne qu'ils posèrent enfin sur leur front. Nous voyons, sous Thierry I, un maire du palais nommé Pépin d'Héristal commander en maître absolu; sous Dagobert II, il eût fait tomber à ses pieds la tête de cet esclave couronné, s'il eût osé donner un ordre. Pepin meurt dans le cours de ce prétendu règne; Charles-Martel, son bâtard, impose à la royauté un joug plus pesant encore, mais aussi plus glorieux pour la France. Ce

guerrier bat les Suèves, les Saxons, les Bavarois, les Frisons et le duc Eudes d'Aquitaine. Si, le matin, en parcourant les rives fleuries du Cher vous voyez s'élever de la terre une brume légère dans les plaines de Saint-Martin-le-Beau, n'en doutez pas, il s'y mêle des émanations de la cendre des trois cents mille Sarrasins d'Abdérame, que Charles-Martel immola dans ces contrées avec leur valeureux chef... Là périt la conquête de ces vainqueurs venus de l'Orient; là fut délivrée l'Europe qu'ils avaient envahie.. Le soir, pendant la veillée sous le chaume du voisinage, le paysan, sur la foi d'une tradition de douze siècles, encore empreinte d'intérêt local, vous raconte ces terribles coups de masse qui, après la bataille, méritèrent à Charles le surnom de *Martel*.

Ce valeureux maire du palais gouverna, avec ce titre, au nom de Chilpéric III et de Thierry II. A l'avénement de Chilpéric IV, Charles-Martel prit le nom de *duc de France*, qu'il laissa en mourant à son fils Pépin... Celui-ci, plus audacieux que son père, consomme enfin l'usurpation des maires du palais auxquels il succède. Il fait tondre Chilpéric, le jette dans un

cloître de la Bavière, avec sa femme Gisole, et s'assied à sa place sur le trône de France.

Ainsi finit la première race de nos rois. Peut-être les six premiers seulement furent-ils profondément criminels; mais si Dieu fait peser sur les souverains la responsabilité des attentats qu'ils laissent commettre en leur nom, quel compte les dix derniers ont eu à rendre aux pieds de l'Eternel pour la longue succession de forfaits que les maires du palais commirent, en s'armant du sceptre de ces rois *fainéans*.

IIe RACE.

PÉPIN-LE-BREF,

18e ROI.

J'ai dit que ce Pépin osa ce que Charles-Martel, son père, n'avait pas tenté, en plaçant sur son front la couronne du faible Chilpéric IV; mais le vainqueur d'Abdérame ne fut pas moins, de fait, le souverain de la France, et régna, le dix-septième, sur les états conquis par Clovis. Pépin hérita de l'autorité sans bornes de Charles-Martel; mais quoiqu'il l'eût recouverte d'un titre plus illustre, il n'en usa point avec la même supériorité. Le pape Zacharie avait d'abord refusé de délier les Français de la fidélité jurée au sang de Mérovée, et de la reporter sur la race d'Héristal; mais le danger de ce pontife

le rallia bientôt à la cause de l'ambitieux Pépin. Menacé par les Lombards, le vicaire du Christ songea à leur opposer le roi de France, et Boniface, archevêque de Mayence, fut autorisé, de par le ciel, c'est-à-dire de par l'intérêt de Zacharie, à couronner le fils de Charles-Martel. Peu de temps après cette usurpation sacrée, les craintes du pape se réalisèrent; les Lombards se disposèrent à fondre sur le patrimoine de saint Pierre. Pépin passe les Alpes avec une formidable armée; il descend, la flamme et le fer à la main, dans les plaines fertiles de la Lombardie, et pille, saccage et détruit les villes de cette contrée. Ainsi la France est dépeuplée, l'Italie ruinée en reconnaissance de ce qu'un prêtre a béni un acte illégitime. Pépin, soit en sollicitant le secours spirituel de Rome, soit en soutenant la puissance temporelle de cet état, donna donc naissance à la funeste prépondérance qu'il exerça pendant tant de siècles, et fut la cause première de toutes les guerres entre le sacerdoce et le pouvoir séculier... Certes c'en est assez pour faire abhorrer à jamais la mémoire de ce premier roi de la seconde race.

CHARLEMAGNE,

19e ROI.

Voici un roi dont le nom remplit l'univers, et que les prêtres voulurent placer parmi les puissances du ciel. Voyons cependant par quels exploits Charles, fils de Pépin, mérita le titre de *Grand*; voyons par quels actes pieux l'apothéose de juste lui fut acquise. Après la mort de Pépin, ses enfans, Charles et Carloman, se partagèrent également la France; mais le second ne régna que huit ans, et confia en mourant à sa femme la tutelle des possessions qu'il laissait à ses deux fils. Déjà Charles était dévoré de cette ambition cupide qui fut la règle de toute sa vie. A peine son frère eut-il fermé les yeux, qu'il ravit l'héritage de ses neveux. Voyant ses fils dépouillés, la veuve de Carloman se retira avec eux chez Didier, roi des Lombards, qui les accueillit humainement. Outré de ce que ce prince offrait un appui à ces infortunés, Charles, gendre de ce même Didier, répudia sa fille, et la lui renvoya avec ignominie. Indigné, mais non pas intimidé par cette impiété, le monarque italien

somme le pape Adrien de couronner les enfans de Carloman. Ce prince de l'église, qui sait que le roi de France est prêt à le soutenir, refuse cette vaine formalité. Didier s'avance en armes sur les terres de Rome; mais, bientôt atteint et vaincu par Charlemagne, il voit tomber de sa tête cette vieille couronne des Lombards que le peuple roi avait respectée. Ainsi finit le royaume de Lombardie. Didier, après s'être défendu long-temps derrière les remparts de Pavie, en ouvre enfin les portes au vainqueur, sur la foi d'une capitulation. Vaine précaution; Charles se rit des traités comme il se joue de la vie des hommes. Violant les conventions jurées, il fait charger son beau-père de chaînes; on le traîne à Lyon; il y finira ses jours dans un cachot, pour avoir voulu soutenir les droits du sang, violés sous les auspices de la religion.

Chargé d'un opprobre que d'indignes historiens ont appelé de la grandeur, Charlemagne retourne en Saxe, où déjà des fleuves de sang avaient coulé à sa voix; c'est encore au nom de la religion qu'il assassine les Saxons : le baptême ou la mort, leur crie-t-il, et ces Allemands,

qui croient à des dieux moins cruels que celui au nom duquel on les massacre, tendent la gorge aux bourreaux de Charles-le-*Pieux*.... Quatre mille cinq cents têtes tombent à ses pieds en seul jour. N'importe, ce ne sera qu'après trente-trois ans de guerre, que Charlemagne domptera cette nation, et versera l'eau lustrale sur la tête de son chef, Vitikind. Avant cette sanglante conversion, l'ambitieux Charlemagne, sous prétexte d'un nouveau prosélytisme, passa les Pyrennées, pour combattre, en Espagne, ces Sarrazins moins farouches et plus instruits que lui. Charles-Martel s'était contenté de les chasser de la France; son petit-fils conçoit le projet insensé d'aller les vaincre et les baptiser sur une terre étrangère. Il traîne donc à sa suite deux cent mille Français, ravis à leurs foyers, à leurs champs déserts; il arrache tous les seigneurs de leurs manoirs, et livre mille belles châtelaines à leurs tendres faiblesses, ou à la fureur cynique des moines. Cette guerre, qui dura quatorze années, coûta près d'un million d'hommes à la France, prix déplorable de quelques villes emportées, de quelques batailles

gagnées sur les valeureux défenseurs de l'islamisme. Enfin Charlemagne est contraint de songer à repasser les monts. Les Sarrasins le poursuivent et joignent son arrière-garde dans les plaines de Roncevaux....... Là le Dieu des chrétiens permet que les infidèles soient vainqueurs, sans doute pour convaincre leur fier ennemi que, dans d'injustes et inutiles entreprises, les puissances de la terre ne doivent point compter sur le bras d'en haut..... Quand le voyageur traverse la solitude de Roncevaux, le pâtre lui désigne du doigt les champs, couverts de ronces et semés de roches verdâtres, où dorment, depuis onze cents ans, quarante mille Français, tombés en ces lieux sous le fer sarrasin.

Ici, dit le chévrier, en désignant un quartier de roc noirci par les siècles, ici périt le fameux Roland... et le voyageur s'éloigne en relisant les vers sublimes de l'Arioste.

Après trente années du règne de Charlemagne, qu'y voit-on de grand, si ce n'est le malheur des hommes? Des conquêtes, toujours des conquêtes, dont nous passons la fatiguante énumération. Tenant

la croix d'une main, et de l'autre, brandissant sa lourde épée, partout ce tyran fait couler le sang des hommes sur les fonts baptismaux, où l'onde rédemptrice ne se répand point sur leur tête. Mais disons comment ce fléau de la France et de l'Europe, ceignit le bandeau des empereurs.

Le pape Léon III, souillé de crimes, accusé par les Romains, est saisi au milieu d'une procession, traîné dans la boue, frappé, puis jeté en prison. Il parvient à s'échapper, se sauve en France, et promet l'empire à Charlemagne, s'il veut le replacer sur le siége pontifical. Léon III était un scélérat; qu'importe, la dévotion du roi de France était impérieuse mais exempte de scrupules. La vieille ambition de Charlemagne se réveille; il lève une armée, marche droit à Rome; le crime commande de nouveau au monde chrétien, et le fils de l'usurpateur Pépin est proclamé empereur, le jour de Noël de l'an 800. Charlemagne prend les noms illustres d'Auguste et de César; Rome, depuis trois cents ans privée de lois et d'empereurs, par l'abandon du parricide,

Constantin, voit de nouveau briller l'aigle romaine sur son vieux Capitole....

On a dit, et, par une violation choquante de la vérité, on a écrit que de cette époque, Charlemagne s'appliqua à faire fleurir, dans ses états, les bonnes mœurs, les sciences et la religion. Les bonnes mœurs! fut-ce par l'exemple de sa vie privée, où l'on remarque un mélange scandaleux de débauche, de férocité, de fanatisme et d'hypocrisie? Les sciences dont on l'a fait le restaurateur, qu'ont-elles produit durant son règne? et comment put-il en être le flambeau, lui qui, au rapport de l'un de ses *capitulaires*, seul monument de ce siècle, ne savait pas signer son nom. Quant à la religion, oui sans doute, Charles la favorisa ou du moins il favorisa ses rites en fondant une multitude d'évêchés, d'abbayes, de monastères, en élevant des temples, et en les enrichissant par la ruine de ses sujets.... Enfin cet empereur introduisit le chant grégorien. Disons-le, la grandeur de ce prince se réduit à ces chocs meurtriers d'hommes et de fer qu'on nomme de glorieuses batailles; à une vie agitée qui en imposa à son siècle, à un faux éclat

qui l'éblouit. Courbé et blanchi par les fatigues et les débauches, le vieux Charlemagne résista mal aux Vénitiens, aux Saxons, aux Danois, aux Normands, et les restes de son existence belliqueuse s'éteignirent dans les arguties de six conciles convoqués à la fois..... Que ressort-il pour la postérité de ce long, de ce terrible règne? plus de vingt millions d'hommes morts au sein de tous les désastres que la guerre traîne à sa suite.... Et celui qui les sacrifia s'appelait Charles le Grand, le Pieux; les papes en ont fait presque un saint.

LOUIS LE DÉBONNAIRE,

20e ROI ET EMPEREUR D'OCCIDENT.

Le surnom de *Débonnaire* convient peu à ce prince, faible, lâche, idiot, mais non pas bienveillant : c'était un moine ignorant du 9e siècle, paré du diadème. Aussi tous ses peuples, indignés de supporter le joug honteux d'un tel prince, se révoltèrent contre lui. Les Saxons, les Danois, les Bretons, obtinrent, de son consentement, d'être soustraits en quel-

que sorte à ses lois, et les Normands commencèrent sous son règne leurs incursions en France. Mais les vicissitudes de Louis ne se bornèrent pas à la rébellion de ses sujets et aux insultes de ses voisins : Bernard, fils de Pépin, que Charlemagne avait fait roi d'Italie après la chute du trône des Lombards, Bernard quitte son royaume et se jette en conquérant sur les états de l'empereur, espérant que les peuples seconderont cette invasion. Mais bientôt le monarque italien tombe au pouvoir de Louis avec les évêques et seigneurs qui s'étaient attachés à cette expédition, après l'avoir conseillée. Nous allons voir, à cette occasion, combien la réputation de débonnaireté convenait peu au fantôme d'empereur qui régnait sur l'occident : il commence par dépouiller Bernard et les siens du royaume d'Italie, fait ensuite crever les yeux à lui et à tous les grands de son parti ; et, non content de cet horrible supplice, finit par les faire décapiter. Les lâches seuls peuvent se montrer aussi cruels. Dans le temps de cette affreuse exécution, Louis partagea ses états entre ses trois fils : Lothaire eut l'Italie et fut associé à l'empire ; Pépin reçut l'A-

quitaine; à Louis échut la Bavière: tous trois portèrent le titre de roi.

Cependant Judith de Bavière, seconde femme de l'empereur, et qui lui avait donné un quatrième fils nommé Charles, gouvernait despotiquement l'empire. Cette princesse audacieuse était redoutée du peuple, haïe des grands, et surtout abhorrée des enfans que Louis avait eus du premier lit, et qui voyaient d'un œil jaloux les faveurs accumulées sur la tête du jeune Charles. Résolus à se saisir de l'empereur, de sa femme et de leur fils bien-aimé, les trois rois réunissent leurs forces, convoquent un concile, et somment leur père d'y comparaître. Moins faible, moins nul et mieux conseillé, Louis eût récusé l'autorité des prêtres qu'on lui donnait pour juges. Mais aussi fanatique que dépourvu de fermeté, il plia le genou devant ce conseil sacré, se laissa ravir la couronne, reçut le froc et fut conduit dans le cloître de Saint-Médard. Les restes de la vie de ce misérable prince s'écoulèrent à reprendre, à quitter, à reprendre alternativement la pourpre impériale et le cilice; à punir ses fils rebelles et à leur pardonner. Enfin il meurt moine, et laisse à Charles dit *le Chauve*

les lambeaux d'un empire déjà en décadence sous le successeur du prince qui l'avait fondé.

CHARLES LE CHAUVE,

21e ROI ET EMPEREUR.

Le règne de cet empereur, qui dura trente-huit ans, est marqué par une seule tentative, et cette tentative fut un crime. Charles, sous prétexte de réprimer la rebellion des princes de Spolette et de Bénévent, entre en Italie dans le but de dépouiller sa nièce Hermingrade, fille de Louis. Mais un poison subtil que Sédicias, médecin de Charles, lui fit prendre à Mantoue, l'entraîna dans la tombe, au moment où il allait être forcé de rentrer en France pour s'opposer à la révolte de Boson, duc de Provence.

LOUIS II, DIT LE BÈGUE, 22e ROI; LOUIS ET CARLOMAN, 23e ROI; CHARLES, DIT LE GROS, 24e ROI, ET DERNIER EMPEREUR FRANÇAIS; ET EUDES, 25e ROI.

Nous réunissons ici quatre règnes sans

y rencontrer autre chose que des perfidies obscures, des traits d'extravagance et de fanatisme, qui, sous notre plume, ne deviendraient que trop féconds en tableaux déchirans, si nous peignions les malheurs des peuples. Mais notre tâche nous condamnant à ne parler que des crimes de leurs maîtres, nous passerons rapidement cette période, pendant laquelle la seconde race arrive au dernier degré de la décadence.

Louis II régna deux ans sans avoir même pris possession de l'empire, dont les Allemands cherchèrent dès ce moment à établir le siége en Germanie. Ce prince, en mourant, laissa la reine enceinte; il avait ordonné qu'Eudes, duc d'Angers, fût tuteur de l'enfant, si c'était un prince, et c'en fut un en effet. Mais les états, nonobstant la dernière volonté de l'empereur, nommèrent régens ou *rois provisoires* Louis et Carloman ses bâtards. Ils ne conservèrent cette espèce de souveraineté que deux ans. Charles le Gros, appelé du royaume de Bavière, leur succéda et régna neuf années. Les Normands, qui ravageaient alors la Neustrie, se la firent céder par lui comme fief de l'empire.

Cette cession indigna les états; ils lui en firent d'amers reproches, auxquels ne put résister sa raison, déjà troublée par les galanteries de Richarde sa femme. Enfin Charles le Gros fut chassé, et l'empire fut transporté en Allemagne. Cet insensé, plus malheureux que méchant, après avoir porté une couronne, se vit réduit à un tel degré d'abandon et de pauvreté qu'il mourut dans une bourgade de la Souabe, sans toit, sans habits, sans pain. La détresse de Bélisaire avait été de l'opulence comparée à cet affreux dénûment, exemple mémorable du néant des grandeurs.

Eudes ou Odon, duc d'Angers, succéda à Charles le Gros dans la royauté provisoire, ou régence, qui devait durer jusqu'à la majorité de Charles III. Cet Eudes descendait de Witikind, chef saxon, converti jadis par Charlemagne. Il ne sut remédier à aucun des malheurs qui désolaient la France, et tint avec une telle mollesse les rênes de l'Etat qu'il ne retarda pas d'un seul jour la décadence de la race de Charlemagne. Eudes allait quitter à regret un trône qu'il avait occupé huit ans sans honneur. Ce prince ambitieux et subtil essaya de se maintenir à la suprême

puissance ; mais il manqua du courage nécessaire pour consommer une usurpation, et mourut après avoir remis le sceptre, du chagrin d'en être dessaisi.

CHARLES III dit *le Simple*, 26e ROI ; RAOUL, 27e ROI ; LOUIS IV, dit *d'Outremer*, 28e ROI, LOTHAIRE, 29e ROI, et LOUIS V, 30e ROI, DERNIER DE LA SECONDE RACE.

Charles III, en possession du trône après une longue minorité, ratifia l'accord fait avec les Normands par Charles le Gros, et le scella même en donnant sa sœur Gillete, à Raoul, premier duc de Normandie. Mais la guerre de la France avec ces farouches voisins étant assoupie, l'Etat n'en fut ni plus heureux, ni plus tranquille. Une ligue contre le roi, qui conspirait sourdement, lève le masque, éclate et prend les armes : Robert, duc d'Anjou et frère d'Eudes, en est le chef; il entre en campagne, suivi d'un grand nombre de seigneurs, et, flétrissant Charles du surnom de *Simple*, il lui fait signifier de résigner le pouvoir souverain. Le roi, assoupi dans la mollesse d'une cour énervée

comme lui, se réveille cependant et demande du secours à Henri, troisième possesseur de ce même empire qui échappa à Charles durant sa minorité. Mettant alors le comble à son audace, le duc d'Anjou se fait sacrer à Reims, par l'archevêque Hervé. Les armées de Charles et de Robert se rencontrent à Soissons; dès le premier choc l'usurpateur est tué, et laisse la victoire au roi. Mais Hébert, comte de Vermandois, gendre de Robert, restait à la tête des révoltés; Charles, effrayé de leur attitude, demande la paix quoique vainqueur. Hébert, feignant d'accueillir cette proposition, supplie le monarque de se rendre à Saint-Quentin pour conférer. Charles le Simple, digne de son nom, s'y rend et se fait retenir prisonnier. Pour en finir avec cet idiot couronné, disons que, déclaré inhabile à régner par les principaux seigneurs du royaume, il est contraint d'abdiquer, et de remettre la couronne à Raoul, son filleul et premier prince du sang. Traîné ensuite de prison en prison, pendant sept ans, il meurt enfin à Péronne, accablé de tristesse et de honte.

Raoul, avec plus de moyens que son

prédécesseur, dont il usurpait l'héritage, ne gouverna pas mieux que lui. La Normandie, la Guyenne, la Lorraine, l'Italie lui imposèrent, par leurs mouvemens hostiles, des soins pénibles, qui n'amenèrent point leur soumission; au centre du royaume, il excita le mécontentement de ses sujets par une injustice révoltante, qui les plongea dans un déluge de maux. Les Français, qui avaient attendu de son règne quelque adoucissement à leurs calamités, furent cruellement déçus; il les laissa livrés aux dissentions, aux haines, aux vexations des grands et à leur insatiable cupidité; son usurpation fut donc un crime.

Ogine, femme de Charles le Simple, avait emmené en Angleterre, son fils, Louis d'Outremer; elle parvint, après la mort de Raoul, à faire rappeler au trône de France, ce descendant de Charlemagne. Louis commença son règne par un trait de fanfaronade en amenant avec lui une armée de Normands et d'Anglais, afin de faire voir qu'il eût pu s'emparer de la couronne qu'on lui décernait.

Louis d'Outremer fut reçu avec des acclamations qu'il ne justifia guères; il ne fit rien pour la nation qui lui avait ouvert

les bras. Le peuple fut, sous son règne, plus malheureux encore que sous les règnes précédens, et l'usurpation, dont les projets n'étaient pas morts avec Robert et Raoul, ne dissimula presque plus sa marche perfide. Hugues dit *le Grand*, fils de Robert, et maire du palais, avait beaucoup contribué au rappel de Louis IV : il basait sur la reconnaissance de ce prince une autorité dangereuse à ce dernier; le roi ne tarda pas de s'apercevoir que ce pouvoir visait à le précipiter du trône; mais il dissimula sa découverte et son ressentiment. Louis et le maire du palais disputaient de perfidie, l'un pour se défendre de l'usurpation, l'autre pour la consommer.

Dans ce même temps, le roi, que Guillaume duc de Normandie avait secouru dans son infortune, songeait à payer ce service en s'emparant de l'héritage que ce prince laissait à Richard, son fils. Louis vole à Rouen sous prétexte de servir le jeune duc, et de veiller à son éducation, mais dans le dessein réel de se saisir de lui. Il l'emmène en effet à Laon, où il le fait garder étroitement. Mais Richard ne tarde pas de reconnaître la ruse de son prétendu protecteur; il appelle à son se-

cours Aigrol, roi de Danemarck, qui, s'étant mis à la tête d'une armée de Danois et de Normands, se dispose à marcher contre Louis. Le courage est peu compatible avec la perfidie ; le roi demande à négocier, et tandis qu'il confère avec Aigrol, des Français et des Danois en étant venus aux mains, le monarque du nord retient Louis prisonnier. Obligé d'implorer l'assistance de Hugues, le royal captif l'obtient ; mais à quel prix ? Par les secrètes instigations de ce maire du palais, non-seulement Richard reste paisible possesseur de la Normandie, mais Louis est forcé de lui céder la Bretagne. A peine cette paix déshonorante pour la France est-elle conclue, que Hugues donne sa fille Euma au duc de Normandie. Cette alliance, qui dévoile à peu près le plan de ce maire du palais, dont Louis ne peut plus secouer seul le joug accablant, excite toutefois sa colère au plus haut point. Il conjure l'empereur Othon son beau-frère de venir à son secours avec une armée. Aidé de cet auxiliaire puissant, le roi met le siége devant la ville de Rouen, mais si malheureusement

que l'empereur le décide bientôt à se réconcilier avec Hugues et Richard.

Rapportons la seule tentative qui ait réussi au faible et lâche Louis d'outremer; c'est un crime, et le ciel en permit l'accomplissement pour achever de justifier la haine que lui vouait la nation. Hébert, comte de Vermandois, qui avait placé la couronne usurpée sur le front de Raoul et causé la mort de Charles *le Simple*, insultait encore par sa puissance à l'inimitié du roi; de plus, il était le beau-frère de Hugues..... Louis brûlait de s'abreuver du sang de ce seigneur. Perfide dans son aversion comme dans sa faiblesse, il appelle Hébert à Laon, avec des témoignages d'amitié, et dès qu'il s'y trouve, il le fait garotter et pendre sans forme de procès. Le comte de Vermandois méritait son sort; mais c'était en roi que Louis devait se venger. Il préféra frapper en assassin, et couronner ainsi sa réputation de tyran lâche, faible et cruel. Il mourut à Reims peu de temps après cet attentat.

Lothaire, héritier de la perfidie, de la faiblesse et du malheur de son père, fit une guerre encore plus honteuse que lui

contre les redoutables Normands. Croirait-on qu'inquiété de toutes parts dans la possesion de ses états, cet insensé songea à ressaisir l'Austrasie, jointe à l'Allemagne sous le nom de Lorraine?

De là des guerres acharnées et d'horribles brigandages entre les Français et les Allemands. Lothaire, qui échoue partout, ne recueille de ces longs massacres que le mépris de ses ennemis et l'exécration de ses sujets..... Il meurt au milieu de sa honte, empoisonné par sa femme Emine, et par Hugues Capet, fils de Hugues-le-Grand..... C'est le même Capet qui, sous le régne suivant, arrachera le sceptre à la race des Carlovingiens.

Louis V, dernier roi de cette branche, ne régna qu'une seule année : Hugues et Emine avaient laissé du poison au fond de la coupe où Lothaire avait bu la mort.... On frémit en traçant de telles horreurs.

Il restait entre le trône et l'infâme Capet un fils de Louis d'Outremer, appelé Charles, neveu de Lothaire; il était appelé à la succession de ce dernier, à défaut d'héritiers directs. Nous verrons

comment l'usurpateur franchit cet obstacle, et sur quelle base repose la *légitimité* qu'on fit résonner si haut au commencement du 19e siècle.

On avait pu attribuer à la barbarie des temps les crimes des rois de la première race; mais combien n'a-t-on pas dû s'affliger en reconnaissant qu'ils ne firent que s'accroître sous ceux de la seconde; tyrans tout à la fois cruels, perfides et dévots, qui saisirent le glaive au nom de Dieu, et dressèrent l'échafaud sur l'autel.

HUGUES CAPET,

31e ROI ET USURPATEUR.

Les historiens, surtout ceux des dix-septième et dix-huitième siècles, se sont ingéniés de leur mieux pour enter la famille de Hugues Capet sur la race des Carlovingiens, afin de déguiser autant que possible *l'illégitimité* de la *légitimité* qu'ils prônaient. C'est ainsi qu'ils ont exalté les hautes vertus de Robert, duc d'Anjou, chef de la ligue contre Charles le Simple; ainsi ils ont bassement prodigué le surnom de *Grand* au traître Hu-

gues, fils de ce Robert, et proclamé illustre le second Hugues, que nous allons voir monter sur le trône de France par l'empoisonnement et l'usurpation.

Vainement a-t-on prétendu prouver que Hugues Capet descendait de Charlemagne par sa mère ; cette origine a été dès long-temps reconnue fausse, et quand elle eût été réelle, la loi salique éloignait du trône le prétendant qui n'eût fondé ses droits que sur une telle descendance. Il est plus évident, comme on l'a vu, que le chef des *Capétiens* descendait du saxon Witikind ; ainsi le trône de France est occupé par une famille saxonne.

Duc des Français, Capet avait le commandement des armées ; maire du palais, il tenait seul le timon de l'état : le peuple l'avait toujours devant les yeux, et était accoutumé à le voir marcher l'égal des rois. Profitant du prestige de sa grandeur et de la réalité de son pouvoir, Hugues commença par donner aux seigneurs, à titre de propriété héréditaire, des charges qu'ils n'avaient qu'à titre d'office, et créa ainsi dans la France autant de petits tyrans qu'elle comptait de gouvernemens. Telle est l'origine du régime féodal qui

5.

pesa si long-temps sur nous. Dès lors le peuple eut autant de maîtres qu'il existait de duchés, de comtés, de baronnies, de marquisats, de simples châtellenies. Tous ces despotes au petit pied reconnurent tenir leur puissance de Capet; ils jurèrent secrètement de soutenir ses projets, et cet ambitieux ne songea qu'à les exécuter. Il assembla les états à Noyon en 987. On conçoit que, riches des spoliations qu'il leur avait permises, les grands du royaume n'hésitèrent pas à dépouiller Charles de Lorraine, héritier collatéral de Louis V, et à déférer unanimement la couronne à Hugues Capet. Le prince déchu envoie une remontrance aux états, est débouté de sa demande et court aux armes. Capet, le sceptre en main, assemble de son côté des troupes imposantes; les armées se rencontrent en vue de Paris; celle de l'usurpateur est taillée en pièces. Mais les milliers de sangsues qu'il a données à la France unissent toutes leurs forces pour le relever; Charles se voit assiégé dans Laon, où il s'est retiré. La ville est sommée de se rendre et de livrer le malheureux prince, déclaré *criminel de lèse-majesté*. Laon, menacée d'une horrible des-

truction, ouvre ses portes, et le roi légitime, sa femme et ses enfans sont conduits captifs à Orléans. Cet infortuné descendant des rois et des empereurs vécut quelques années en prison ; il y eut même plusieurs enfans... Tout périt dans cette noire enceinte ; Capet n'était pas homme à laisser reparaître un rejeton de la race de Charlemagne. Nous allons voir ce hardi spoliateur achever par la ruse ce qu'il a commencé par le crime. Il assemble tous les grands du royaume, leur fait prêter serment de fidélité, et leur déclare en même temps qu'il ne veut rien entreprendre sans leur avis et volonté. On va juger quel était le véritable but de cette politique, et tout ce que l'ame de Capet renfermait de perfidie. Il savait par lui-même combien était dangereux l'ascendant des maires du palais ; et comme il lui importait de détruire cette charge colossale, voilà le moyen qu'il employa : « Compagnons, leur dit-il, Dieu tout-puissant » m'est témoin que je suis votre obligé ; » mais il me serait impossible de reconnaître auquel de vous je dois le plus, pour » lui remettre la charge de maire du palais. Souffrez donc que, pour prévenir

» la jalousie entre vous, je donne ce titre à
» Robert mon fils.

Tous les seigneurs, abusés par la fausse sagesse du roi, applaudirent au parti qu'il prenait, et le pouvoir redoutable des maires du palais fut anéanti dans la personne dépendante de l'héritier du trône. Ce dernier trait achève de peindre Hugues Capet: son portrait est fini; nous le livrons à la haine des gens de bien.

ROBERT et HENRI I,

31e et 32e ROIS.

Robert avait été associé à l'autorité de Hugues Capet, cinq ans avant la mort de ce dernier; il ne s'en montra pas moins nul quand il fut appelé à supporter seul le fardeau des affaires. Dévot imbécile, ce roi se laissa hautement excommunier par Grégoire V pour avoir épousé sans dispense Berthe, sa parente. Il la répudia afin de faire lever l'interdit que le pape avait mis sur son royaume... Ce fut sans doute pour achever de se réconcilier avec l'église, que Robert fit brûler, en sa présence et en celle de sa seconde femme,

Constance, plusieurs chanoines d'Orléans, dont le crime reste ignoré; quoi qu'il en soit de la cause de ce supplice, le couple royal rassasia sa vue d'un si horrible spectacle. Du reste, Robert récita régulièrement son rosaire, bâtit des couvens, augmenta la foule oisive des moines, et composa des hymnes qui, dit-on, sont encore chantés dans l'église. Voilà de beaux titres aux respects de la postérité.

Henri fut mis en possession du trône du vivant de son père; il continua sa nullité, laissa subsister les guerres intestines, perpétua la misère du royaume, et son règne dura par malheur trente ans.... Pendant cette période obscure, Robert, Guichard et Tancrède, sortis de la Neustrie, fondirent sur la Pouille, la Calabre et la Sicile, qu'ils dévastèrent. On les appela de preux chevaliers. C'est ainsi que les hommes, éblouis par la fausse gloire, érigent en grands hommes d'heureux bandits, des brigands trop puissans pour être punis... O confusion des idées!!

PHILIPPE I,

34e ROI.

Henri avait fait couronner son fils, Philippe, à l'âge de sept ans. Il régna d'abord sous la tutelle de Beaudouin, comte de Flandre, seigneur rempli de sagesse, dont il ne suivit pas l'exemple. Parvenu à sa quinzième année, il saisit le gouvernail de l'empire. Prince avare, fourbe, ingrat, ambitieux, Philippe I, pour prix des soins que Beaudouin avait donnés à sa jeunesse, attisa les feux de la discorde entre ses deux fils et Robert le Frison, leur oncle, espérant ruiner les deux partis et s'approprier leurs possessions. D'une part le roi promet au Frison de l'aider à dépouiller ses neveux; d'autre part il s'engage envers Richilde, leur mère (car les enfans étaient mineurs), à se liguer avec elle contre Robert. Celui-ci n'avait fait que des promesses à Philippe; Richilde lui apportait de l'argent; sa cause fut préférée. L'avare monarque lève une armée pour marcher contre l'homme qu'il avait promis précédemment de protéger; et, malgré les subsides qu'il a reçus, il se propose bien de garder les

conquêtes qu'il pourra faire en Flandre. Mais les troupes du roi et de ses alliés sont défaites; le Frison gagne la bataille de Saint-Omer... On doit frémir en ajoutant que le vainqueur et le vaincu s'entendirent ensuite, et se partagèrent les domaines des enfans de Richilde.

Une partie de la jeunesse de Philippe se passa dans ses amours effrénées pour Bertrade, femme de Foulques, comte d'Anjou; il répudia pour épouser cette maîtresse Berthe, fille du duc de Frise; mariage doublement scandaleux, qui lui attira l'excommunication du pape Urbain II. Effrayé d'avoir attiré sur lui les foudres de l'église, Philippe, après huit ans, renvoie Bertrade et est absous; mais un peu plus tard, il se vit de nouveau excommunié pour l'avoir reprise, oserons-nous le tracer, du consentement de Foulques, son lâche époux.

Ce règne si long (50 ans), si vide quant aux actions du prince, est cependant remarquable par deux grandes circonstances: l'origine de la rivalité entre les Français et les Anglais, et le commencement de ces pieuses folies appelées *Croisades*. Racontons rapidement. Robert et Henri, fils de

Guillaume, dit le Conquérant, étaient venus voir le roi à Conflans. Ces deux princes, en jouant avec Louis, fils de Philippe, se prennent de querelle avec lui; des injures, des menaces sont échangées; Louis porte les premiers coups à Henri, celui-ci riposte; on sépare bientôt les combattans, et les jeunes étrangers se sauvent en Normandie. Cependant Philippe, pour venger l'affront fait à son fils, s'empare de la ville normande de Vernon; Robert, en revanche, saisit Beauvais. La guerre continue; Guillaume, avec une puissante armée anglaise, envahit la Saintonge, le Poitou, et parvient jusqu'aux portes de Paris. Il n'y entre point alors; mais, par suite d'une misérable querelle d'enfans, la postérité de ce prince anglais y dictera des lois. Deux étourdis, pour un coup de dé, feront exterminer peut-être cent millions de Français et d'Anglais.

Pendant que ces guerres commençaient à désoler la France, et que les partis de l'empereur et du pape agitaient l'Allemagne et l'Italie, un fanatique, nommé Pierre l'Hermite, qui revenait de la Terre-Sainte, entraîna des rois, des princes, des seigneurs et d'innombrables popula-

tions dans une expédition dont la seule idée conduirait, de nos jours, à Charenton celui qui l'aurait conçue. Cet homme, à qui le jeûne et les macérations avaient donné le transport au cerveau, court trouver le pape Urbain II, et lui déclare, de par sa folie, qu'il faut conquérir absolument le tombeau du Christ sur les infidèles. Le souverain pontife ne concevait pas trop comment, après onze siècles d'abandon d'une pierre sous laquelle ne reposait plus le Rédempteur du monde, puisqu'il en était sorti le troisième jour, il était tout à coup devenu indispensable de porter la guerre en Orient pour faire la conquête de cette même pierre. Mais, sans être persuadée, Sa Sainteté dut le paraître par état, je devrais peut-être dire par métier. Pierre l'Hermite, béni et rebéni, fut autorisé à prêcher une croisade. Ce pieux rêveur parcourut l'Europe, prêchant tantôt avec des larmes, tantôt avec des menaces, la conquête du rocher d'Olivet. Le nombre des prosélytes du solitaire fut prodigieux : la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre, l'Ecosse, la Hongrie, le Danemarck, la Suède, se disputèrent l'honneur de porter le premier pas sur cette terre

sacrée. L'Espagne seule manqua au rendez-vous. Avant d'aller combattre les Sarrasins en Judée, elle devait les chasser de son territoire, qu'ils envahissaient. Les principaux croisés, appauvris par les longues guerres, durent vendre leurs possessions à des moines, à des évêques plus riches qu'eux pour subvenir aux frais de la sainte croisade. Ils ne leur vendirent point leurs nobles châtelaines; mais un grand nombre de ces dames prirent sur elles de conclure ce marché après le départ de leurs époux. Godefroi de Bouillon, comte de Boulogne, commanda l'expédition. Il en recueillit le premier fruit; car, après avoir forcé Alexis Commène à lui livrer passage; après avoir pris Nicée, Antioche, et s'être rendu maître de Jérusalem, il en fut déclaré souverain par les princes croisés... Philippe Ier ne prit aucune part personnelle à cette conquête, et mourut obscur comme il avait vécu.

LOUIS VI, dit *le Gros*, et LOUIS VII, dit *le Jeune*, 35e et 36e Rois.

Le règne de Louis VI ne fut remarquable que par des guerres civiles, pre-

mières et tristes conséquences des concessions faites à de petits tyrans par l'usurpateur Hugues Capet. Sous ce règne, la discorde s'alluma sur plusieurs points du royaume ; des villes armèrent contre des villes, des provinces contre des provinces, pour soutenir les droits des seigneurs auxquels elles obéissaient, et qui, pour la plupart, accablaient leurs vassaux d'impôts et de vexations. Louis, dans ces querelles locales, ne fit intervenir une seule fois son autorité souveraine que pour commettre une violation : le comte de Flandres ayant été massacré, il lui fallait un successeur ; le roi, pris pour juge des prétendans, dépouille le légitime héritier, et adjuge la Flandre à Guillaume de Normandie, qui n'y avait aucun droit, mais dont l'injuste monarque voulait se servir... Le ciel condamna ce choix inique ; Guillaume fut tué dans la guerre qu'il eut à soutenir pour cette succession. Louis passa sa vie devant des reliques, et à demander des indulgences aux papes Gelase et Innocent II..... Ces indulgences ne purent le sauver de la haine des peuples, dont il n'avait épargné ni les larmes ni le sang.

Les croisés, après quelques succès qui

furent tous ensevelis dans la tombe de Godefroi, pliaient chaque jour devant les infidèles, dont les rangs se renouvelaient sans cesse. Ce fut alors que saint Bernard, premier abbé de Clairvaux, prêcha la seconde croisade, par les ordres du pape Lucius II. Louis le jeune s'y laissa entraîner, ainsi que sa femme Eléonore, malgré la sage opposition de l'abbé Suger, dont le nom mérite de percer l'obscurité de ces temps d'ignorance et de confusion. L'empereur Conrade se disposa, dans le même temps, à faire le voyage de la Terre-Sainte. Mais une circonstance inattendue suspendit le départ du monarque français. Albéric, archevêque de Bourges, étant mort, le pape, sans même en prévenir le roi, nomma le successeur de ce prélat. Tel était le résultat de la fatale condescendance que les souverains avaient montrée pour les princes de l'église : depuis plusieurs siècles, on consultait ces prêtres sur tout ; on ne prenait aucun engagement, même domestique, sans leur permission ; ils devaient finir, et finissaient en effet, par commander à toute l'Europe, sans l'assentiment des potentats qui la gouvernaient. Louis VII ne voulut

pas toutefois souffrir le mépris de son pouvoir; il refusa d'investir le successeur d'Albéric. Thibault, comte de Champagne, et les comtes de Blois, prennent parti pour le pape; Louis VII marche contre le premier, et révèle son caractère de tigre, sous les apparences d'un prince dévot. L'armée royale, après avoir mis tout à feu et à sang dans les campagnes voisines de Vitry, se rend maîtresse de cette ville, et y commet les mêmes horreurs. Nous frémissons en ajoutant que quinze cents habitans s'étant réfugiés dans une église, Louis, le pieux Louis, fit fermer les grilles de ce temple, et le livra aux flammes. Placé avec ses principaux officiers devant l'édifice incendié, le féroce monarque souriait aux horribles convulsions, aux grincemens de dents que tant de victimes lui montraient, à travers les barreaux..... « Quand cette vile populace » arrivera en enfer, disait-il à ses satel- » lites, elle aura du moins fait son appren- » tissage du métier de damné.....; elle me » doit des remercîmens..... » Voilà pourtant un de ces maîtres que nous donne la monarchie par *la grâce de Dieu.*

Après cette affreuse expédition, Louis

le Jeune reprit son rosaire, et se disposa à porter sur la Terre-Sainte un pied souillé du sang de ses voisins et de ses sujets. La punition des ses crimes l'attendait en Asie : le sultan Saladin, enflammé d'un feu profane pour la reine Eléonore, la fit sans peine condescendre à ses désirs et partager ses transports. Tandis que cette princesse oubliait, sur les coussins du sérail, et sa dévotion et ses devoirs, Louis faisait de vains efforts pour appeler en Judée tous les Français qui s'étaient dispensés de l'y suivre, faisant envoyer à ceux que ne touchait point la gloire d'une croisade des quenouilles et des fuseaux, pour leur faire honte de la faiblesse qu'ils montraient. Enfin le roi de France s'aperçoit qu'il est trahi par sa femme ; il veut la ramener dans ses états ; mais elle refuse de quitter Antioche, prétendant que Louis est plus propre à être moine que roi et mari. Cependant Eléonore, forcée de quitter son cher Saladin, revient en France, où son mariage est dissous par un concile, sous prétexte de consanguinité. Le roi veut se remarier ; mais le pape saisit ce prince par sa lisière sacrée et s'oppose à cet hymen, à moins d'une taxe exorbi-

tante, que Louis acquitte en pliant le genou.... Quel mélange de cruauté, de sottise, de lacheté! et ce souverain régna près d'un demi-siècle sur la France.... Et cette longue période de honte fut imposée à un peuple brave, bon, généreux!

C'est sous ce règne avilissant que deux factions, les Guelfes et les Gibelins, commencèrent à désoler l'Italie. Disons encore un mot de la puissance usurpée des papes : Frédéric Barberousse avait succédé à l'empereur Conrad. Or ce souverain encourut la haine du pape Adrien, qui s'apprêtait à lancer contre lui les foudres de Rome, lorsque la mort vint glacer la main vengeresse du pontife. Une faction impériale appelle Victor au saint-siége; une autre nomme Alexandre, dont le parti triomphe. Au milieu des succès de ce prêtre, le fils de Fréderic est pris par les Vénitiens qui tiennent pour ce possesseur de la tiare ; l'empereur sollicite la paix. « Je la lui accorderai, répond » Alexandre, s'il vient me demander par» don à genoux, et s'il conduit lui-même » son armée contre les infidèles. » Le fier Barberousse se soumet à ces honteuses conditions, et tandis qu'il se prosterne, le

pape, lui mettant le pied sur la tête, fait chanter à haute voix par son clergé : *Super aspidem et basiliscum ambulabis*..... C'est ainsi que s'humilient les serviteurs des serviteurs de Dieu.

PHILIPPE II, dit AUGUSTE,

37e ROI.

Ce prince, décoré du beau surnom d'*Auguste*, commence son règne en chassant les juifs de la France; les juifs qui, dans ces temps de troubles et d'incapacité industrielle, se livraient seuls au commerce, malgré la difficulté des relations dans un pays sans routes, sans ports, sans marine. Le stupide édit de Philippe était motivé *sur l'opiniâtre superstition des Juifs* et sur leurs usures excessives, comme si la foi solide de ces religionnaires n'était pas aussi respectable que toute autre, et comme si des hommes auxquels on interdisait et la propriété et la culture des terres n'étaient pas excusables de faire valoir leur or, en rançonnant un peu, pour toute vengeance, ceux qui les méprisaient, les maltraitaient et leur disputaient le feu et l'eau. On trouve

la même stupidité dans l'édit contre les jureurs et les blasphémateurs ; passe encore si Philippe ne se fût montré en cela que mauvais politique; mais nous le voyons, en 1181, condamner à l'amende les nobles qui ont juré *têtebleu*, *ventrebleu*, *corbleu*, *sangbleu*, et, cruauté inimaginable, faire noyer les vilains coupables de ces prétendus délits. De semblables folies, de la part d'un homme appelé *par le ciel* à veiller au bonheur des peuples, ne sont-elles pas de véritables crimes? mais poursuivons.

Philippe, aussi peu auguste dans son ménage que dans son administration, répudie deux reines, fait mettre son royaume en interdit par le pape dont il est aussi le vassal, et se fait convaincre en plein tribunal des torts dont il accusait Ysamberge, sa seconde femme. Le même pape qui a excommunié le roi de France lui ordonne de se réunir à son beau-frère, Richard, roi d'Angleterre, et de conduire en Syrie de nouvelles victimes à la peste et aux Sarrasins. En ce moment les chrétiens de l'Orient, ces champions de la religion des apôtres, se livraient entre eux à toutes les perfidies qu'entraîne la jalousie, et tournaient

contre eux-mêmes le fer dont ils étaient armés, lorsque le poison n'était pas l'instrument de leurs mutuelles trahisons. Telle était la conduite de ces guerriers de la foi, tandis qu'un mécréant, Saladin, leur vainqueur, épargnait les vaincus, les traitait avec humanité, et leur donnait l'exemple de la vertu.

Philippe, malgré l'avis des états, part pour la Palestine avec Richard; la plus brillante jeunesse de la France et de l'Angleterre marche à leur suite. Les deux rois, en partant, se jurèrent une solide amitié; on verra bientôt comment Philippe *Auguste* entendait ce tendre sentiment. Les alliés traversent péniblement la Méditerranée et, après avoir perdu beaucoup de monde au siége d'Acre, rejoignent enfin les croisés avec une armée encore affaiblie par la peste. Philippe, bientôt las de cette guerre lointaine, toute sainte qu'elle était, parle de revenir en France; Richard lui demande alors le serment de ne rien entreprendre contre ses états.... Il jure. Cependant à peine ce monarque est-il de retour en Europe qu'il devient parjure : il s'unit à Jean, frère du roi d'Angleterre, et qui aspire à le dépouiller, pendant qu'il com-

bat en Orient pour la conquête d'une tombe vide. Philippe lui-même s'empare de Gisors et du Vexin. Cette trahison, parvenue à la connaissance de Richard, lui fit reperdre en quelques heures tout ce qu'il avait conquis, avec tant de peine et de sang répandu, sur le sultan Saladin : il le lui rend pour obtenir une trève de cinq ans, et repasse les mers afin de punir son frère et son perfide beau-frère. Mais sa mauvaise fortune l'attendait en Autriche; il y reste vingt-deux mois prisonnier du cupide empereur, et n'obtient sa liberté qu'au prix exorbitant de cent cinquante mille livres sterling. Richard se raccommode avec son frère; mais il veut se venger de Philippe. Le monarque anglais entre sur le territoire français qu'il saccage; son beau-frère use de représailles, et tant de malheurs sont la suite d'un parjure de Philippe *Auguste*. La victoire de Bovine, seul trait glorieux de la vie de ce prince, fut amenée encore par un trait de félonie de sa part. Quoiqu'il eût fait la paix avec Jean, qui succédait à Richard au trône d'Angleterre, Philippe n'en soutint pas moins secrètement Arthus, neveu de cet Anglais, dans la guerre qu'il faisait à

son oncle. Malheureusement cet Arthus fut pris par les troupes anglaises, et décapité par ordre de leur roi. Philippe fut cause de ce crime, qu'il n'expia pas en battant, à Bovine, les alliés du roi d'Angleterre; on ne rachète point le sang avec du sang.

Achevons de peindre les crimes de ce roi violateur de tous ses sermens, en retraçant les désastres auxquels il livra les malheureux Albigeois ou Languedociens, pour se venger du reproche mérité qu'ils avaient fait aux grands et surtout aux ecclésiastiques de se souiller des vices les plus honteux. L'indigne Simon de Montfort était le principal agent des fureurs vengeresses du Roi; Raymond, comte de Toulouse, s'opposa à ce sicaire, avec les comtes de Foix, de Comminges, Gaston de Foix, Roger et Alphonse, roi d'Aragon. Innocent III, après avoir excommunié Raymond, avait ordonné à Philippe de s'armer contre les peuples du Languedoc, comme hérétiques ennemis de Dieu et de l'Eglise; il fut obéi. Simon de Montfort entre dans le pays à la tête d'une armée, parmi les chefs de laquelle, figurent les archevêques de Toulouse, de Rouen, de

Sens, les évêques de Lizieux, de Bayeux, de Chartres, de Comminges, de Causerans, de Lodèves, de Béziers, et un grand nombre d'abbés, vengeurs au nom du pape, au nom du ciel, des justes reproches adressés à l'ivrognerie, aux viols, à tous les genres d'excès dont ces ecclésiastiques déhontés se rendaient coupables. Béziers fut le premier théâtre des crimes commis par les troupes de Montfort; en peu de jours, les maisons ne furent plus que des monceaux de décombres et de cendres; des ruisseaux de sang coulèrent dans les rues; les femmes, les filles assouvirent la brutalité du soldat sur le corps de leur époux, de leur père, de leur frère, de leur fils.... les palpitations convulsives de l'agonie répondirent aux efforts délirans de la lubricité.... Carcassonne, Castelnaudary, Lavaur, Alby, subirent le même sort.... Et Dominique, ce forcené dont l'Eglise a fait un saint, encourageait du geste tant de meurtres, d'horreurs et de profanations. Ainsi se termina le règne de *Philippe-Auguste*. Lâches historiens, voilà les faits que voilent votre main corrompue.

LOUIS VIII.

38e ROI.

Dans les trois années qu'a duré le règne de ce roi, on ne trouve guère à citer que la catastrophe de l'affreuse tragédie commencée en Languedoc sous Philippe, son père. Mieux conseillé par ses courtisans, surtout moins soumis aux projets sanguinaires des papes, Louis eût peut-être chassé les Anglais de ses états, car il était né avec quelque valeur; mais l'indigne pontife l'ayant pressé de terminer la soumission des Albigeois, il ordonna au farouche Montfort de marcher en toute hâte sur Toulouse. Une bataille est livrée sous les murs de cette ville; le ciel y trahit encore la cause de Raymond. Toulouse est prise, saccagée, brûlée; plus de vingt mille habitans égorgés teignent de leur sang les débris de cette grande cité. Le malheureux souverain, veuf de toutes ses villes, entièrement dépouillé de ses trésors, de ses possessions, presque privé de la raison, consent à aller se traîner aux pieds du pape; il y va en effet, et reçoit le fouet comme un faible enfant, pour pénitence, sans doute,

des horreurs commises dans ses états, qu'il n'en livre pas moins au joug du spoliateur Louis VIII. Tels sont les hauts faits de ce prince qu'on a surnommé *le Lion* à cause de son courage, et qui eût mérité d'être appelé *le Tigre* à cause de sa férocité.

LOUIS IX, DIT SAINT LOUIS.

39e ROI.

Il faut convenir que si l'on n'a pas à reprocher à la mémoire de Louis IX des crimes proprement dits, il est au moins difficile de trouver, soit dans son règne, soit dans sa vie privée, les motifs de son apothéose. Il commença par gouverner sa maison, dit un historien, comme un sous-prieur régit son couvent : il faisait matin et soir de saintes lectures, apprenait par cœur beaucoup de passages des Pères de l'Église, qu'il citait avec une grande présence d'esprit, et communiait avec une ponctuelle régularité. Du reste, les premiers temps de son règne furent marqués par l'édification d'un bien grand nombre de temples, et par une foule d'ordonnances contre les jureurs et blasphémateurs. Tout

celà peut, aux yeux d'un pape, servir à faire un saint; mais aux yeux de la saine raison, il n'y a pas là le moindre élément des devoirs d'un grand roi, et toutes ces pratiques ne font pas avancer le genre humain d'un pas vers la prospérité.

Cependant les papes continuaient de donner à l'Europe, au temps de Louis IX, le spectacle scandaleux de leurs guerres avec les empereurs; alors, comme toujours, les rois de France, par une politique déplorable, servirent ces insatiables usurpateurs d'une autorité qui ne leur appartient point. Frédéric II, successeur de l'empereur Othon, avait ressaisi sur le pape Honorius tout ce qui lui avait été précédemment abandonné par ce même Othon. Honorius, ne pouvant lutter contre Frédéric, l'excommunie d'abord et demande ensuite du secours à Louis IX. L'empereur, qui avait contracté une alliance avec ce prince, crut pouvoir compter sur sa parole; il se trompait. Le pape offre à Charles d'Anjou, comte de Provence et frère du roi, les royaumes de Naples et de Sicile, s'il veut l'aider contre Frédéric; Charles accepte sans hésiter, et Louis, allié de ce même Frédéric, ap-

prouve cette acceptation. Plus tard, nous voyons l'usurpateur de Naples et de la Sicile consolider son usurpation par l'assassinat de Conradin, légitime héritier de ces pays. Le roi de France garde le silence sur ce crime. Après Grégoire IX et Célestin, qui se succèdent en assez peu d'années au trône pontifical, la tiare est remise à Innocent IV, prêtre audacieux et d'une astuce profonde. A peine est-il exalté qu'il dépêche un nonce vers Louis IX, pour l'exhorter de s'unir à lui contre Frédéric. Certain de l'assentiment du roi dévot, il vient en France et cite l'empereur devant un concile convoqué à Lyon, mais dans un si bref délai qu'il ne pouvait avoir le temps de s'y rendre. Qui se refusera de voir ici les manœuvres de trois perfides, Louis, Innocent et Charles d'Anjou, s'unissant pour dépouiller le possesseur de l'empire? Frédéric ne put comparaître, et le concile, frauduleusement composé, déclara ce souverain déchu de ses états de Naples et de Sicile. Frédéric étant mort de chagrin et son fils Conrard ayant été empoisonné par Mainfroy, Conradin, fils de ce Conrard, essaya de ressaisir sur Charles d'Anjou l'héritage de ses

pères ; mais la fortune ne répondit point à son courage. Vaincu, fait prisonnier dans une embuscade tendue à son armée, ce malheureux prince périt sur un échafaud avec douze de ses principaux officiers. Louis IX, frère de l'assassin, reste muet sur cet attentat et sur l'indignité imaginée par Charles d'Anjou, de faire promener Henri de Castille dans une cage de fer, à travers la Pouille et le Bénévent. Je ne sais si un tel silence, relativement à des crimes de famille que l'on connaît, est *canonique*, mais à coup sûr il n'est point moral.

Tels étaient les principes de sainteté de Louis IX, au moment où l'extravagance des temps et les rêves creux de sa propre imagination le firent songer à se croiser, à l'exemple des rois ses prédécesseurs. Les papes Innocent III, Honorius et Grégoire l'avaient fort exhorté à faire ce voyage; un accès de fièvre acheva de le décider. Dans le transport qui l'agite, il voit Jésus qui lui reproche son indifférence pour la cause sacrée. Louis, toujours délirant, jure que si le fils de Dieu lui rend la santé, il s'embarquera immédiatement, et il ne doute pas qu'il ne doive son rétablisse-

ment à ce vœu. Louis part enfin avec la reine Marguerite et un nombre considérable de seigneurs, qui traînent après eux leurs sujets et leurs trésors. Malheureux Français ! Dès l'île de Chypre, la peste avait moissonné un tiers de l'armée. Le roi touche cependant la rive infidèle ; il assiège et prend Damiette; mais ses avantages seront éphémères. Assaillies de toutes parts par des nuées de Mahométans, ses troupes, affaiblies d'ailleurs, réduites à rien par les maladies contagieuses, ne peuvent résister à tant d'ennemis et de chocs. Dans cette extrémité, Malexa, fils du sultan Meledin, fond sur l'armée de Louis et la taille en pièces. Le roi lui-même tombe au pouvoir des infidèles; huit mille livres pesant d'or, forgées à Paris, sont payées pour sa rançon, qui appauvrit le royaume. On raconte à ce sujet que, n'ayant pu acquitter sur-le-champ une telle rançon, le roi chrétien mit aux mains des Musulmans une hostie consacrée.... Il est peu croyable que des mécréans aient accepté un pareil gage pour caution de huit mille livres d'or, quand ce n'eût pas été une profanation de la part de Louis de la leur livrer.

Quoi qu'il en soit, le saint futur, pour

ne pas revenir les mains vides de sa croisade, en rapporta quelques reliques, des os en poudre et plusieurs morceaux de bois béni : ce fut la valeur de l'or et du sang des Français. La religion trouva-t-elle dans ce pèlerinage inutile, ruineux et sanglant, de nouveaux motifs d'apothéose? On ne sait; mais la raison n'y voit qu'un cruel et coupable délire.... Il est vrai qu'à son arrivée en France, le premier soin de Louis fut de renouveler ses ordonnances contres les jureurs, les blasphémateurs, les hérétiques : misérables aberrations d'un cerveau fêlé, dont il est bien d'avoir pitié, mais non pas quand ce fanatique répète : « Les hérétiques, il faut leur enfon-» cer l'épée dans la gorge aussi avant » qu'elle peut entrer. »

Ce n'est pas dans les concessions de morale que les dévots se montrent scrupuleux : non-seulement Louis IX avait, dit-on, fermé les yeux sur quelques peccadilles galantes de sa femme Marguerite en Orient; mais nous le voyons légitimer deux enfans qu'elle avait eus précédemment d'un prêtre, et trois autres de son mariage avec Guy de Dampierre. Tous cinq eurent part à la succession royale.

On croira peut-être qu'après le résultat de sa croisade, Louis IX fut à jamais dégoûté de ces pèlerinages lointains, si funestes à la France, si malheureux pour lui-même! Nullement. Cet accès de folie lui revint vingt ans plus tard; il se croisa de nouveau. Une tempête affreuse, présage du malheur qui attendait ce prince en Afrique, assaille sa flotte sur les côtes de la Sardaigne; il prend terre cependant et assiège Carthage, qui lui coûte la fleur de son armée. Louis se disposait à investir Tunis, lorsque la peste, auxiliaire redoutable des Sarrazins, atteint les Français de ses miasmes meurtriers; le roi lui-même est frappé du fléau. Ses yeux se creusent, son visage devient livide, il chancelle, il tournoie, il tombe... et des infidèles qui passaient au bord d'un fossé furent saisis d'un odeur infecte : c'était le cadavre d'un grand roi, de celui dont le pape Boniface VIII devait faire *saint Louis*.

PHILIPPE III, DIT LE HARDI,

40e ROI.

PhilippeIII succéda à son père en Afrique ; il fut proclamé par l'armée. Les croisés, soutenus par un renfort venu d'Angleterre et de Sicile, remportèrent sous ce prince quelques avantages, dont il profita pour conclure une trève avec les Musulmans et revenir en France. Philippe avait perdu pendant cette croisade Louis, son père, Isabeau, sa femme, son oncle, sa tante et son cousin. De retour en France, il perd encore Louis son fils aîné, que Marie de Brabant, seconde femme du roi, est accusée d'avoir fait empoisonner par Pierre de la Broche, favori de cette princesse et chambellan de Philippe. Cet officier accuse hautement la reine, et déclare lui avoir obéi en sacrifiant le prince royal. Il n'en est pas moins perdu. On instruit contre Marie ; mais les preuves manquent, et elle affirme son innocence par serment. Le roi, prétendant toutefois s'éclaircir plus amplement sur ce fait, prépare à la postérité une preuve

irrécusable de son idiote superstition en envoyant consulter, *de l'avis des clercs et docteurs*, une vieille femme, patentée sorcière. Tandis qu'on délibérait, la reine payait. On juge que, le grimoire de la pythonisse longuement consulté, Marie de Brabant se trouva pure comme une blanche colombe.

Jusqu'ici on n'a vu Philippe que malheureux et crédule, après un éclair de gloire en Afrique; disons maintenant qu'il se montra criminel en épousant la cause de son oncle, Charles d'Anjou. Mais le jour de la vengeance des Siciliens est arrivé. Entendez-vous cette cloche au son lugubre qui, de proche en proche, trouve des échos dans toutes les cloches de cette île aux souvenirs héroïques? ce sont *les Vêpres siciliennes* du jour de Pâques 1282; c'est la réaction terrible d'un peuple opprimé; ces cris plaintifs, qui murmurent au loin, c'est l'agonie des malheureux Français que Charles d'Anjou fit les instrumens de sa tyrannie. On les égorge en proférant avec rage *meurent les tyrans!* lorsqu'eux-mêmes obéissaient en esclaves..... Et par un arrêt impénétrable de la Providence, l'usurpateur, le véritable, le seul

tyran, échappe au massacre. Cette grande victime manque à ce juste et solennel sacrifice.

Charles accourt en France. Philippe, son oncle, lui promet une puissante armée pour reconquérir la Sicile, où il ne reste de Français que ceux livrés aux vers sous le gazon.

Un matin, aux premiers rayons du beau soleil d'Italie, les Siciliens voient une flotte nombreuse s'avancer vers leurs ports; le pont des vaisseaux est couvert de guerriers ceints d'une écharpe rouge, marque de la guerre sainte contre les excommuniés; et n'oublions pas que les pontifes, prompts à excommunier tout ce qui leur résiste, sont les alliés de Charles et de Philippe. Il faut laisser débarquer ces ennemis formidables; on ne connaît point encore ces cratères roulans qui porteront au loin la mort. Cependant les généraux de Pierre d'Aragon, que les peuples de la Sicile ont appelé à régner sur eux, opposent une longue résistance aux troupes de Philippe; Charles d'Anjou meurt sans avoir triomphé. Charles, fils puîné du roi de France, est investi du royaume de son grand-oncle par le pape Martin IV. Ainsi

voilà l'usurpation consommée par les enfans même de saint Louis, et cette usurpation paraît devoir se consolider d'autant plus que Pierre d'Aragon, roi légitime puisqu'il régnait par la volonté de la nation, meurt de douleur, d'impatience, de désespoir. Philippe, qui avait marché en personne contre Pierre et s'était emparé de Gironne, vit arrêter ses succès au moment où il allait rester maître de l'Aragon et de la Sicile. La peste, cet invisible ennemi qui avait tué saint Louis, planait sur le camp de son fils, et décimait l'armée française. Le roi, atteint du fléau, meurt à Perpignan. Ainsi périt, après quinze ans d'un règne obscur, ce Philippe dit le Hardi, dont la médiocrité égala celle de son père, et qui ne montra pas plus de loyauté que lui.

PHILIPPE, DIT LE BEL,

41e ROI.

Voici un des tyrans les plus félons et les plus fourbes qui aient déshonoré le trône ; c'est un des rois qui ont arraché le plus de larmes et de sang à la France.

Guy, comte de Flandre, allait marier sa fille avec le prince de Galles, fils d'Edouard, roi d'Angleterre. Philippe, craignant que cette union ne mît un jour Guy en état de soutenir ses droits, qu'il voulait violer, le persuada d'amener sa fille à la cour de France avant de se rendre à Londres. Cette princesse était la filleule du roi; son père ne crut pouvoir s'opposer à ce qu'il demandait. Mais que devint le comte lorsque, dès son arrivée à Paris, Philippe, abusant de l'hospitalité, fit jeter ce prince dans une prison et renfermer la jeune fille dans une tour du palais? Le lendemain un héraut déclare à Guy de Frandre qu'étant le vassal du roi, celui-ci n'entend pas qu'il marie sa fille sans son consentement... Pleurs de la princesse, supplications de son père, remontrances des grands du royaume, la beauté, l'innocence, la jeunesse outragée, rien ne put changer la détermination du tyran. Cette princesse infortunée, après plusieurs années de captivité, mourut dans les chaînes. La Flandre avait été envahie; le comte Guy, père désespéré, souverain dépouillé, ne savait plus où porter ses pas et ses vœux. Le roi lui fait persuader par Robert,

comte d'Artois, de venir à Paris, où ses états et la bonne grâce de Philippe lui seront rendus. Sur cette promesse, ce prince, qui ne peut croire à une seconde perfidie, vient accompagné de Guillaume et de Guy, ses deux fils. Un grand nombre de seigneurs flamands les accompagne... Eh bien! le comte, ses enfans, toute leur suite, sont arrêtés et conduits dans diverses citadelles...

Cependant Philippe ayant précédemment cité au parlement de Paris, comme vassal de la couronne de France, Edouard Ier roi d'Angleterre, et ce monarque ayant refusé de comparaître, une guerre, pour laquelle il s'était ligué avec le comte de Flandre, avait suivi ce refus; mais les alliés avaient été défaits à la bataille de Furnes.

Les Flamands, indignés de la seconde captivité de leur prince, courent à Londres invoquer de nouveau l'amitié d'Edouard qu'ils ont servi jadis... Il promet de seconder leur vengeance, et leur donne quelques troupes; mais la fureur, la haine qu'ils portent à Philippe sont leur meilleur auxiliaire. Un tisserand, un boucher conduisirent, dit-on, ces cohortes vengeresses...

Quarante mille Français leur furent opposés dans les plaines de Courtrai... Il en restait trois cents après la bataille. Jamais défaite d'un roi de France ne fut aussi sanglante, aussi complète... L'élite de la noblesse française périt dans cette journée ; on porte à douze mille le nombre des gentilshommes que le fer des Flamands y moissonna.... Et ce fut pour soutenir la plus insigne félonie que tant de braves gens perdirent la vie! Philippe ressaisit la victoire devant Mons ; mais on frémit en lisant qu'une guerre injuste coûta à la malheureuse France plus de quatre cent mille hommes.

Esquissons rapidement les démêlés que Philippe-le-Bel eut avec le pape Boniface, VIII, prêtre non moins orgueilleux; non moins ambitieux que lui. Albert d'Autriche venait d'être élu empereur ; Boniface outré de la retraite que le roi avait donnée à la maison de Colonne, ennemie de ce pontife, ne trouva rien de plus simple que d'investir Albert du royaume de France. Voici la lettre qu'il écrivit dans ce temps à Philippe ; c'est un chef-d'œuvre de folie orgueilleuse que nous ne voulons point altérer.

Boniface, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à Philippe.

« Crains Dieu, et observe ses com-
» mandemens. Nous voulons que tu saches
» que tu es notre sujet (le sujet du ser-
» viteur des serviteurs de Dieu!), tant au
» temporel qu'au spirituel, et que ce n'est
» à toi de conférer aucunement ni pré-
» bende, ni bénéfice aucun; si tu en as
» la garde de quelqu'un d'iceux, si faut-il
» que tu en réserves les fruits pour celui
» qui y succède. Si tu en as conféré quel-
» qu'un nous ordonnons que la collation
» soit nulle; révoquons tout ce qui en aura
» été fait, et estimons fous et étourdis
» ceux qui croiront le contraire. »

La réponse de Philippe est au moins fondée en principes, en principes de despotisme s'entend. « Soit avertie ta grande » folie et égarée témérité, répondait-il, » qu'aux choses temporelles nous n'avons » que Dieu seul pour supérieur..... » Les peuples ont prouvé depuis aux rois que la puissance nationale était supérieure aussi à la tyrannie.

Boniface VIII étant mort de rage d'un soufflet qu'il avait reçu de Scara, envoyé

près de lui par Philippe, Clément V, qui lui succéda, fit la paix de Rome avec le roi. Ce pape, après avoir transporté le saint-siége à Avignon, en 1308, aida Philippe-le-Bel à abolir l'ordre des templiers. Ces guerriers religieux, renommés pour leurs débauches et leur valeur, avaient glorieusement servi le roi à la bataille de Mons; il les en récompensa en faisant brûler un grand nombre d'entre eux avec Jacques Molai, leur grand-maître.... Lecteur, quand vous passez sur la petite place située sur le milieu du Pont-Neuf, à Paris, votre imagination peut se reproduire le bûcher des templiers. C'est là qu'un envoyé tardif, un envoyé du remords apportait leur grâce, tandis qu'ils chantaient eux-mêmes l'hymne de leur mort,

Mais il n'était plus temps, les chants avaient cessé.

Philippe avait souffert les débauches de ces moines armés; il ne put souffrir leur opulence. Il les sacrifia pour s'emparer de leurs biens.

LOUIS X, dit *le Hutin*; PHILIPPE V, dit *le Long*, et CHARLES IV, dit *le Bel;* 42e, 43e et 44e ROIS.

Ces trois rois étaient fils de Philippe-le-Bel, et lui succédèrent l'un après l'autre. « Tous trois, dit un historien, furent » cocus; mais leur cocuage célèbre fit rire » la nation, et ne la vengea pas. » Louis X, prince insolent, mutin (c'est ce qu'on entend par Hutin), dissimulé, ingrat, imprudent, se montra aussi avide, aussi fourbe que son père. Le seul acte remarquable de sa vie fut un crime : il fit pendre au gibet de Montfaucon Enguerrand de Marigny, son ministre. Ce seigneur fut reconnu innocent; on réhabilita sa mémoire; mais sa mort reste imprimée à la mémoire de Louis X comme une tache d'infamie.

Le règne de Philippe-le-Long doit être cité pour les extorsions et les brigandages commis au nom du roi. Ajoutons que ce prince rapace rappela les juifs, et que lorsque, confians dans sa parole *royale*, ils furent rentrés en France moyennant une forte taxe, il les chassa de nouveau.

Charles IV, dit *le Bel*, fut le premier qui accorda aux papes de lever des *décimes* sur les églises de France, afin d'en pouvoir percevoir à son tour; accord avare, injuste, tyrannique, digne d'un prêtre et d'un despote. Ce roi se souilla du sang de Philippe et Gautier de Lanoi, qui avaient obtenu les bonnes grâces de Marguerite, femme de Louis-le-Hutin, et de sa propre épouse.... Ces infortunés payèrent cher quelques instans de bonheur : après avoir été mutilés, ils furent écorchés vifs... Un frisson glacial parcourt les veines en songeant à de telles horreurs. Charles IV est le dernier prince de la première branche des Capets.

Ici commence la branche dite de Valois, seconde partie de la race des Capets, et qui a régné jusqu'à Henri III inclusivement.

PHILIPPE DE VALOIS,

45e ROI.

Charles-le-Bel n'avait laissé en mourant que trois filles, et la reine Jeanne enceinte d'un quatrième enfant, qui mou-

rut en naissant. Dans cette situation, Edouard III, roi d'Angleterre prétendit que la couronne de France lui revenait, comme descendant de Philippe-le-Bel par sa mère; mais la loi salique lui ayant été opposée, le trône fut donné à Philippe de Valois, cousin-germain du roi défunt, et fils de Charles de Valois, fils lui-même de Philippe-le-Hardi.

Ce premier monarque de la branche de Valois entraîna la France dans de grands malheurs; énumérons-les rapidement. Les Flamands étaient révoltés contre leur prince, qui les accablait d'impôts et de vexations; Philippe court au secours de ce tyran contre ses sujets; il les attaque et les défait à la bataille de Cassel; près de vingt mille restent sur la place, massacrés par des Français, esclaves armés contre la liberté de leurs voisins, dont ils ont le malheur de ne pas connaître le prix.

Philippe VI, roi sans prudence, sans politique, somme ensuite orgueilleusement Edouard III de venir lui rendre hommage pour la Guienne; il y vient, et, non content de voir son égal à ses pieds, Philippe le traite avec insolence, avec

dureté. Ce monarque humilié, la rage dans le cœur, la menace à la bouche, repasse la mer, qu'il va bientôt couvrir de ses vaisseaux armés contre son fier voisin. En effet, le roi de France succombe au combat naval de l'Ecluse ; trente mille Français y périssent en moins de trois heures. Mais ce ne fut que le prélude des désastres de Créci ; là toute l'armée française fut anéantie..... Le soldat anglais était las de tuer. Le soir de ce jour meurtrier, les rayons du soleil couchant ne dardaient plus sur ces belles armures françaises qu'il avait éclairées à son lever : tous nos guerriers avaient roulé dans la poussière ; et le duc d'Alençon, frère du roi, étendu sans vie auprès d'eux, ne les commandait plus que sur la route de l'éternité.... Voilà cependant quel fut l'effet d'un caprice orgueilleux de Philippe V, et cette conséquence de l'amour-propre humilié d'Edouard III se fera sentir pendant cent douze ans.

La France, réduite à la dernière extrémité après ce grand échec, vit encore ajouter à sa détresse par l'augmentation des impôts, par la mauvaise administration des finances et par l'établissement des

gabelles, charge inique dont Philippe se prévalait d'avoir eu la première idée. Non content de ces extorsions, exercées au nom du roi par les gens d'église, auxquels il avait confié les clefs du trésor, Valois mit le comble à l'exécration du peuple en portant la valeur de l'écu d'une livre seize sous à trois livres quinze sous..... Devenez roi, et cette falsification des monnaies, qui fait pendre un particulier, comptera parmi vos actes d'utile précaution.

JEAN,

46e ROI.

Jean, fils aîné de Philippe, commença son règne par un acte de barbarie, en faisant exécuter, au milieu de la nuit, Raoul Denesle, connétable de France, accusé, mais nullement convaincu, d'avoir conspiré avec les Anglais. Charles d'Espagne de la Cerda, ayant succédé à ce malheureux officier, fut bientôt assassiné lui-même par les sires d'Harcourt, le seigneur de Maubué et Colinet Doublé, qui, dit-on, n'agirent qne par l'instigation de *Charles-le-Mauvais*, roi de Navarre. Jean acheva

de s'aliéner la nation en faisant décapiter ces derniers gentilshommes sans la moindre procédure. La hache vengeresse ne put atteindre la tête couronnée du Navarrois, et ce fut un malheur. *Charles-le-Mauvais*, qui avait été emprisonné puis relâché, appelle Edouard III au secours de sa vengeance, et ouvre pour la France une longue suite de calamités. Le monarque anglais envoie contre Jean une formidable armée, sous le commandement du *prince Noir*, héritier du trône. Les adversaires se rencontrent près de Poitiers. La position des Anglais était mauvaise; ils ne pouvaient vaincre s'ils combattaient; le prince de Galles sentit son danger et voulut prévenir une catastrophe. Edouard III, consulté, consentait à rendre au roi de France tout ce qu'il avait pris, et à *tenir son armée à sa merci;* Jean voulut obstinément livrer la bataille. Le salut des vaincus est quelquefois de n'en point espérer; les Anglais combattirent avec le courage du désespoir; ils triomphèrent. L'armée française fut entièrement défaite; le roi lui-même tomba au pouvoir de ses ennemis. On le conduisit à Londres; y il resta cinq ans prisonnier : période de

guerres civiles, de séditions, de brigandages et de pauvreté, durant laquelle le royaume languit accablé de tous les genres de maux. Jean obtint enfin sa liberté; une foule de villes et plusieurs provinces furent abandonnées aux Anglais; de plus, il fallut leur payer trois millions d'écus d'or.

De retour dans ses états, Jean, peu satisfait des flots de sang et d'or que ses méfaits avaient coûté à la France, songea bientôt à lui imposer un nouveau tribut en rêvant un projet de croisade. Il passa en Angleterre pour entretenir Edouard de ce projet, et lui proposer de concourir à son accomplissement. D'autres assurent que le roi fut ramené aux bords de la Tamise par son amour pour la belle comtesse de Salisbury, femme emportée, qui imposa à cet amant couronné une tâche secrète qu'il ne put achever sans compromettre sa vie. Quoi qu'il en soit, Jean mourut à Londres, le 13 avril 1363, laissant la couronne à son fils aîné, qui valut mieux que lui.

CHARLES V, DIT LE SAGE,

45e ROI.

Pour enlever à ce roi le surnom de *Sage*, je n'aurai besoin que de citer les guerres injustes ou impolitiques qu'il s'attira : 1o en refusant d'exécuter le traité de Bretigny, signé par son père avec les Anglais ; 2o en vengeant le meurtre de Blanche de Bourbon sur Pierre de Castille, son époux et son assassin. Par la premièreguerre, Charles V méritait de perdre sa réputation de sagesse, puisqu'il s'exposait au danger qui résulte toujours de la violation des conventions jurées; après la seconde, il ne se montra ni sage ni généreux, puisqu'il exigea de Henri de Castille, vainqueur, meurtrier et héritier de son frère Charles, qu'il reconnût devoir sa couronne au roi de France, et se tînt pour son vassal. Ajoutons que l'illustre Bertrand Duguesclin, fait deux fois prisonnier dans ces hostilités, vit polluer sa gloire par des exploits inutiles et défenseurs d'une mauvaise cause. Mais voici, de la part de la Charles V, plus qu'un oubli de sagesse.

Montpellier, nouvellement soumise par les armes du roi, avait reçu dans son sein d'avides officiers qui maltraitaient ses habitans et violaient leurs droits. Cette ville se révolte, tue quatre-vingts de ces officiers et jette leurs cadavres dans un puits. Ces Languedociens ne tardèrent pas de sentir que leur vengeance avait été trop loin; le duc de Berri, envoyé contre eux avec une armée, s'étant fait précéder par une terrible proclamation, les consuls, les échevins, les principaux du pays allèrent au-devant du prince la corde au cou, en habits déchirés et criant miséricorde. Le farouche envoyé du roi pousse son cheval au travers des habitans, sans écouter leurs supplications; il trouve les portes abandonnées et toute la population agenouillée dans les rues et criant: *Miséricorde! miséricorde!* Insensible à ce spectacle déchirant, le duc fait dresser un échafaud sur la place, et avant de désigner les victimes qu'il prétend y faire monter, il fait publier à son de trompe l'arrêt suivant: « Tous les pri-
» viléges des habitans de Montpellier leur
» sont ôtés, ainsi que leurs consulat,
» maison, arches, communes, uni-
» versité, cloches, et toutes juridictions

» de la cité ou *ès-cours royales.* » Lui-même ajouta d'une voix tonnante que « six cents personnes choisies parmi le » peuple étaient condamnées à mourir, » savoir : deux cents décapitées, deux » cents pendues, deux cents brûlées, et » leurs enfans, déclarés infâmes, réduits à » perpétuelle servitude. De plus, que les » consuls, aidés de certains conseillers des » cours, tireraient les corps des officiers du » roi du puits dans lequel on les avait » jetés, et leur donneraient la sépulture » de leurs propres mains ; qu'enfin une » chapelle serait fondée sur le terrain où » ils reposeraient, et qu'on y appellerait » les fidèles à l'office avec la cloche ayant » servi aux rebelles à sonner le tocsin. » L'indigne sicaire fit exécuter en sa présence les six cents victimes ; il entendit leurs cris d'une oreille de fer ; il sourit aux jets de leur sang lancés jusqu'à lui. Suffit-il maintenant de dire que Charles V, qui avait expressément ordonné ces horreurs, mérite de perdre le nom de *Sage*, et ne doit-on pas y substituer celui de *Cruel?*

CHARLES VI.

48e ROI.

Charles VI succéda à son père à l'âge de douze ans; il en régna treize avec sa raison, devint fou en 1393, et donna, pendant vingt-neuf années, l'exemple d'un sceptre reposant aux mains d'un prince frénétique. Charles, encore guidé par son bon sens, s'engagea, contre l'avis de son régent, dans une guerre de Flandre qui lui réussit, mais dont il déshonora le succès, par le massacre de sang froid de tous les gouverneurs des villes qui s'étaient rendues à ses armes. Non content de cette barbarie, le roi fit réduire en cendres la ville de Courtrai, parce qu'elle célébrait tous les ans une défaite des Français, et conservait deux cents paires d'éperons dorés pris sur eux à la bataille de Courtrai. Paris, à l'exemple de Rouen et d'Orléans, s'était soulevé contre les traitans et les officiers qui l'accablaient, au nom du roi, de tailles et d'énormes impôts; exactions auxquelles se joignaient celles de la cour de Rome. Charles entre à Paris à la tête d'une armée, jette à la tête du

prévôt des marchands les clefs qu'il lui présentait, fait arracher les chaînes attachées aux deux bouts de chaque rue, répand ses soldats dans toute la ville, désarme les citoyens et fait porter à la Bastille, nouvellement érigée, les armes qu'on leur avait enlevées. Le roi se saisit ensuite de trois cents notables habitans, et les fait exécuter en sa présence sous les croisées du Louvre.

Charles était déjà fou quand des querelles envenimées éclatèrent entre la maison de Bourgogne et celle d'Orléans. Ce roi apprit avec un stupide sang-froid l'assassinat de Louis d'Orléans par *Jean-sans-Peur;* il demeura insensible aux factions qui, après ce meurtre, divisèrent la France et en livrèrent l'entrée aux Anglais. La bataille d'Azincourt, gagnée par ces insulaires, entraîna la perte de toute la Normandie et du Maine, qui passèrent sous leurs lois. Pendant ces conquêtes, le duc de Bourgogne remplissait Paris de carnage et de sang; mais ce prince féroce tomba sous les coups vengeurs de Tannegui du Châtel. Philippe-le-Bon, son fils, lui succéda, et les malheurs de la France en augmentèrent, car il s'unit contre elle

avec Henri V, roi d'Angleterre. La lubrique Isabeau de Bavière, femme adultère de l'insensé Charles VI, se ligua elle-même avec ce monarque étranger, au mépris des droits de son propre fils ; officiers anglais ou bourguignons avaient droit à ses bonnes grâces s'ils servaient bien la coalition..... On montre encore, derrière le palais de Justice, une tour où cette femme ardente prodiguait, dit-on, ses charmes et son délire en récompense des exploits sanglans des guerriers.

Tant de désordres, tant d'impuretés, furent pourtant l'infame conséquence de l'inamovibilité des rois, poussée jusqu'à la sotte extrémité de respecter le règne d'un fou..... La nation respira en voyant Charles VI descendre dans la tombe ; elle se rappela quelques traits de valeur de Charles VII, son fils ; elle espéra. Mais que devinrent les bons citoyens en entendant un héraut crier par les rues : *Vive le roi ; Dieu donne bonne et longue vie à Henri VI, par la grâce de Dieu roi de France et d'Angleterre, notre souverain seigneur.* L'impudique Isabeau nous avait livrés aux Anglais.

CHARLES VII,

49e ROI.

Comme dauphin, Charles VII s'était rendu coupable de participation à l'assassinat de Jean de Bourgogne. Cet homme fut sans doute un monstre; mais il fallait le vaincre et non l'égorger par trahison. Toutes les vertus d'un Trajan, d'un Julien, d'un Marc-Aurèle ne rachèteraient pas une telle action; et certes! *Charles-le-Victorieux* ne pratiqua jamais la vertu, à moins qu'on ne veuille honorer de ce nom l'orgueil et l'ambition qui lui mirent les armes à la main, quand la honte l'eut tiré des bras de la volupté.

Charles VII ayant reconquis son royaume, grâce à ses généraux, ne les paya que par l'ingratitude la plus révoltante. Les Anglais étaient maîtres de Paris et de tout le pays en-deçà de la Loire; ils avaient mis le siége devant Orléans; et Charles, qu'ils appelaient dérisoirement le roi *de Bourges*, donnait des fêtes à Tours pendant que le bélier anglais renversait les remparts de la ville assiégée. C'est à cette occasion qu'un gentilhomme, consulté par

ce prince sur un bal qu'il donnait, lui répondit : « Sire, il faut convenir qu'on » ne peut perdre un royaume plus gaî- » ment. » Tout à coup paraît une jeune fille inspirée, disent les prêtres, fanatique, disent des gens raisonnables ; elle court auprès de Charles, lui révèle les inspirations qu'elle nomme sa mission divine, et demande des armes pour délivrer Orléans. Jeanne d'Arc avait dix-huit ans ; elle était brune, fortement constituée. A cet âge et avec une telle organisation tout sentiment est une passion violente ; voilà la cause de l'exaltation de cette simple bergère, dite *la Pucelle*. L'exemple est à la guerre un des élémens les plus sûrs du succès : Jeanne, armée de toutes pièces, saisit une bannière fleurdelisée ; elle se montre aux Anglais sur les murs d'Orléans ; son bras les frappe ; c'est un héros. Pourtant ce héros est une femme... Il n'y a plus de guerriers timides dans l'armée. Si le fanatisme peut enfanter des prodiges de valeur, il peut aussi glacer le courage des plus vaillans. Talbot, forcé d'abandonner Orléans à cette fille audacieuse, qu'il prend peut-être pour un archange, lui abandonne encore la victoire à Patay. Les Anglais fuient de toutes parts ;

presque toute la France est reconquise ; Jeanne la Pucelle, tenant Charles par la main, le conduit à la cathédrale de Reims, où le trésor de la sainte ampoule s'ouvre pour oindre ce monarque *vainqueur*. Depuis lors, Charles ne connut plus les revers. Metz, Paris, Rouen, la Normandie, la Guienne, rentrèrent sous sa domination ; Calais resta seul aux Anglais ; mais, il faut le redire, Jeanne d'Arc, Dunois, Penthièvre, Foix, d'Armagnac, tels furent les vainqueurs, et l'on va voir comment Charles récompensait ses généraux. Quelques mécontens s'étaient déclarés en Champagne ; le roi, après les avoir battus, pardonna à tous, et fit périr Alexandre d'Orléans parce qu'il avait mal parlé de ses amours. A une autre époque, ce monarque, stupidement fanatique, vit avec froideur Gilles de Retz, maréchal de France, accusé de sortilége, monter au bûcher des inquisiteurs du temps. Et cette Pucelle d'Orléans, à l'enthousiasme de laquelle il devait la conquête de son royaume, comment se conduisit-il à son égard quand elle fut tombée au pouvoir du duc de Bedfort? Il laissa brûler l'héroïne par ces Anglais qui ne lui avaient point pardonné leur

défaite et qui, peut-être, redoutaient encore son exemple et son bras. Il la laissa brûler, lorsqu'il eût suffi de signifier au roi d'Angleterre que, si Jeanne périssait, le même sort serait réservé à tous les généraux anglais tombés aux mains des Français. Un tel souvenir soulève l'indignation en déchirant le cœur. Pauvre bergère de Domremi! elle expia par le plus affreux supplice l'honneur d'avoir sauvé la patrie! Charles, long-temps après le martyre de cette infortunée, ordonna que son procès fût revisé, et elle fut pleinement justifiée du crime de sorcellerie qui lui avait été imputé... Le grand effort d'un roi qui lui devait sa couronne!

Résumons ce long règne, qui fut précédé d'un assassinat et semé de vices, parmi lesquels on aperçoit à peine quelques faits glorieux.

Charles fut cruel pendant les premières années de sa vie; plus doux, plus humain quand le malheur l'atteignit, il devint hautain, ingrat dans le succès; lâche, voluptueux dès qu'il fut maître du royaume; dur, soupçonneux sur la fin de ses jours. On voit encore à Meun-sur-Ièvre, près Bourges, les ruines d'une petite forteresse

dans laquelle ce roi s'était renfermé pour se soustraire aux trames que son fils ourdissait, lui avait-on dit, contre ses jours. Peu rassuré encore par les remparts et les fossés de ce donjon, Charles prit en défiance tous les officiers qui l'environnaient ; il finit par refuser les alimens qu'ils lui présentaient : en un mot, il se laissa mourir de faim de peur d'être empoisonné. Triste fin d'un prince qui n'avait jamais su se faire d'amis sur lesquels il pût compter.

LOUIS XI,

50e ROI.

Sans doute, dans les soixante-quatre rois qui ont régné sur la France par la grâce de Dieu, plusieurs se souillèrent de plus de forfaits que Louis XI, mais aucun ne se montra aussi fourbe, aussi perfide ; nul ne cacha autant de noirceur sous un sourire et ne se livra au crime avec autant d'apparente piété. Le premier acte du règne de ce sombre despote révèle son caractère fourbe et barbare : les préposés des gabelles commettaient des exac-

tions à Reims ; le peuple se soulève et tue plusieurs de ces agens du fisc. Louis, informé de cette rebellion, au lieu de la réprimer ouvertement, envoie à Reims des soldats déguisés en marchands et en laboureurs. Ils se saisissent aussitôt de cent notables, et, sans forme de procès, les font périr sur l'échafaud. Ecartant les feuillets menteurs de Philippe de Commines, continuons d'examiner les actions de ce despote artificieux. Dans cette guerre dite du *bien public*, dont le soulagement des peuples ne fut que le prétexte, et l'anéantissement de quelques seigneurs le motif, Louis marcha contre le duc de Bretagne et le comte de Charolais, auxquels s'étaient réunis le duc de Berri, frère unique du roi, le duc de Bourbon et le comte de Dunois. Après la bataille de Montlhéri, où le sang de tant de Français coula de part et d'autre pour soutenir l'ambition des grands, Louis, en signant le traité de Conflans, promit d'oublier les torts des révoltés ; et à peine avait-il jeté la plume que deux cents bourgeois de Rouen périssaient par son ordre, sans la moindre instruction. Par le même traité, le roi avait investi son frère de la Normandie ; mais

dès que les seigneurs naguère ligués contre lui furent désarmés, il s'empara de la plupart des places de cette province. Cette infraction allait rallumer la guerre lorsque Louis, ce politique si renommé, se laissa engager dans une conférence à Péronne avec Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, qui avait succédé à son père, Philippe le Bon. Le duc avait appris que Louis, toujours perfide, toujours dissimulé, promettait des secours aux Liégeois révoltés, tout en blâmant hautement leur révolte contre Charles, leur souverain. Quand la prétendue conférence fut ouverte, le Bourguignon dit au roi : « Mon beau cou-
» sin, vous êtes mon prisonnier et le reste-
» rez, parbleu, jusqu'à ce que vous cédiez
» au duc de Berri, votre frère, la Champa-
» gne et la Brie, en échange de la Nor-
» mandie que vous lui avez frauduleuse-
» ment reprise. De plus, nous marche-
» rons, côte à côte, à la tête de vos
» troupes et des miennes pour réduire les
» Liégeois, après quoi vous serez libre. »
Louis dut se résigner; Charles le Téméraire le battait avec ses propres armes; mais il ne put jamais pardonner à son frère l'humiliation qu'il lui avait attirée dans

cette circonstance. On apprend un jour que le duc de Berri est mort; Louis est accusé de lui avoir fait donner du poison par Henri de La Roche, maître-d'hôtel du prince; Jourdain Fabre, son grand-aumônier, a préparé le breuvage fatal. Le *pieux* Louis se montrait conséquent : il associait un ministre de la religion à son attentat. Charles le Téméraire, qui voulait faire son gendre de l'infortuné duc de Berri, jura de venger sa mort en saccageant les états de Louis XI. Il entre en Picardie, puis en Normandie, où il met tout à feu et à sang. Le traité de Bouvines fait cesser ces brigandages; mais ils se renouvellent bientôt avec la guerre entre deux hommes également perfides, également ambitieux, également prodigues du sang humain. Après le traité de Vervins, qui termina ces dernières hostilités, Charles de Bourgogne livra à Louis le connétable de Saint-Pol, que le dernier prétendait être traître envers lui, et que le premier livrait pour s'emparer de ses domaines. Cet infortuné fut décapité sans procès; un signe du monstre couronné fut l'arrêt de ce seigneur. Le farouche Tristan, exécuteur des volontés sanguinaires du despote,

n'en demandait pas davantage. Il faudrait dépasser de beaucoup les bornes que nous nous sommes proposées, si nous voulions rapporter tous les crimes dont le sombre Louis XI noircit sa vie. Citons seulement ses principaux forfaits. Le comte d'Armagnac, dépossédé de ses terres, se saisit de la ville de Lestore; Louis marche contre lui pour le châtier. Cependant le cardinal d'Arras, général du roi, conclut en son nom un arrangement avec le comte. Pour plus de solennité, les deux contractans rompent une hostie, chacun en prend la moitié et jure dessus que l'accord sera respecté. D'Armagnac ouvre les portes de la ville, et reste tranquille dans son palais... Qui ne frissonnera en lisant que le cardinal, un prince de l'église, un membre du sacré collége, fait aussitôt saisir ce seigneur trop confiant et le fait massacrer. C'est ainsi que les ministres du ciel entendent quelquefois la charité chrétienne et respectent la foi jurée. Mais parlons d'un crime plus horrible encore, crime dont le retentissement dans la postérité suffira pour armer toutes les générations d'une juste exécration contre la mémoire de Louis XI. Ce tyran tenait à la Bastille

Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, son cousin, qu'il punissait par une longue captivité de sa participation à la guerre dite *du bien public*. Et quelle captivité, grand Dieu! Cet illustre prisonnier était renfermé dans une cage de fer, trop petite pour qu'il pût s'y coucher. Louis reprit sévèrement les juges de l'en avoir tiré pendant qu'ils faisaient son procès; mais un affreux sourire reparut sur les lèvres du monstre lorsqu'il entendit une sentence portant peine capitale contre son parent. Le duc de Nemours idolâtrait ses deux fils et en était chéri. « Il faut que je ménage à tous trois un doux épanchement », dit le roi tandis que l'on conduisait le condamné au supplice; et le peuple frémit en voyant les jeunes princes placés sous l'échafaud où Jacques allait monter. Oserons-nous le dire! par un raffinement de barbarie que des cannibales eussent repoussé, Louis a fait revêtir ces innocentes créatures de robes blanches... La hache tombe avec un bruit sinistre sur le cou de Jacques d'Armagnac; l'ame du martyr prend son essor vers le ciel; un cri déchirant s'élève avec elle... c'est celui des deux enfans qui viennent d'être inondés du sang de leur père;

leurs habits en sont teints ; il fume sur eux. L'horrible famille des Atrides eût envié cette catastrophe ; les siècles la laisseront sans seconde. Poursuivons notre pénible narration à travers cette série d'infernales inspirations. Les fils de Jacques d'Armagnac gênaient Louis XI ; il fallait éteindre leurs droits avec leur vie. Mais de quel prétexte appuyer l'assassinat de ces faibles rejetons d'une tige coupée ! Leur sang ne coulera point; mais le meurtrier du père a besoin de la mort des enfans. Il les fait enfermer dans des cachots faits en forme de hottes, c'est-à-dire pointus par le fond, et qui ne leur permettent aucun repos. Bientôt le roi, mécontent de ce que le dépérissement de ses petits prisonniers ne lui promettait pas une prompte fin de leur existence, ordonna qu'ils fussent tirés deux fois par semaine de leur cachot pour être fustigés; on leur arracha ensuite, de trois mois en trois mois, une ou deux dents. L'aîné de ces princes ne put résister à cette longue torture : il devint fou ; le jeune, plus fort ou plus courageux, triompha de la férocité de Louis XI ; l'un et l'autre survécurent à ce tyran. Les faits exécrables que nous venons de rapporter sont consignés dans

une requête présentée aux états par ces victimes, en 1483. On a besoin d'un semblable témoignage pour croire à des horreurs qui excèdent tout ce qu'on peut attendre de la méchanceté humaine.

Enfin le moment du châtiment de tant de forfaits est arrivé ; l'homme qui, pendant de longues années, a fait ses délices du crime va commencer l'expiation. Cette ame atroce ressent le contre-coup des atteintes que la nature porte à un corps usé par toutes les passions violentes. Frappé d'une sombre langueur, Louis se renferme dans son château de Plessis-les-Tours, dont les remparts sont, nuit et jour, couverts de soldats. Les murailles ont été, par l'ordre exprès du roi, garnies de pointes de fer, se hérissant dans toutes les directions ; la porte est garnie d'un treillis de gros barreaux, et flanquée de canons. La nuit, une garde nombreuse, qui veille sous la poterne, a la consigne de tirer sans hésitation sur tout ce qui s'approchera. Enfin les fossés sont constamment remplis d'eau, et le tyran tremble derrière cette triple ceinture d'ondes, de fer et de feu. Retiré dans un appartement où le jour parvient à peine à

travers des ogives grillées au-dehors, Louis, que ses jambes ne soutiennent plus, est assis dans un fauteuil au dos duquel sont ciselées ses armes, monument d'un orgueil qui survit même à la santé des grands. Il s'est fait placer près d'une muraille où sont appendues des armes qu'il saisirait à la première lueur d'un soupçon; dans cette table aux pieds richement sculptés, et que recouvre un tapis bordé de crépines d'or, le despote cache encore un poignard, instrument plus commode de sa continuelle défiance. Malgré tant de précautions, ce monarque moribond ne se montre qu'avec terreur à ses officiers, dont aucun ne réside dans l'enceinte du château. Nul n'y est admis si ce n'est Pierre duc de Bourbon, gendre du roi, sa propre fille et le dauphin. Mais ces princes du sang, et particulièrement le dernier, que Louis redoute plus que tout autre, ne sont introduits qu'après avoir été visités, tatés sous la poterne, pour voir s'ils ne sont point armés sous leurs habits. La princesse elle-même doit laisser promener la main d'un capitaine des gardes sur sa gorge, sur ses cuisses, sur toutes les parties de son corps..... Et c'est le soupçon

d'un père qui lui fait subir cette humiliante et impudique visite..... Toujours isolé par la crainte, le roi préfère l'ennui de sa solitude à la société des serviteurs dont il se défie. Une porte qu'on ouvre le fait frisonner; le moindre bruit l'effraie; son ombre même l'épouvante, et quelquefois il saisit son poignard pour la frapper. Morne, triste, rêveur, chagrin, hargneux, ce prince, plus malheureux encore qu'il ne fut criminel, languit dans une longue agonie, mitoyenne entre la vie et la mort. Il ne sait plus ce qui lui convient, ce qu'il désire; pourtant, il voudrait vivre et régner..... Dans l'espace lugubre de son vaste appartement se dessinent devant sa vue, fixe et troublée, les effigies menaçantes des ennemis encore vivans qu'il a offensés, et les ombres vengeresses de ceux qu'il a sacrifiés. Il croit voir se presser devant lui la foule des peuples froissés, écrasés d'impôts, appauvris de sang pendant son règne calamiteux..... Le cri des victimes murmure à son oreille; les clameurs de toute la France retentissent dans son rêve fatigant.... Le souvenir de ses perfidies, de ses meurtres, de ses forfaits obsède son imagination;

mille remords assiègent son ame, déchirent sa conscience..... L'enfer a commencé pour lui.

Dans cet état déplorable, Louis tient encore à la terre; il donne dix mille écus par mois à son médecin..... Cependant ce savant, qui ne peut lui promettre de la vie en échange de son or, l'exhorte doucement à la mort, en lui promettant de la repousser de tout son pouvoir..... On a dit à ce roi, si mal préparé aux arrêts du destin, qu'au fond de la Calabre vit un pauvre ermite dont les études ont conquis le secret de conjurer long-temps la destruction humaine; il le fait venir à grands frais. Le fier, le terrible Louis XI tombe servilement aux pieds de ce docte solitaire, et lui demande des jours. Vains souhaits! vaines supplications!.... l'heure fatale va sonner..... Louis mourant a fait réunir autour de lui toutes les reliques, tous les os en poudre dont il se couvrait lorsqu'il priait et assassinait à la fois; on a placé parmi ces amulettes la Vierge de plomb qu'il portait toujours à son chapeau, et à laquelle il demandait pardon des crimes qu'il avait commis..... Malgré ces objets sacrés, Louis rend enfin

son ame atroce au milieu des remords, des tourmens et des furies.

Ainsi finit un tyran qui n'eut et n'aura peut-être jamais son pareil. « Aucun prince, dit un historien impartial, n'a présenté une réunion de qualités aussi étranges : respirant la vengeance, mais sachant la retarder ; avide d'argent, et le prodiguant pour parvenir à ses fins ; barbare et caressant ses ennemis ; défiant plus que personne, et ayant souvent l'air de l'abandon, de la confiance envers ceux dont il voulait tirer un secret ; lâche, dévot, mais intrépide dans une action..... Voilà quel fut cet homme, supérieur à son siècle si le crime donne la supériorité. » Pendant une longue carrière, employée à tromper tout ce qui l'approchait, il paraît que Louis a mis habilement en pratique les principes, les secrets, les combinaisons tortueuses de la perfidie, et c'est apparemment ce qui lui a donné la réputation d'un profond politique..... Dieu préserve la France du retour d'une telle habileté.

CHARLES VIII,

51e ROI.

La France respira un moment, après la mort du monstre dont nous venons de retracer les forfaits. Mais Charles VIII, que son père avait fait élever dans l'ignorance de tout ce qui est juste et légal, ne tarda pas de montrer à la France qu'il avait profité de l'exemple qui lui avait été donné. Il commença la série de ses injustices en faisant la guerre à François, duc de Bretagne, plutôt dans le but de le dépouiller que pour le punir d'avoir armé contre lui, à l'instigation de Louis, duc d'Orléans. Le prince breton, facilement vaincu par un ennemi plus puissant que lui, ne put supporter le spectacle de son pays saccagé, désolé, ruiné; il mourut de chagrin. Charles, toujours guidé par sa coupable ambition, poursuit avec acharnement la guerre qu'il a commencée; Anne, fille du prince défunt, demande la paix; le roi consent à déposer les armes, mais il veut qu'Anne de Bretagne accepte sa main, encore fumante du sang des Bretons. La princesse refuse

avec horreur cet hymen ; le sang coule de nouveau. Enfin, épuisée par tant de sacrifices, contrainte d'ailleurs par les murmures de ses sujets, Anne se résigne, ou plutôt se dévoue : elle épouse Charles VIII, en rompant un mariage déjà contracté par ambassadeur avec l'empereur Maximilien. Charles, de son côté, s'était engagé précédemment à conduire à l'autel Marguerite d'Autriche, fille de ce même Maximilien ; ainsi cet empereur se voyait doublement outragé. Une guerre entre lui et le roi de France fut la conséquence de son humiliation ; mais Henri VII, usurpateur du trône d'Angleterre et allié de l'empereur, se rappela dans cette circonstance que sans l'or et les hommes que lui avait fournis Charles, il n'eût pu consommer son usurpation : il rétablit la bonne intelligence entre la France et l'Autriche.

Charles tourne alors son ambition vers l'Italie; s'appuyant sur des droits usurpés, dont les Vêpres siciliennes avaient fait justice, il passe les Alpes avec une armée, et se dispose à reconquérir le royaume de Charles d'Anjou, cédé par ses descendans au farouche Louis XI. Charles, auprès de qui l'on regrette de voir servir en

cette occasion le preux Bayard, Charles entre dans Rome, et force le pape Alexandre VI à lui donner l'investiture de Naples; et comme il dicte des lois sous les voûtes de Saint-Pierre, où Charlemagne a donné les siennes, il veut s'environner de la même majesté que lui, et se fait couronner empereur de Constantinople. Tandis que l'Europe rit de cette dignité dérisoire, le roi de France obtient des succès plus réels : il entre à Capoue, puis à Naples, et prend possession d'un trône qu'il ne pourra garder. En effet, cette conquête, faite en moins de six mois, est reperdue plus promptement encore; les Français, battus, poursuivis, repassent les monts, ne rapportant de Naples que cet affreux mal qui contrarie la nature, et semble s'opposer au plus doux de ses vœux. Anne de Bretagne, la belle des belles, ne fut pas. dit-on, exempte de cette hideuse contagion : son royal époux en imprégna ses charmes, secrètement convoités et possédés dès long-temps peut-être par le duc d'Orléans. Trois ans après son retour d'Italie, Charles, jeune encore, mourut au château d'Amboise, sans laisser ni regrets ni postérité. Ce prince, auquel des

historiens courtisans accordèrent tant de bonhomie, de clémence et d'affabilité, fut cependant laissé sur une misérable paillasse à ses derniers momens; abandonné dans le lieu le plus sale du château, il y demeura neuf heures sans que personne daignât s'occuper de lui..... Les rois débonnaires n'éprouvent point un pareil délaissement. Avec Charles VIII finit la ligne directe des rois de France descendant de Philippe de Valois; la couronne tomba, en ligne collatérale, dans la famille d'Orléans.

LOUIS XII, DIT LE PÈRE DU PEUPLE, 52e ROI.

Voici ce roi que l'on décora du plus beau surnom qu'un prince puisse recevoir : le mérita-t-il? Les faits parleront. Disons en attendant que sa race nous promettait du moins un bienfait dans l'avenir; elle devait donner à la France le premier roi qu'elle ait choisi ; le premier monarque qui, sorti de la classe des citoyens, ait régné non pour lui, mais pour la nation. Quant à Louis XII, nous de-

vons, pour examiner sa vie avec impartialité, remonter jusqu'à la mort de Louis XI. Charles VIII, héritier de la couronne, n'avait encore que treize ans; la régence du royaume fut donnée à Anne de France, sœur aînée du roi. Ce choix excite au plus haut point la jalousie du duc d'Orléans, depuis Louis XII; il lève une armée, et, sujet rebelle, fait la guerre à son souverain, sans autre motif qu'une ambition inutile à la France. Battu et fait prisonnier à la journée de Saint-Aubin, le duc est conduit à Bourges, renfermé dans la tour de cette ville, et mis dans une cage de fer : L'*affable* Charles VIII traita avec cette douceur un prince du sang, son plus proche parent. Parvenu au trône, Louis, auquel on ne peut refuser de la grandeur d'ame, fit en effet entendre ces belles paroles à Charles de La Trémouille, qui l'avait fait prisonnier à Saint-Aubin : « Le roi de France ne doit point venger » l'injure faite au duc d'Orléans. » Mais en accordant à ce prince les éloges qu'il mérite, ne nous laissons point étourdir par sa réputation. Louis avait épousé Jeanne, troisième fille de Louis XI; mais le veuvage d'Anne de Bretagne, qu'il avait

aimée jadis, fit revivre les tranports de sa jeunesse; il songea à répudier sa première femme, pour épouser la reine douairière. Personne n'était plus propre à seconder un divorce injuste que le pape Alexandre VI, pontife souillé de luxure, d'inceste et d'empoisonnemens. Le roi de France rechercha son amitié, et promit de le servir. Alexandre profita de cette occasion pour donner carrière à son ambition, et pour l'agrandissement de son fils, César Borgia. Il fut convenu entre les nouveaux amis que, pour prix de la rupture du mariage de Louis et de Jeanne, il serait compté à Alexandre une somme de trente mille ducats; qu'aussitôt après la conquête de Milan, alors méditée par le roi, les villes possédées par les vicaires de la Romagne seraient soumises au saint siége, et que César Borgia, fils du pape, obtiendrait une compagnie de cent lances, vingt mille francs de pension, une femme à son gré et Valence en Dauphiné, avec le titre de duc.

Louis XII, dit aussi *le Juste*, consentit à tout pour faire couvrir d'un sceau sacré, ou plutôt sacrilége, l'abandon d'une femme vertueuse qui l'adorait. Entre au-

tres moyens de nullité du mariage, les avocats de Louis alléguèrent le défaut de consommation, attendu, dirent-ils, que Jeanne était impuissante : *Quod esset a natura imperfecta, corpore viciata et maleficiata, non apta viro.* Antoine de l'Étang, docteur en droit, et fondé de procuration du roi, après la fulmination des bulles de rupture, forma sa plainte devant des commissaires réunis à Tours. Il revint sur le *non apta viro, sicque non potuisset concipere, semen virile secundùm congruentiam naturæ recipere.*

La reine, interrogée si, en effet, elle n'avait pas de défauts corporels, répondit que, sans être aussi bien faite que beaucoup de femmes, elle ne s'en croyait pas moins propre au mariage, et qu'elle l'avait prouvé au roi qui, sans doute, ne prétendait pas alléguer qu'il eût été forcé à la consommation. Car, ajouta la princesse, *licet in muliere carnalis copula possit esse coacta secus tamen est in viro, à quo de jure non presumitur per mulierem violenter extorta.* Le roi, dit enfin Jeanne de France, est venu souvent me voir à Lignières : il y a passé quelquefois dix à douze jours, et là, *cum eadem pernoctabat*

solus cum solâ, nudus cum nudâ, debitum conjugale per carnem copulam reddendo, visus, oscula, amplexus, et alia signa appetitiva experientiæ copulæ conjugalis; imò etiam veracis copulæ, prout decet inter conjuges apertè manifestando; cùm ipse ex lecto conjugali surgeret, pluries dixit et se jactavit coram pluribus quod necesse habebat bibere et gestare, eò quod ipsam ter aut quater cognoverat seu aliter. La reine affirma par serment que ces particularités intimes, rapportées avec une précision si démonstrative, avaient eu lieu entre elle et le roi, et qu'elle le défiait de jurer le contaire. Louis jura pourtant, et tout porte à croire qu'il fut parjure, car toutes ces déclamations contre l'inaptitude conjugale de sa femme se faisaient entendre pour la première fois, après vingt-cinq ans de mariage. Les sacrifices faits pour obtenir les bulles d'Alexandre VI prouvent d'ailleurs que le divorce paraissait au roi un point très-délicat.

Néanmoins la rupture fut consommée, et Louis XII épousa Anne de Bretagne qui, soit amour, soit ambition d'être la femme de deux rois, se prêta avec empressement à cette conclusion.

Nous voyons ensuite le *juste*, le *populaire* Louis traîner à sa suite une nombreuse armée dans le Milanais, pour la conquête de ce pays, si difficile à conserver. Il est vrai que cet héritage lui revenait par Valentine de Milan, son aïeule, que Louis Sforce avait dépouillée; mais fallait-il, pour agrandir un empire, comcommencer par le ruiner! Car c'est en vain qu'on a prétendu que Louis XII n'avait point levé d'impôts au sujet de cette guerre; il fit à l'état une plaie plus profonde en vendant à l'encan une multitude d'offices royaux. Et le sang que la croisade du Milanais coûta à la France, doit-on le regarder comme un faible sacrifice!..... Comment d'ailleurs le roi usa-t-il de la victoire? En faisant renfermer Louis Sforce dans une cage de fer à Loches en Touraine, où ce seigneur mourut au bout de dix ans.

Les siècles marchent, la civilisation s'améliore : au 16e siècle, les rois peuvent être criminels sans imiter les princes assassins du commencement de la monarchie. Louis XII sera comptable envers la postérité de l'injuste guerre portée de nouveau à Naples, pour renouer l'usur-

pation de Charles d'Anjou, si malheureusement revendiquée sous le règne précédent. La faute du roi devint bien plus grave encore, lorsqu'après avoir conquis Naples et la Sicile avec Ferdinand le Catholique, il le combattit pour le partage d'un état qui, légalement, ne devait revenir ni à l'un ni à l'autre. Toutes les guerres que Louis XII soutint ensuite en Italie n'étaient pas plus justes que celle dont nous venons de blâmer le motif: ce furent toujours des milliers d'hommes sacrifiés à une ambition inutile, et conséquemment coupable. On ne peut louer dans ces longues et déplorables hostilités que la valeur des Bayard, des Gaston de Foix, des Gonzalve de Cordoue; ils soutenaient la cause de leurs rois; toute la gloire leur appartient, car ils étaient désintéressés. Chassé de l'Italie pour la troisième fois, Louis songeait à reporter dans ce pays une nouvelle offrande de sang, lorsque la mort le surprit, et prévint ce dernier effort de l'amour *paternel* qu'il vouait aux Français.

Il y eut pourtant du bien de fait à la nation sous le règne de Louis XII: il serait in-

juste de le nier ; mais il faut aussi l'attribuer à son véritable auteur. Nous n'avons rencontré jusqu'ici, dans la longue succession de règnes que nous avons parcourus, qu'un seul ministre dont les vues aient été bienfaisantes, c'est l'abbé Suger, régent du royaume sous Louis VII, et qui malheureusement n'eut pas assez d'autorité pour empêcher ce prince d'entreprendre une croisade. Georges d'Amboise est le second homme d'état dont la France ait eu à s'honorer. Il ne dépendit point de lui que Louis XII ne renonçât à ses courses aventureuses et homicides en Italie ; forcé de faire céder sa raison au *je le veux* le plus souvent aveugle dont le rois sont toujours armés, ce ministre adoucit au moins autant qu'il le put les malheurs que la guerre traîne à sa suite ; et si quelqu'un mérita le titre de père du peuple, ce fut lui. Il lui était même acquis avec d'autant plus de justice que, cardinal et légat du pape, il réforma pourtant le clergé, et lui donna l'exemple de la continence et de la simplicité. Georges d'Amboise ne voulut posséder qu'un seul bénéfice ; encore employa-t-il les deux tiers de son produit selon le

vœu des canons, c'est-à-dire à l'entretien des églises. C'était au 16e siècle un patriarche du bon vieux temps.

FRANÇOIS Ier,
53e Roi.

L'Italie avait été le tombeau de nos armées sous les deux règnes précédens. Le laboureur italien, en ouvrant le sol des campagnes de Milan, de Naples, de la Sicile, traînait au soc de sa charrue des casques, des armures, des lances, et la dépouille encore sanglante des Français enfouis en ces lieux. On ne pouvait faire un pas dans ces contrées inhospitalières sans y voir les ossemens épars de nos guerriers, que l'ironique Napolitain poussait du pied avec un sourire amer. Et François Ier, dès le lendemain de son sacre, prit le titre de duc de Milan; et cet insensé cruel se disposa à conduire de nouvelles victimes au-delà des Alpes, à fournir une nouvelle pâture aux vers de la terre d'Italie.

Avant de marcher vers cette conquête, faite tant de fois et tant de fois reperdue, François signa avec Léon X un pacte ecclésiastique appelé concordat, par le-

quel ce pape et le roi de France s'entendaient pour dépouiller la nation de ses droits : le pontife accordait au monarque la nomination aux archevêchés, évêchés, abbayes, qui se faisaient précédemment par élections. En retour François abandonnait au saint siége la première année du revenu de tous les bénéfices du royaume, droit connu sous le nom d'*annates*..... C'est ainsi que ces deux tyrans se donnaient réciproquement ce que la cupidité leur faisait usurper. Non content de ces iniquités et de l'abus des indulgences, vendues à l'encan par un pape débauché, François fit un indigne trafic des charges de magistrature : vénalité honteuse qui corrompit des juges sur l'incorruptibilité desquels la société a besoin de compter, et ruina tant de familles par suite des prévarications du siége. Comment, en effet, le plaideur pouvait-il faire reposer ses espérances sur des magistrats appelés à prix d'or à prononcer sur la fortune, sur la vie de leurs semblables, et qui achetaient la balance de Thémis comme on achète un fonds de droguiste ou de mercier ?

Mais n'oublions pas que ce fut ce roi si vanté, ce *restaurateur des lettres* qui, le

premier en France, alluma les torches du fanatisme, et arma la foi catholique de la fatale intolérance qu'elle n'a cessé depuis d'exercer contre les malheureux luthériens.

Ouvrez l'histoire de ce temps, vous verrez toutes les villes du midi inondées du sang de ces religionnaires; partout, à la voix d'un clergé furieux, que soutiennent les *gens du roi*, des bûchers s'élèvent pour brûler les prétendus hérétiques, qui ne sont coupables que d'avoir prié Dieu dans une langue qu'ils entendaient. Au milieu de ces crimes sacrés, le parlement de Provence se distingue par sa démence et sa fureur. François Ier, l'ami, le restaurateur des lettres! lui, le tyran de la pensée, lui qui enchaîna au sortir du berceau la liberté de la presse! Non, non, le commerce des lettres aurait adouci ses mœurs; non, les poètes, les historiens, les philosophes de l'antiquité, et la lecture des auteurs qui fleurissaient alors en Italie eussent éclairé son jugement, désillé son fanatisme barbare. De vils historiens ont fait à tort les honneurs à ce roi, né spirituel, mais resté ignare, du beau mouvement que l'esprit humain reçut de son

temps ; ils ont fait échapper de sa main l'étincelle lumineuse qui jaillit de la docte Ausonie. Léon X, au sein d'une vie scandaleuse, féconda les beaux-arts ; nos Français les trouvèrent florissans au-delà des Alpes ; ils les importèrent dans la patrie ; ils nous restèrent du moins d'une sanglante conquête.

Passons sur tant de désastres recherchés par une folle ambition. Plût à Dieu que, défait et non vainqueur dans le trop fameux combat dit des géans, François I[er] eût perdu dès lors l'espoir de continuer les folies de Charles VIII et de Louis XII. Vaincu par les Suisses, qui lui fermaient l'Italie, il eût évité *la honte de Pavie* ; car l'honneur d'un roi *n'est pas sauf* quand, pour échapper aux fers d'un ennemi, il doit ruiner le peuple qui vient de lui donner le plus pur de son sang. Voici les conditions auxquelles Charles-Quint rendit la liberté à son royal prisonnier. Les conditions préliminaires de sa délivrance portaient que le roi *consignerait, six semaines après sa liberté, le duché de Bourgogne à l'empereur, avec toutes les appartenances et dépendances, tant dudit duché que du comté ; lesquelles à l'avenir seraient séquestrées de la*

souveraineté du royaume de France, et qu'il céderait à l'empereur tous ses droits sur les états de Naples, Milan, Gênes et quitterait la souveraineté de Flandre et d'Artois. En attendant que le traité définitif fût conclu, les enfans du roi furent envoyés comme ôtages à Madrid, d'où ils ne revinrent qu'après plusieurs années de captivité, et lorsque François Ier eut signé l'engagement des sacrifices suivans: *Le contractant paierait, pour la délivrance de ses deux fils, deux millions d'écus d'or: savoir douze cent mille écus lorsque lesdits seraient en France en liberté; baillerait les terres que Marie de Luxembourg, mère du duc de Vendôme, avait en France, Artois, Brabant, Hainault; et celles que le duc de Montpensier, cousin germain dudit duc, possédait ès mêmes pays, pour quatre cent mille écus, rachetables en certains temps; et pour les autres quatre cent mille restant, acquitterait l'empereur de pareille somme envers le roi d'Angleterre, qu'il lui devait à cause de prêt; et de cinq cent mille en outre dont ledit empereur était aussi redevable envers l'Anglais; et davantage qu'il dégagerait la fleur de lis d'or, enrichie de pierreries, et un tronçon de la vraie croix que Philippe, père de l'empereur avait engagés*

pour cinquante mille écus, et qu'il annulerait le procès du duc de Bourbon, rendrait l'honneur au défunt et les biens à ses héritiers, et généralement à tous autres qui, par le regard de la guerre, avaient été SPOLIÉS.

Jamais vaincu ne subit peut être d'aussi humiliantes conséquences de sa défaite; elles ruinèrent la France pour long-temps, et le royaume se trouva rétréci de plusieurs grandes provinces. Eh bien! François ne fut pas corrigé : en acceptant l'onéreux traité dont nous venons de rappeler les conditions, il songeait déjà à le violer, et à reprendre les armes contre Charles-Quint. Mais, avant de parler des nouvelles guerres d'Italie, essayons de donner une idée du luxe, des prodigalités et de la débauche effrénée dont le palais du roi de France était le théâtre. C'est de ce règne scandaleux que date l'apparition à la cour des prélats opulens, qui vinrent y donner l'exemple des profusions et de la galanterie. Alors aussi les gentilshommes séculiers, quittant leurs terres pour la résidence royale, se ruinèrent en habits, en festins, en équipages; et, devenus pauvres, se rendirent dépendans des caprices du souverain, afin d'en obtenir des faveurs,

qui furent de nouveaux élémens de la ruine des peuples.

Qui pourra peindre le scandale de la vie privée du roi lui-même! Ici c'est Jeanne de Poitiers qui obtient la grâce de son père en se prostituant avec ce prince libertin; là c'est Louise de Savoie qui fait obtenir par une courtisane la condamnation de Sablançay. Enfin nous citerons le dégoûtant épisode de la *belle Ferronnière*. Le mari de cette dame l'aimait éperdûment; ses intrigues avec François Ier le mettaient au désespoir. L'époux outragé renouvelle souvent ses représentations, ses plaintes amères : le couple amoureux ne fait qu'en rire. Enfin il médite, il exécute sa vengeance : il court dans un lieu de prostitution, y gagne une honteuse maladie, dont les remèdes n'étaient point encore connus, et la donne à sa femme, qui la communique au roi... La belle Ferronnière meurt peu de mois après, infestée du virus; le monarque y résista; mais depuis lors sa vie fut languissante, et jamais il ne se guérit.

Après une seconde excursion en Italie, dont l'unique résultat fut une longue effusion de sang, le roi fit la paix avec

12...

Charles-Quint dont il épousa la sœur, Eléonore d'Autriche. Malgré ce lien, la guerre éclata pour la troisième fois entre ces ambitieux souverains ; cette fois, François Ier, allié avec Soliman II, empereur des Turcs, chassa Charles-Quint de la Provence. Une trève de dix ans suivit ce succès ; mais elle ne tarda pas d'être rompue ; la quatrième guerre entre la France et l'empire fut clause par la victoire de Cérisoles, que gagna le comte d'Enghien, en 1544, et le traité de Crespy fut le dernier de ce règne meurtrier.

Nous venons d'examiner les actions de ce monarque chevalier, de ce prince généreux, magnanime, affable, dont les historiens qu'il paya firent un grand roi. Où sont donc les témoignages de ces hautes perfections? Nous n'avons vu, en parcourant son trop long règne, que des preuves de son affreuse intolérance, de l'hypocrisie dont il jeta le voile sur ses mœurs dissolues, de la corruption qu'il exerça sur les prélats, les nobles, les juges ; de l'extravagance avec laquelle il porta quatre fois la guerre en Italie sans aucune utilité, sans aucune chance solide de succès ; enfin nous n'avons rencontré dans la carrière de

ce prince, que des vices, des folies ou des cruautés, dont la menteuse flatterie a fait autant de vertus.

HENRI II,

54e ROI.

Au moment où la raison commençait à se dégager des langes du moyen âge, et quand l'esprit humain recevait de l'Italie l'étincelle qui allait le vivifier, l'aveugle hérédité jetait sur le trône de France un roi digne des siècles de barbarie. Henri II ouvrit son règne atroce par des édits contre les jureurs et blasphémateurs, c'est-à-dire contre ceux dont la juste indignation se révoltait des extorsions et des mœurs corrompues d'un clergé spoliateur et débauché. Un des premiers actes de ce despote fut encore d'ordonner les *jugemens de Dieu*, usage sanguinaire sorti précédemment des antres du Nord, avec les farouches habitans de ces contrées qui s'étaient rués sur notre belle patrie; Henri lui-même ordonna le duel de Jarnac et de Lachateigneraie. Ce dernier, accusé d'avoir tenu des propos injurieux sur Grey de Jar-

nac, fut tenu de se battre contre lui en champ clos dans une enceinte préparée au milieu de la forêt de Saint-Germain-en-Laye. Ce fut un jour de fête pour la cour : le roi, entouré de toute sa noblesse et d'une foule de dames élégamment parées, assista à ce spectacle sanglant avec le sourire de la satisfaction. Jarnac fut vainqueur : d'un revers inattendu de son épée il fendit le jarret de Lachateigneraie, qui n'ayant pu supporter la honte d'une défaite, arracha l'appareil posé sur sa blessure, et mourut baigné dans son sang. Telle est l'origine de ce mot passé en proverbe : être atteint d'un *coup de Jarnac.*

Jamais peut-être le peuple ne fut plus vexé par les gens du fisc que sous ce règne de fer ; les habitans de la Guienne, de la Saintonge, de l'Angoumois, de la Gascogne se révoltèrent contre cette intolérable oppression..... On frémit en retraçant les massacres que le connétable de Montmorency ordonna dans la Guienne au nom du roi, pour mettre fin à la sédition : après avoir désarmé le peuple, enlevé et brûlé les titres des franchises, cassé le parlement et brisé les cloches, ce général d'un tyran fit périr par les plus af-

freux supplices une multitude d'habitans. Le silence de la mort régna long-temps dans les villes et les campagnes après cette affreuse expédition.

Non content de l'assassinat de ces révoltés, Henri II voulut généraliser l'action des bourreaux, en créant une chambre ardente pour juger et condamner les luthériens du royaume, tandis que ce monstre, incapable de concilier deux idées, formait une ligue avec les protestans d'Allemagne contre le catholique Charles-Quint. Pendant le cours de ces dispositions incohérentes, la cour se divertissait de la torture et des supplices horribles des malheureux sectateurs de Luther : montées sur des estrades ornées de draperies et de franges d'or, les femmes impudiques de cette cour écoutaient les fadeurs des galans, ou se prêtaient à leurs attouchemens licencieux au bruit que produisaient la chute meurtrière de la hache, le pétillement des bûchers et les cris déchirans des victimes..... « J'ai » vu, dit un chroniqueur contemporain » dans son vieux langage que nous tradui- » sons, j'ai vu les yeux de la lubrique du- » chesse de Valentinois, voilés par le

» nuage d'une volupté secrète, au moment
» où ceux des condamnés se couvraient des
» ombres de la mort. . . . . » Quel horrible
confusion de terreur et de plaisir! En 1548,
il se fit à Notre-Dame une procession
générale que Henri II suivit *très dévotement*, et après laquelle on brûla à la Grève
un grand nombre de protestans. Voici
quelques détails sur cette exécution, qualifiée de *cérémonie* par des écrivains esclaves. Pour varier les plaisirs de la cour, les
victimes étaient attachées par une chaîne
de fer à une poutre qui, jouant en bascule, les plongeait dans un brasier ardent et les en retirait tour à tour au moyen
du mouvement imprimé à cette machine.
Malgré sa férocité, Henri II avoua depuis
qu'il avait été frappé si violemment des cris
d'un de ces martyrs que, pendant plusieurs
années, il lui avait semblé les entendre
retentir jour et nuit à son oreille. Cette
épouvante, et les images affreuses qui venaient troubler le sommeil de ce tigre ne
le corrigèrent point : pendant tout son
règne, le sang jaillit sur les places publiques; partout les bourreaux attisèrent des
ossemens humains sur les bûchers du fanatisme. La duchesse de Valentinois, con-

cubine surannée de ce roi, profitant des confiscations faites sur les infortunés luthériens, excitait à toute heure la barbarie de son amant contre ces religionnaires; souvent elle mettait à ses faveurs l'horrible prix de leur supplice.....

Nous avons assez prouvé, sans parler des guerres d'Allemagne et d'Italie qui remplirent ce règne sanglant, que le féroce Henri II ne tenait aucun compte de la vie de ses sujets. Ce prince méditait le meurtre d'Anne Dubourg, pour complément des fêtes auxquelles les noces de sa fille et de sa sœur avaient donné lieu, lorsqu'ayant forcé Gabriel de Montgomery à rompre une lance avec lui dans un tournois, il fut blessé mortellement par ce seigneur, qui devint ainsi, fortuitement, le vengeur de la nation.

FRANÇOIS II,

55e ROI.

Catherine de Médicis! à ce nom abhorré la plume s'agite entre les doigts de l'écrivain, mue par un tremblement d'indignation : cette Italienne, qui n'était que

perfide en arrivant à la cour de France, y avait fait son éducation de férocité; elle le prouva bien après la mort de Henri II, son mari. François II ne régna que seize mois sous la tutelle de cette femme, passée maîtresse dans le crime; mais cet éclair de souveraineté vit la naissance des guerres civiles que les massacres du règne précédent avaient déterminées. Un roi âgé de seize ans les continua d'ailleurs par le supplice d'Anne Dubourg, conseiller au parlement de Paris, sur la tête duquel s'était glacée la main du dernier tyran. Ce meurtre et celui de mille prétendus hérétiques amena enfin la révolte des persécutés, dont la secte s'était multipliée à la lueur des bûchers et sous le fer des bourreaux. Nous verrons neuf guerres civiles embraser la France : le crime sera vengé par le crime; une paix plus funeste que la guerre donnera le temps au fanatisme, à la discorde, à la haine, de s'unir par un pacte horrible, et de secouer sur tout le royaume les flammes homicides s'échappant de leurs flambeaux.

Tandis que le fougueux Mongiron égorge au nom du ciel les habitans de Valence et de Montelimart, la cour demande à grands

cris l'inquisition; le conseil privé l'accorde; les parlemens l'autorisent; mais le chancelier de Lhôpital, homme de bien égaré dans ce siècle corrompu, oppose sa mâle éloquence aux promoteurs de ce tribunal de sang. Cependant le prince de Condé, condamné par les intrigues de Guise et de Catherine de Médicis, allait porter sa tête sur l'échafaud, quand la mort de François II fit différer la sienne. Cet événement amena la retraite de Marie Stuart, veuve du jeune roi, qui alla régner sur l'Ecosse, dont la souveraineté lui était acquise. Cette princesse revit avec plaisir ses montagnes; tendre colombe, elle avait été trop long-temps fourvoyée parmi les vautours.

CHARLES IX.

56e ROI.

A l'aspect de cette terrible figure historique, on croit voir les furies secouer leurs torches infernales, et faire siffler les serpens qui se hérissent sur leurs têtes. Le règne de Charles IX ne dura que douze ans, et dans cette période si courte, ce tyran, voué aux insinuations de sa crimi-

nelle mère, égala les massacres commis sur des Français pendant les douze siècles précédens.

Nous ne rapporterons point ici les noirceurs italiennes de Catherine, le parjure chaque jour renouvelé des Guises, du cardinal de Lorraine; nous passerons sous silence des édits de pacification aussitôt révoqués que rendus, et qui ne furent que des piéges tendus aux malheureux protestans pour les égorger à loisir, sous le manteau d'une perfide amitié. Bornons-nous à dire que les commencemens de ce règne de sang se passèrent en intrigues, en cabales, en artifices, dignes précédens des assassinats. Bientôt la mort plana sur toute la France pour y chercher des victimes protestantes; Senlis, Amiens, Abbeville, Meaux, Châlons, Troyes, Aurillac, Moulins, Bar-sur-Seine, Epernai, Sens, Auxerre, Montargis, Gien, Nevers, Corbigny, Issoudun, le Mans, Vendôme, Angers, Craon, Blois, Tours, Poitiers, Rouen, Valogne, Bordeaux, furent simultanément les théâtres d'horribles supplices. On ne traversait les villes qu'au milieu des échafauds, des gibets, des bûchers; des cris déchirans s'élevaient en funèbre

concert vers le ciel, témoin calme et muet de tant d'horreurs. Ce n'était point assez ; le parlement de Paris, honte éternelle de la magistrature, rendit en 1563, un arrêt qui ordonna d'égorger les protestans sur tous les points où on les trouverait. Hélas! par un funeste penchant de notre nature, le crime n'est que trop général quand il est sans danger.... Tous les fleuves du royaume coulèrent soudain rougis du sang de ces malheureux. Les hommes périssaient par le fer, par le feu; les femmes! Avec quelles couleurs peindre l'appareil du supplice auquel ces êtres faibles étaient livrés! Après les avoir abandonnées à la passion brutale du soldat, un bourreau séculier les saisissait, encore toutes souillées d'infamie, et leur ouvrant les entrailles, y cherchait l'œuvre vivante de la création. Si l'enfant existait, un prêtre, l'œil étincelant de fureur, le visage enflammé par le fanatisme homicide, venait, en priant avec une menteuse ferveur, répandre l'eau du baptême sur le front de cette triste créature, née prématurément du massacre, et sortie du sein de sa mère avec tout le sang, avec le dernier soupir de cette infortunée... On a vu des catholi-

ques, plus féroces cent fois que les cannibales, arracher à de jeunes filles le cœur qu'ils n'avaient pu rendre sensible à leurs feux libertins, le déchirer entre leurs dents... quelquefois le dévorer. Et comment eût-on épargné les huguenots, l'arrêt de l'infame parlement portait : *De courre sus au son du tocsin à ceux qui seraient tant soit peu suspects de la religion protestante.* Ainsi le soupçon seul d'une religion pure dans sa morale comme dans ses rites, méritait la mort des protestans.

Cependant la proscription produisit le prosélytisme : C'est l'effet ordinaire qui en résulte. Charles IX, l'Euménide Médicis et leur indigne conseil, voyant que les huguenots renaissaient en quelque sorte de leurs cendres, méditèrent en secret sur le moyen d'exterminer d'un seul coup le parti, en immolant ses principaux chefs. Ce fut à une infâme perfidie qu'on s'arrêta pour assurer l'exécution de ce projet. Une paix avantageuse fut proposée de la part du roi, aux protestans. Coligny, fatigué d'une guerre qu'il soutenait à regret contre des Français, Coligny, vieillard généreux, incapable de soupçonner une ruse déloyale, se laissa prendre au

piége de la cour; il vint à Paris avec tous les seigneurs qui professaient comme lui le synode. Charles, afin d'éloigner tout soupçon d'arrière-pensée, offrit sa sœur au jeune Henri, roi de Navarre, qui, plein de confiance et de loyauté, se rendit dans la capitale avec Jeanne d'Albret sa mère, pour conclure cet hymen. Les noces furent célébrées avec pompe : tous les huguenots illustres y furent invités. On les vit mêlés dans les salles du Louvre aux courtisans catholiques qui, le sourire sur les lèvres, leur serrèrent affectueusement la main. Le roi, lui-même, prodigua à ces religionnaires les manières affables, les assurances d'amitié ; les sermens ne furent point épargnés : le parjure ne coûtait aucun effort à ce prince, excellent catholique romain. Une longue suite de jeux, de mascarades, de plaisirs occupait toute la noblesse, dont, il faut le dire, une forte partie n'avait point été initiée aux noires méditations de la cour. Mais tandis que la musique des fêtes se fait entendre au Louvre, on y dresse le plan sinistre d'un attentat qui retentira dans tous les siècles. Au bout de cette longue file de croisées, derrière lesquelles étin-

cellent mille gros flambeaux de cire éclairant une foule joyeuse, on remarque une petite fenêtre dont les vitres étroites, enchâssées dans du plomb, laissent à peine voir au dehors la lueur d'une petite lampe, suspendue au plafond d'un cabinet reculé. C'est là que se réunit chaque soir le conseil qui médite l'assassinat. Là délibèrent le roi, la reine mère, les ducs d'Anjou, de Nevers, de Retz et Tavannes.... Une dernière réunion a lieu aux Tuileries : on y agite la question de savoir si, dans le massacre général des protestans, déjà résolu, le jeune roi de Navarre, beau-frère de Charles IX, sera excepté.... L'affirmative est décidée; mais lui seul échappera au fer des bourreaux.

C'était le vingt-quatrième jour du mois d'août de l'année 1572, veille de la Saint-Barthélemi..... Cette date est inscrite en traits de sang sur la robe du temps. Le tocsin sonne à Saint-Germain l'Auxerrois : c'est le signal qu'attendent les égorgeurs.. Il est minuit. Des bandes de satellites sont vomies par les portes du Louvre; des armes et des torches aux mains, ils s'élancent dans toutes les directions; l'œil inquiet suit, dans leurs nombreux détours,

les flambeaux qu'ils promènent à travers les ténèbres. Bientôt des cris aigus, qui s'élèvent de toutes parts, ne font que trop connaître l'affreuse mission que remplissent ces hordes armées : ils égorgent au nom du roi de France. On frappe à deux heures du matin à la porte de l'amiral Coligny ; un domestique fidèle vient ouvrir, et tombe sur le seuil, poignardé par Casseins..... Les sicaires pénètrent en tumulte dans les appartemens ; l'amiral, alarmé de ce bruit inattendu, saute de son lit et s'avance presque nu vers la foule des assassins. Besme, ancien domestique du duc de Guise, ayant reconnu le vénérable protestant, court à lui, enfonce sa dague dans la poitrine découverte du vieillard, et lui donne sur le visage un revers d'estoc, qui le renverse, au moment où un second égorgeur nommé Artin lui traverse le corps d'un coup de pistolet. Guise, qui attend dans la cour le dernier soupir de sa noble victime, demande qu'on lui jette par la fenêtre le cadavre de Coligny. On obéit ; ce corps inanimé tombe à ses pieds..... Le duc s'en approche, essuie avec son mouchoir le sang qui inondait ce visage encore majestueux, et dit en souriant :

« Je le cognois, c'est voirement lui-même.
» Courage, compagnons, nous avons heu-
» reusement commencé ; allons aux au-
» tres, le roi nous le commande. » Mais pendant que les bandes assassines s'éloignent, quelques brigands s'acharnent encore sur la dépouille mortelle de l'illustre Huguenot : celui-ci le mutile horiblement ; celui-là, lui tranche la tête, et remplissant une mission spéciale, la porte déjà livide à Catherine de Médicis, qui lui sourit du rire des furies. Cette tête, embaumée, sera portée au pape, au vicaire du Christ, comme gage d'un sacrifice consommé au nom de Dieu. Poursuivons une affreuse relation ; le massacre continue : hommes, femmes, enfans, tout est égorgé ; toutes les maisons sont remplies de morts et de mourans ; le sang coule le long des escaliers ; il suinte à travers les planchers ; dans les rues, tous les ruisseaux le portent à la Seine... La voie publique est partout obstruée de cadavres... Ces voix aigres qui couvrent le murmure confus des assassins et les gémissemens des victimes, ce sont celles des prêtres ; revêtus de leurs habits sacerdotaux, le poignard dans une main et le crucifix dans

l'autre; ils courent à la tête des meurtriers, et les encouragent du geste et de l'accent... Qu'on ne s'y méprenne pas, ces mêmes hommes sont les ministres du ciel, les propagateurs de la charité! Quelle confusion, quel bruit lugubre!... On n'entend qu'un horrible mélange d'armes blanches froissées, d'arquebusade, de piétinement de chevaux, de cris lamentables des victimes expirantes, de supplications des hommes qui demandent la vie, et d'hurlemens sauvages poussés par les soldats qui la refusent.

Qui croira que le Louvre fut un des principaux théâtres du carnage? Telle est pourtant l'affreuse vérité. Le roi de Navarre habitait ce palais; nous l'avons dit, lui seul devait être épargné, et tous ses domestiques étaient huguenots. Quelques-uns sont tués dans leur lit, entre les bras de leurs femmes; d'autres fuient tout nus les hordes qui les poursuivent, et sont égorgés dans les corridors, sur les escaliers, et jusque dans l'antichambre du monstre qui ordonne ces massacres. La jeune reine de Navarre, qui craint pour son époux, pour elle-même, saute avec horreur de la couche conjugale, et veut cou-

rir implorer la pitié du tigre couronné. Mais à peine la porte de sa chambre est ouverte, que quelques-uns des domestiques de Henri courent se réfugier dans cet asile, qu'ils croient sacré. Vaine espérance! Les assassins entrent après eux: un de ces malheureux est tué dans le lit de la princesse: le tissu encore chaud du contact de ses charmes, est inondé du sang de ce malheureux; un autre tombe à ses pieds, et le visage de la reine est brûlé par le jet qui s'élance des veines que vient de trancher un fer assassin.

Achevons ce lugubre récit par un trait que la postérité refuserait de croire, s'il n'était pas aussi avéré qu'il est hideux. Un grand nombre de protestans, qui fuyaient du côté de la rivière, s'y précipitaient, et la traversaient à la nage pour gagner le faubourg Saint-Germain.... Eh bien! Charles IX, debout devant un balcon que l'on montre encore, tirait avec une arquebuse sur les malheureux qui cherchaient, à travers les ondes, à se soustraire à la mort. Le maréchal de Tessé avait vu dans son enfance un gentilhomme, âgé de plus de cent ans, qui avait été dans les gardes de Charles IX; il interrogeait un jour ce

vieillard sur la Saint-Barthélemi, et lui demandait s'il était vrai que le roi eût tiré sur les protestans; « C'était moi, répon-» dit-il, qui chargeais son arquebuse. » L'infernale Catherine, placée à une fenêtre, au retour de l'aurore, et entourée d'une cour digne d'elle, contemplait, du haut de son palais, cette boucherie qu'elle avait ordonnée, encourageait les meurtriers, et riait d'entendre les soupirs des victimes. Ajouterons-nous, sur la foi d'un chroniqueur, que cette infame Italienne avait passé la nuit dans les bras d'un amant, s'enivrant de voluptés au bruit lointain des massacres, et qu'elle dit en les voyant le matin : « Qu'il est heureux, après une si » douce nuit, d'avoir un si doux réveil! » Nous n'osons garantir ce fait, Catherine était vieille alors; mais le crime n'a point d'âge.

Si quelque chose peut ajouter à l'indignation du lecteur, ce sera d'apprendre, qu'après avoir assassiné Coligny, Charles IX eut l'indignité de l'accuser d'avoir conspiré contre sa personne, contre sa mère, contre ses frères et contre l'état. Ce monstre essaya ainsi de justifier les assassinats qu'il avait ordonnés et partagés;

mais l'Europe indignée ne crut point à cette imposture : l'amiral était connu pour un héros plein de droiture et de loyauté ; Charles pour un scélérat dès long-temps façonné au crime. Cependant le corps de l'amiral fut pendu par une chaîne de fer au gibet de Montfaucon : le roi et sa mère s'y rendirent pour jouir du spectacle qu'offraient les restes déchiquetés du général protestant. Un courtisan qui voulait éloigner Charles, à cause de l'odeur infecte que répandait le cadavre, obtint cette réponse du digne fils de Catherine : *Le corps d'un ennemi mort* sent toujours bon.

Le roi, après avoir fait approuver les meurtres de la Saint-Bathélemi par le parlement, qui fit louer le zèle pieux de sa majesté par le lâche de Thou, le roi fit ordonner un jubilé extraordinaire et de solennelles processions, auxquelles il assista, le chapelet à la main ; remerciant Dieu de ce que tout avait merveilleusement réussi.

Mais Charles portait au fond de son cœur un juge sévère qui ne lui fit pas grâce ; ce tyran mourut bourrelé de remords, deux ans après le jour de la Saint-Barthélemi.

HENRI III.

57e ROI.

Ce prince, pendant la maladie de son frère, avait été élu roi de Pologne; il était à Varsovie quand Charles IX mourut. Devenu possesseur du trône, Henri III s'échappa de ses états, et vint à Paris recueillir le périlleux héritage qu'un infame tyran lui laissait. Comme duc d'Anjou, le nouveau monarque s'était distingué à la bataille de Jarnac contre le prince de Condé, et à celle de Montcontour, contre le malheureux Coligny. Mais la gloire qu'il avait acquise dans ces journées, ne tarda pas d'être ternie par les lâches fureurs de ce duc contre les protestans; plus tard il fut odieux aux catholiques eux-mêmes, en participant aux massacres de la Saint-Barthélemi.

Monté sur le trône de France, il ne devint que plus intolérant; son règne promit la continuation des sanglantes proscriptions du précédent. Mais parlons des vices hideux qui rendirent Henri III méprisable, avant que ses crimes l'eussent fait abhorrer.

Par suite des débauches de sa jeunesse, Henri était devenu impuissant; mais son inhabileté à remplir les vues légitimes de la nature, n'avait point éteint en lui des désirs libertins, auxquels il donna toute sa vie une direction honteuse. L'histoire a révélé ses goûts dépravés pour Maugiron Saint-Maigrin, d'Epernon, Joyeuse, Saint-Luc, Livarot, Villequier, Duguast et surtout Caylus, jeunes seigneurs déhontés, qui s'étaient laissé donner le nom trop significatif de *Mignons*.... Henri brûla pour le dernier de ces courtisans impurs d'une passion capable de tous les excès; tous les autres étaient les concubines du roi; celui-là avait toute la prépondérance d'une sultane favorite.

Il faut lire dans les chroniques du temps le détail de ces sales et monstrueux amours où toute chair, disent les mémorialistes naïfs, *était détournée de sa voie.* Henri III, profanateur sacrilége, aimait à confondre les pratiques religieuses et les saletés de son infame galanterie. Il faisait avec ses compagnons de débauches, des retraites dans les cloîtres les plus retirés, les plus sombres; là, devant les images saintes, donnant ou recevant la discipline, il se procurait l'ex-

tase d'un plaisir impur au sein des mortifications, et ses infames voluptés n'étaient jamais portées plus loin que lorsque le sang s'y mêlait. Les statuts de cette étrange confrérie, ses règles, son costume, tout était l'emblême des amours hideux qui en étaient l'objet. Presque tous les mignons de Henri III, ayant fait une fin tragique, ce satrape leur prodigua les larmes qu'un amant donne à une maîtresse adorée ; il les fit raser pour conserver précieusement leurs cheveux, et lui-même détacha les boucles d'oreilles qu'il avait données à Caylus.

Cependant Henri III eut à soutenir, au commencement de son règne, une guerre contre les huguenots, et lorsqu'il eut conclu la paix avec eux, en 1580, on vit se former dans l'état trois partis, qui donnèrent lieu à la guerre dite des *trois Henris.* En effet, les ligueurs étaient conduits par Henri, duc de Guise; les huguenots obéissaient à Henri, roi de Navarre, et les royalistes se rangeaient sous les drapeaux de Henri III. Ainsi, loin de dominer, comme il le devait, les factions qui déchiraient l'état, le roi se faisait lui-même chef de parti et, la couronne en

tête, descendait au rang de ses rivaux. Bientôt la ligue, plus redoutable pour ce prince que les protestans, quoiqu'il se fût déclaré chef des ligueurs, la ligue enfanta cette *faction des Seize*, ainsi nommée à cause du concours des seize quartiers de Paris, et qui entreprit d'enlever à Henri sa couronne et sa liberté. Guise était l'ame de cette brigue, née pendant la léthargie voluptueuse du roi. Il s'éveille enfin, et faisant dominer un instant sa mollesse par une réminiscence du courage qu'il eut jadis, il fait ordonner au duc de rester éloigné de la capitale. Le valeureux ligueur, au mépris des ordres de son souverain, arrive à Paris; une forte partie des bourgeois prend les armes à sa voix; les gardes de Henri III sont arrêtés; lui-même est emprisonné au Louvre. Le roi s'échappe et s'enfuit à Blois, où il convoque les états-généraux. Mais le duc de Guise n'a pas cessé de braver Henri; il vient le trouver à Blois, et le force, dit-on, de se réconcilier avec lui. Contrainte ou spontanée, la réconciliation fut du moins solennelle : les adversaires se rendirent ensemble à la chapelle, communièrent et, promettant d'oublier tout res-

sentiment, jurèrent sur l'autel une paix et une amitié éternelles. Guise ne croyait point à la sincérité d'un prince dont il connaissait la fourberie, mais il le croyait trop lâche pour tenter un assassinat.

Cependant Henri avait dès long-temps résolu la mort du duc, et celle de son frère le cardinal, coupable surtout d'avoir refusé certaines complaisances à ce roi débauché. Il prit soin lui-même de réunir des poignards, qu'il remit secrètement à quarante-cinq satellites qu'il nommait ses gascons, et qu'il avait désignés pour exécuteurs de ses volontés secrètes. Enfin le 23 décembre 1588, à huit heures du matin, le duc de Guise entre au conseil, en sortant des bras de madame de Noirmoutier; des sacrifices trop fréquens faits sur l'autel des amours pendant la nuit, avaient même forcé ce seigneur à se reposer un instant dans l'antichambre du roi. Guise, préoccupé d'idées sinistres en entrant dans la salle du conseil, y rencontre *Despinac*, archevêque de Lyon, qui lui dit, avec intention, en touchant ses habits : « Monsieur le duc, cet habit » est bien léger; au temps qui court, vous » en auriez du prendre un plus fourré. »

Ces paroles confirment les soupçons de Henri de Guise ; en ce moment le roi le fait appeler par Révol, secrétaire-d'état. Il entre dans la chambre de Henri III, suit un petit corridor conduisant à son cabinet, et va lever une tapisserie qui en cache la porte... Tout à coup huit assassins s'élancent sur lui, le frappent à coups redoublés ; il tombe en poussant un profond gémissement... On montre encore, au château de Blois, la pierre contre laquelle jaillit un large placard de son sang. Les noms des meurtriers sont : La Bastide, Monsivri, Saint-Molin, Saint-Gudon, Saint-Capoulet, Halfrenas, Herbelade et Lagnac... Sans doute il existe aujourd'hui des descendans de ces sicaires qui font résonner bien haut leur noblesse, et les emplois que leurs aïeux ont occupés à la cour de Henri III. « Bon, dit ce tyran » à l'infame Lagnac, qui vint l'informer » que le meurtre était consommé ; main- » tenant il faut dépêcher le cardinal. » Mais les gascons ne voulurent point tremper leurs mains dans le sang d'un prêtre, d'un prince de la sainte église ; ils se retirèrent en se signant.... scrupule digne de ces temps de fanatisme et d'aveuglement

criminel. Henri trouva dès le lendemain quatre soldats moins timorés qui, moyennant cent écus chacun, assassinèrent le cardinal de Guise sous l'appartement de Catherine de Médicis. Il est juste de dire que cette furie fut étrangère à ce double assassinat. On est tout surpris de la voir innocente d'un forfait; mais elle n'avait plus la confiance d'aucun parti, et était abandonnée même du roi, son fils.

Henri III avait eu assez de barbarie pour faire massacrer les deux Guise; mais il manqua de pouvoir pour faire couvrir son crime de l'autorité des lois. Considéré comme un acte de tyrannie arbitraire, cet acte irrita et fortifia la ligue qui, dès lors ne garda plus de mesure. Mayenne, cadet de feu le duc de Guise, se mit à la tête de ce parti, dans lequel se rangea presque toute la population de Paris. Les Guise étaient aimés : leur libéralité, leur magnificence, le zèle ardent qu'ils montraient pour la religion catholique leur avaient gagné tous les cœurs. Prêtres, bourgeois, femmes, magistrats, tout se ligua fortement à Mayenne; il fut déclaré lieutenant-général de la couronne. La veuve du duc assassiné à Blois, vêtue de

longs habits de deuil, et suivie de tous les parens de son mari, aussi couverts de manteaux noirs, entra le soir, aux flambeaux, dans la salle du parlement, où elle présenta une requête criminelle contre Henri, demandant justice de ce royal assassin.

La procédure n'eut pas de suite, parce que le roi avait dans le parlement beaucoup de partisans; mais soixante-dix docteurs de Sorbonne déclarèrent Henri de Valois, déchu de son droit à la couronne, et qu'on pouvait « licitement, en con-» science assurée, armer contre lui, re-» cueillir ses deniers, et contribuer pour » lui faire la guerre. » Parmi les plus fougueux ennemis de Henri, il fallait compter les seize et surtout *Bussi-le-Clerc*, leur chef. Dans le même temps, les prêtres tonnèrent en chaire contre le roi, et assurèrent que celui qui le tuerait entrerait infailliblement en paradis.

Dans cette extrémité, Henri fut contraint d'avoir recours aux protestans, qu'il avait combattus et qu'il haïssait. Il fit la paix avec le roi de Navarre, leur chef; celui-ci le dégagea, près de Tours, des mains du duc de Mayenne. Le succès tourna

bientôt du côté des deux rois, et le danger fut pour la ligue, qui se vit menacée dans Paris par une armée de quarante mille hommes. Henri III était à Saint-Cloud, préparant une tentative contre la capitale, lorsque les prédications qui, du haut de la chaire évangélique, tonnaient journellement, produisirent l'effet que le fanatisme en attendait. Un jeune dominicain, nommé Jacques Clément, d'une piété austère, d'une humeur noire, était arrivé récemment de la Bourgogne. Ses traits sombres et méditatifs frappèrent les pères Bourgoin et Commelet, jésuites ligueurs. Ces moines s'emparent du jeune rêveur, allument son fanatisme, embrasent son ame d'un feu vengeur, font briller à ses yeux la couronne du martyre d'un éclat éblouissant, et lui promettent, au nom du ciel, un rang parmi les dominations célestes.... « Un peu de sang versé, » ajoutent-ils, est le seul tribut qu'on exige » de vous pour tant de gloire éternelle, et » ce sang à répandre est celui de l'ennemi » de la sainte ligue, conséquemment l'en- » nemi de Dieu. » Jacques Clément, muni d'un fort couteau, se rend à Saint-Cloud, parvient aisément auprès du roi,

à l'aide de son froc, lui remet un écrit, et plonge son couteau dans le ventre de ce prince pendant qu'il lit. L'arme est restée dans la blessure; mais Henri l'en retire avec courage, et frappe à son tour le dominicain qui, les bras croisés sur la poitrine, attend le martyre qu'on lui a promis. Les gardes accourent; le fanatique n'est bientôt plus qu'un monceau de chairs palpitantes...... On a dit qu'en se hâtant de le mettre à mort, les gens du roi avaient voulu prévenir la déclaration qu'il eût pu faire de leur complicité.

Ainsi périt le dernier des Valois, abhorré des protestans et des catholiques qu'il avait égorgés alternativement, et, souillé de tous les vices qui avilissent l'humanité.

HENRI IV,

58e ROI.

1er de la branche des Bourbons.

Il faut juger les nations et les hommes avec leurs imperfections. Sans doute la loi de l'hérédité a trouvé et trouvera tou-

jours de nombreux contradicteurs parmi les philosophes, même parmi les penseurs guidés par la simple raison. Mais si la perfection absolue est une chimère, c'est particulièrement dans les institutions. Jetons un coup d'œil impartial sur les monarchies électives, sur les républiques que gouvernent des chefs populaires! Que de brigues, que de trames plus ou moins atroces pour arriver au pouvoir!.... Certes! après avoir parcouru l'histoire de Pologne et celle de Venise, on revient avec quelque prédilection au principe de l'hérédité, surtout si l'état auquel il est appliqué se trouve fort contre les envahissemens de l'arbitraire, grâce à ses lois fondamentales, grâce à des corps représentatifs appelés à les soutenir.

Cette opinion admise, on voit s'évanouir toutes les imputations faites à la mémoire de Henri IV. Ce prince soutint une longue guerre pour soumettre le royaume dont la possession lui revenait à titre d'héritage ; mais ici le crime ne fut-il pas dans la résistance? Le trône était vacant, car on ne devait point reconnaître pour roi ce cardinal de Bourbon, cette ombre de Charles X qui, revêtu du sa-

cerdoce, ne pouvait légalement régner sur un pays qui, du moins, n'avait jamais obéi à des monarques tonsurés. Vaincre la ligue, c'était donc soustraire la patrie à un parti qui, tôt ou tard, l'eût ensanglantée par suite des factions nées de ce même parti. Déjà les seize avaient cessé d'être d'accord avec Mayenne; des ambitions diverses se prononçaient..... Le sceptre seul semblait devoir les comprimer. Henri triompha,

Et fut de ses sujets le vainqueur et le père.

Disons-le hautement, il est impossible de trouver *un crime* dans la vie de ce héros; son nom n'eût point figuré sur les feuillets de ce livre si nous n'avions dû appuyer de quelques réflexions l'exception que nous avons dû faire en faveur de ce SEUL prince des Français.

Henri ne comptera point parmi les hommes sans défauts: il eut des vices, il fut coupable de grandes faiblesses. L'amour le rendit plus d'une fois injuste; mais l'amour est un délire. Son goût trop vif pour la chasse lui arracha cette menace. « Le paysan surpris autour d'une

remise avec un fusil, sera mené fouetté autour du buisson où il aura été trouvé, jusqu'à effusion de sang; mais nous devons ajouter que cette ordonnance rigoureuse ne fut jamais exécutée. En un mot, de telles empreintes sont trop légères pour souiller une si belle vie; de semblables taches ne sauraient obscurcir un astre unique, brillant à travers des annales noires de forfaits.

LOUIS XIII,

59e ROI.

Henri venait de tomber sous les coups du fanatisme, sous le poignard mystérieux qu'une épouse avait peut être aiguisé; Louis XIII lui succéda à l'âge de dix ans. Ici commence une ère pendant laquelle le sceptre de la France sera porté par la main libertine d'une régente déhontée, qui le laissera tomber ensuite dans celle d'une ambition effrénée, devant laquelle s'évanouira le pouvoir souverain.

Dès que Henri eut fermé la paupière, Sully le vertueux, l'incorruptible Sully fut éloigné de la cour : ce ministre sévère

avait passé l'âge auquel un homme d'état sait se pencher sur les coussins moelleux, d'où une régente lubrique veut dicter ses lois. Avec Marie de Médicis, il fallait qu'un ministre fût un favori : Concini, maréchal d'Ancre, s'empara de toute sa confiance; cet Italien usurpa toute l'autorité, au prix de quelques baisers donnés à cette femme ardente. Mais le sang italien, qui coulait aussi dans les veines de Marie, ne lui permit point de s'arrêter dans le sentier du vice : Eléonore Galigaï, femme du maréchal, était belle et douée d'une constitution robuste; sa taille avait de l'élégance, ses formes étaient heureusement contournées..... L'imagination de Médicis s'égara sur les charmes de cette dame.... Elle devint la rivale de son mari. Emportées, savantes dans l'art de l'intrigue, superstitieuses, ces deux créatures se convenaient parfaitement : Enlacées dans les bras l'une de l'autre, confidentes mutuelles de leur démence, elles s'entretenaient ensemble de sylphes, de génies, d'astrologie et de sortiléges... puis leurs sens s'endormaient dans une erreur qu'elles préféraient, disaient-elles, à la réalité..... « Avec Concini, murmurait la

reine, c'est l'éclair du bonheur, avec toi, c'est une douce flamme qui échauffe moins mais qui dure. »

Pendant ces intrigues impures qui, par malheur, avaient un funeste retentissement dans l'état, où tout languissait et se corrompait, Louis XIII, élevé sans principes, sans morale, n'apprenait rien, si ce n'est à voir ramper à ses pieds ses précepteurs. La chasse, la fauconnerie faisaient toutes ses délices ; l'excellente mémoire qu'il avait reçue de la nature était exercée à retenir les noms de ses chiens, et ce jeune prince ignorait les noms des capitales de l'Europe. Enfin, en 1614, Louis XIII commença à régner, en renouvelant, comme tous les despotes imbéciles ses prédécesseurs, les édits contre les gens qui juraient ou blasphémaient. Pendant cette même année, les états se réunirent, et la cour corrompue de Marie de Médicis y fomenta l'intrigue, y jeta la division, et parvint à n'y rien laisser décider.

Cependant le tigre qui, pendant quelques années, s'était borné à jouer avec ses griffes, se leva furieux un matin, et voulut s'en servir.

Le connétable de Luynes avait toute la confiance de Louis XIII ; mais le pouvoir reposait dans les mains des Concini. Luynes se servit de son crédit auprès du roi pour exciter le monarque, déclaré majeur, contre la reine mère et contre le couple favori, assurant que les intrigues de Marie de Médicis révoltaient les grands et le peuple; cette assertion fut justifiée en effet par la révolte de Henri II, prince de Condé, qui s'était remis à la tête des protestans. Louis éloigne alors sa mère du conseil et l'exile au château de Blois. Le roi pouvait avoir à se plaindre du maréchal d'Ancre ; lui faire son procès eût été peut-être un acte de justice; Louis préféra le faire assassiner, et ce n'est pas à coup sûr ce trait qui lui a mérité le surnom de *Juste*. Il fut donc résolu entre cet indigne souverain et son favori que le maréchal serait égorgé le dimanche 23 avril 1617, au moment où il viendrait saluer le roi. Mais Concini se présenta trop tard ce jour-là, Louis était à la messe..... le monstre! il était à la messe, et il méditait un assassinat. Le maréchal parut, hélas! le lendemain à dix heures. On ouvre à son aspect la grande porte

du Louvre, que l'on referme aussitôt sur lui. Vitry, capitaine des gardes, désigné pour l'exécution, descend de la salle des Suisses avec ses deux frères et quelques autres assassins. Concini allait traverser le pont qui se trouvait alors à l'entrée du Louvre, Vitry se jette au devant de lui et lui demande son épée. Le malheureux officier y porte la main, sans doute pour la rendre, car il n'est pas présumable qu'il songeât à se défendre au milieu d'une foule de gardes. En ce moment, il tombe renversé par trois coups de pistolet; il a rendu le dernier soupir, et les satellites le percent encore de coups d'épée redoublés. Immédiatement après l'assassinat, le roi se montre sur le balcon, il remercie les meurtriers, il exprime sa reconnaissance à Vitry, comme s'il avait remporté la plus glorieuse victoire..... Et que de lâcheté jointe à tant de barbarie! Louis avait fait tenir au bout de la galerie un carosse attelé de six chevaux, prêt à l'emporter au loin si le coup eût manqué.

Cependant Luynes n'était pas encore satisfait : non-seulement il voulait perdre les Concini, mais il voulait envahir leurs

biens; et pour y réussir, il fallait sacrifier la veuve du maréchal. Cette malheureuse était, comme nous l'avons dit, crédule, superstitieuse, imbue de l'astrologie judiciaire; elle ne montra en cela que de l'absurdité qu'on érigea en crime. Un parlement, plus stupide cent fois que cette infortunée, s'il ne fut pas criminel, la condamna, comme atteinte et convaincue de sortilége et d'impiété, à être brûlée en place de Grève.... Et le 8 juillet 1617, on vit une grande femme, à la taille svelte, aux formes élancées, et revêtue d'une robe blanche, monter sur un bûcher..... Et ce corps aérien s'évanouit au milieu d'un nuage de fumée.

Avec plus de force d'esprit et d'énergie, Louis XIII eût été aussi barbare que Charles IX; mais son ame atroce languissait dans un corps paresseux. Il avait le front soucieux, l'humeur sombre et chagrine; la jalousie dévorait son cœur, et elle s'attachait particulièrement à Gaston, duc d'Orléans, qui pourtant ne méritait, sous aucun rapport, l'honneur d'être envié.

La faveur du connétable de Luynes, qui se montra tout aussi avide, tout aussi

ambitieux que les Concini, réveilla l'esprit de rebellion parmi les calvinistes; ils s'appuyèrent de la reine mère, qui, favorisée par le duc d'Epernon, se sauva du château de Blois, par une fenêtre, au risque de sa vie. Louis XIII choisit alors des commissions pour le procès de sa mère, de son frère, et de tous leurs partisans.... Peût-être ce farouche tyran allait-il verser son propre sang sur l'échafaud, lorsque Richelieu, évêque de Luçon, que Marie de Médicis avait appelé près d'elle à Angoulême, rétablit une sorte de bonne intelligence entre elle et son fils. La guerre se ralluma toutefois peu de temps après, et ce ne fut qu'à la mort du connétable de Luynes que la reine mère revint à Paris, et se remit à la tête du conseil, que l'inepte Louis XIII était incapable de diriger. Marie y fit entrer avec elle Richelieu, son amant; mais elle ne tarda pas à se repentir de cette admission; cardinal, ministre tout puissant, ce prêtre ne voulut plus obéir à une femme. Celle-ci eut pourtant assez de crédit encore pour faire dépouiller du ministère son ingrat protégé. Cependant Louis XIII s'aperçut promptement du vide immense que la

haute capacité de Richelieu laissait dans l'état ; il l'avait sacrifié par faiblesse à Marie de Médicis ; il le rappela par nécessité, et bientôt, il sacrifia la reine mère à la vengeance de cet orgueilleux, un moment humilié.... Elle dut quitter le royaume ; plus tard, elle mourra de faim à Cologne ; la haine d'un prêtre est implacable.

Ici commence une ère nouvelle pour la France : Richelieu était le plus ambitieux et le plus fourbe des hommes ; mais c'était aussi le plus éclairé des ministres. L'état eut dès lors un système de gouvernement qu'il n'avait jamais eu : une diplomatie réfléchie, des institutions dignes d'une grande nation. Tout cela fut créé et consolidé par cet esprit vaste et subtil tout à la fois : aussi régna-t-il plutôt qu'il ne gouverna ; lui seul pouvait mouvoir les ressorts puissans qu'il avait forgés ; Louis XIII les lui abandonna ; ce ne fut plus qu'un roi de représentation, soit dans des guerres multipliées, que nous passerons sous silence ; soit dans l'administration des affaires intérieures, qu'il serait trop long d'examiner. En possession du souverain pouvoir, le cardinal, persuadé qu'il pouvait en

toute chose se substituer au roi, voulut se glisser dans la couche alors infertile de la jeune reine; mais il se vit repoussé avec dégoût, et son ressentiment ne s'éteignit qu'avec sa vie. Anne d'Autriche, qui fut sensible à d'autres soupirs, attira sur elle par ce mépris toutes les calamités qu'enfanta la jalouse fureur du cardinal. Louis XIII, dont l'esprit était monté par son ministre, fit à la reine d'horribles scènes relativement au duc de Bukingham, qui captiva dit-on le cœur de cette princesse, et triompha de sa sévérité. Peut-être la volonté du roi ne fut-elle pas étrangère au meurtre de ce brillant Anglais, assassiné à Portsmouth, au moment où il allait diriger une expédition contre la France.

A travers la dépendance de Louis XIII, on voit, durant tout son règne, percer la cruauté de son caractère, et l'on ne pourrait sans injustice accuser Richelieu d'une foule d'assassinats que le roi lui-même décida. C'est ainsi que le malheureux Chalais périt à Nantes, sur la simple délation de Louvigny, après avoir été jugé par une de ces commissions spéciales auxquelles Louis ordonnait de condamner. Le monarque avait tellement soif du sang

de cet infortuné que l'on ne se donna pas le temps d'attendre un bourreau pour l'exécuter : ce fut un criminel, qui racheta sa vie en arrachant celle d'un gentilhomme jugé depuis innocent. Dans un autre moment, le maréchal Ornano est jeté dans le donjon de Vincennes, par ordre du roi, et y meurt empoisonné. Citerons-nous l'horrible massacre des habitans de la Rochelle : femmes, enfans, vieillards, sortis de cette ville pour se soustraire à la famine, et que les assiégeans reçoivent à coups de mousquets? Parlerons-nous de la torture et du supplice affreux d'Urbain Grandier; rappellerons-nous l'exécution de Montmorency, sacrifié moins pour sa rebellion que parce qu'on avait trouvé sur lui un portrait d'Anne d'Autriche.... La réponse que ce roi mélancolique, sombre et cruel fit à la princesse de Condé, qui lui demandait la grâce de cet illustre condamné, peint bien le despote insensible et cruel : « Il faut qu'il meure, dit-il; toute la grâce » que je puis lui faire c'est que le bourreau » ne le touchera point, et qu'il ne fera que » lui couper la tête. » Enfin qui ne frémira en retrouvant dans l'histoire le témoignage de la froideur atroce avec laquelle

Louis XIII apprit la mort du grand-écuyer Cinq-Mars, son favori, que dis-je? son complice, car il avait encouragé la conspiration contre Richelieu, toujours détesté de lui, et toujours maître de ses volontés.... « Ecoutez, dit-il, aux courtisans qui se » promenaient près de lui, sur la terrasse » de Saint-Germain ; l'heure sonne : c'est » celle marquée pour l'exécution de Cinq-» Mars, à Lyon.... Il me semble, ajouta-» t-il, avec un noir sourire, il me semble » que dans dix minutes, M. le grand-écuyer » passera mal son temps.... » Ce n'est pas le cardinal qui prononce ces mots; c'est Louis XIII, c'est Louis *le Juste*. Mais son heure est arrivée aussi; il s'éteint au milieu de ses proches, de ses courtisans, de ses valets indifférens. « A peine, dit » Pontis, lui donnait-on un bouillon. » Il rend le dernier soupir, et sa mort ne trouve que des yeux secs.

LOUIS XIV, dit LE GRAND.

60e ROI.

Nous avons atteint ce règne de soixante-douze ans, dont l'histoire adulatrice a fait

rapporter toute la gloire à Louis XIV; règne pendant lequel, si l'on en croit le témoignage imposteur de ces annales, toute la grandeur de la France découla du trône, tandis qu'en réalité le monarque ne fit qu'assister à cette même grandeur, quand il ne la mêla pas de corruption. Marchons dans cette longue carrière le flambeau de la vérité à la main; point de réflexions, point de déclamations; que le jugement du lecteur naisse, sans influence aucune, de l'exposé précis des faits.

Nous passerons rapidement sur les malheurs qui désolèrent le royaume, sur les vices illustres qui le souillèrent durant la minorité de Louis XIV. Couvrons d'un voile officieux les déplorables faiblesses de la reine régente Anne d'Autriche pour le cardinal de Mazarin, faiblesses qu'elle avouait, en disant à madame de Motteville, sa confidente: *Oui, je l'aime, et même je l'aime tendrement.* Cent historiens ont dit les premières victoires de Turenne et de Condé; les guerres malheureuses de la Fronde, les troubles tout à la fois ridicules et affligeans qui divisèrent la cour et le parlement, à cause du trop fameux cardinal; les grosses chaînes fermant les

rues, le *roi des Halles* Beaufort, *la cavalerie des portes cochères*, *les Corinthiens* du cardinal de Retz, la reine-mère soufflant dans ses doigts faute de bois, les dames d'honneur couchant sur la paille à Meudon, la duchesse de Longueville se faisant donner le titre de *générale*, et créant ses dames *maréchales de camp;* tels furent les tristes résultats d'une minorité prolongée par l'ambition d'un ministre, par les voluptueuses condescendances d'une régente qui ne demandait à Mazarin, pour prix d'un abandon absolu du pouvoir, que des nuits heureuses, des draps de batiste et des eaux de senteur.

Le dégoût que le cardinal éprouva pour ses royales amours fut le signal de la majorité de Louis XIV; quand le premier ministre cessa d'être tendre, Anne d'Autriche décida qu'il devait cesser d'être puissant : elle le laissa chasser par le parlement. Mais peu de temps après, ce corps, après avoir montré quelque rigueur pendant les guerres de la Fronde, laissa ressaisir le timon de l'état à l'Italien Mancini, qui avait exhumé de son sein refroidi quelques soupirs pour la reine. Un espoir impur de cette princesse rendit un tyran à la

France. En 1652, le jeune Louis, polichinel royal, mû par le vindicatif Mazarin, défend la réunion des chambres du parlement, exile, emprisonne ses membres, et finit par entrer dans la salle de ses audiences en bottes fortes et le fouet à la main, pour lui *défendre* de faire la moindre remontrance. Si le parlement eût alors senti sa dignité, s'il se fût rappelé que nulle puissance, hors des lits de justice, ne devait lui dicter des ordres lorsqu'il était assemblé, il eût renvoyé le jeune roi à sa mère, bien admonesté et bien fouetté.

Dès lors et pour neuf ans encore, le sceptre reposa dans les mains de Mazarin : Louis XIV, devenu grand, reçut ses licences ès galanterie : la baronne de Beauvais, coquette surannée et borgne, lui donna la première leçon de tendresse effective ; vint ensuite Mlle d'Argencourt, puis Marie Mancini, puis sa sœur, la comtesse de Soissons, puis bien d'autres, qui ne rendirent ce prince que libertin ; car il ne sut pas dire deux mots spirituels à la célèbre Catherine de Suède, qui pourtant n'imposait pas par sa dignité.

Enfin, en 1661, la mort du cardinal

Mazarin et la vieillesse dévote d'Anne d'Autriche donnent à Louis XIV sa véritable majorité. Il saisit d'une main assurée, quoiqu'inhabile, les rènes de l'état ; son audace, son humeur absolue lui tiendront lieu d'expérience et de talent. Non, par bonheur, un homme obscur, un simple vérificateur de chiffres, que la nature a créé supérieur à son humble condition, va diriger ce despote, qui ne saurait que vouloir : Louis régnera ; mais Colbert gouvernera.

A peine cependant le règne de Louis est commencé, et déjà sa carrière est entachée d'une vile perfidie. Le surintendant des finances Fouquet avait de l'opulence ; son libertinage effréné achetait chèrement les faiblesses de la beauté. Le roi fut indigné qu'un financier osât égaler ce que Sa Majesté appelait *sa Grandeur;* car c'était dans le même temps que Louis, dégoûté de la banale comtesse de Soissons, payait sept à huit cent mille livres les prémices de mademoiselle de La Vallière, qui pourtant les donnait gratuitement au prince, dans lequel cette jeune fille romanesque ne voyait qu'un amant chéri. Louis s'irrite des prodigalités de Fouquet ; sa colère

augmente en voyant les apprêts magnifiques d'une fête que le surintendant lui donne, et pendant laquelle il songe un moment à le faire arrêter dans son propre château; enfin le roi appelle ce ministre à Nantes, le fait saisir en sortant du conseil, où il lui avait souri affectueusement, et le fait conduire à Angers dans une voiture grillée. Après ce véritable guet-apens, nous verrons ce prince composer un tribunal des ennemis de Fouquet; ces juges prévenus, le condamneront à une réclusion perpétuelle, pour des dépravations qui furent le crime de Mazarin, plutôt que celui de ce financier : il expirera dans les fers, parce qu'il eut la faiblesse de se montrer aussi fastueux que son maître. *S'il eût été condamné à mort*, dit Louis XIV quand on vint lui apprendre le jugement de cet infortuné, *je l'aurais laissé mourir.*

Avançons dans ce règne *si grand*, *si glorieux*, et voyons de quelle gloire, de quelle grandeur il est empreint.

En 1663, au mépris du traité des Pyrénées, Louis accorde sourdement des secours au Portugal contre Philippe IV; dans le même temps, il évite de joindre ses vaisseaux à ceux de la Hollande contre

l'Angleterre, quoiqu'il s'y soit engagé par l'accord de 1662. Il vend à cette république le secours qu'il devait lui donner. Colbert a la faiblesse de se prêter à ce honteux trafic, ainsi qu'au dépouillement du malheureux duc de Lorraine, dessaisi de Marsal, contre le droit des nations et des gens.

A la mort de Philippe IV, survenue en 1667, Louis, malgré les renonciations les plus authentiques, prétend que la Flandre et la Franche-Comté lui reviennent, à cause des droits de Marie Thérèse, sa femme. Opposant les arguties d'un conseil de théologiens aux principes les plus sains du droit, il se dispose à s'emparer de ces provinces à main armée, en les arrachant au jeune Charles II, son beau frère, avec l'assentiment de l'empereur, oncle de cet enfant couronné. Une formidable armée marche en Flandre, où quelques régimens espagnols gardent mollement des places que le roi d'Espagne croyait mieux garanties par la foi des traités. Louis entre presque sans coup férir dans Charleroi, Ath, Tournay, Furnes, Armentières, Courtray, Lille, Douai, etc..... Voilà le premier triomphe

de Louis le Grand. Il revient à Paris, après cette facile conquête, s'enivrer d'encens et se noyer dans les délices d'une cour impudique; il continue de danser sur le théâtre comme un saltimbanque, et se dispose à de nouvelles spoliations. En effet, peu de temps après la *glorieuse* campagne de Flandre, Condé s'empare au milieu de l'hiver de la Franche-Comté, vendue au roi par un Jean de Vatteville, qui fut tour à tour officier, chartreux, musulman, pacha, abbé commandataire, meurtrier, brigand et débauché. Ce double renégat avait acheté avec l'or de Louis XIV quelques magistrats, quelques officiers, et le marquis d'Yennes, gouverneur général. Tel est ce second exploit du grand roi, exploit chanté si haut par Boileau, et que le grand Racine, si petit dans ses adulations, célébra par les louangeuses allusions dont il gâta son *Iphigénie*.

La guerre de 1672 ne fut pas plus loyalement entreprise par Louis XIV. Le faible Charles II, qu'avaient dépouillé les conquêtes de 1667 et la paix d'Aix-la-Chapelle qui les suivit, avait trouvé des vengeurs : la Hollande, l'Angleterre et la

Suède, unies par un traité, se disposèrent à marcher contre la France. Dans cette circonstance, Van Beuning, échevin d'Amsterdam, républicain digne des temps primitifs de Rome, vint à Versailles traiter d'égal à égal avec le plus fier des potentats de l'Europe. Il parla à Louis XIV le chapeau sur la tête, et le força de rendre la Franche-Comté. Mais le roi médita dès lors une vengeance terrible contre ces *fumeurs de harengs*, comme il les appelait, qui venaient le braver jusque dans son palais. Charles II, prince voluptueux, indigne de régner sur les Anglais, occupait le trône de Saint-James. Louis lui envoya Henriette d'Angleterre, femme de Monsieur, duc d'Orléans, avec mission de le détacher de la ligue formée contre la France. Cette princesse aimable et spirituelle, qui avait un moment captivé le cœur du sultan de Versailles, connaissait et les ressources de la galanterie, et le parti qu'elle en pouvait tirer pour séduire son frère; elle emmena avec elle une fort belle femme qui plut à Charles II. Ce fut elle qui par ses charmes, aidés de l'or que prodigua Louis XIV, détacha le monarque anglais de la coalition, en l'en-

chaînant à son propre char. Un traité secret est conclu entre les cours de Londres et de Versailles, dans lequel on se partage par anticipation les dépouilles de la Hollande, alors divisée en deux partis, celui des républicains rigides, qui voulaient la démocratie absolue, et celui des modérateurs, qui songeaient à remettre le pouvoir à la maison d'Orange.

L'armée française s'ébranla. Elle était forte d'environ cent mille hommes auxquels devaient se réunir à peu près vingt mille soldats appartenant aux électeurs de Cologne et de Munster. Condé, Turenne, Luxembourg et Vauban marchaient en tête de cette puissante armée. Soixante-dix vaisseaux anglais et français menaçaient en même temps les côtes hollandaises. La république prévoit alors sa funeste destinée; elle veut traiter, offre des réparations; Louis XIV, qui, à force d'or vient d'attirer la Suède dans sa cause, ne consent à aucun accord : il brûle de se venger de la patrie du farouche marchand qui osa lui parler sans se découvrir; il sacrifiera, s'il le faut, le sang de cent mille hommes pour laver un tel outrage.

Les Etats-Unis n'avaient à opposer à

de si formidables apprêts que quelques régimens, une escadre numériquement faible, mais forte du commandement de Ruyter, et le courage d'une population libre et ennemie de l'esclavage. Un enfant de 20 ans, Guillaume d'Orange, commandait l'armée hollandaise. Malgré cette inégalité de puissance militaire, la cour de France n'avait pas négligé les ressources que pouvaient lui procurer la perfidie et la trahison : Louvois était parvenu à faire acheter, sous main, une forte partie des vivres et des munitions de guerre de la Hollande, tandis que Louis XIV lui-même faisait acheter la place de *Rhinberg*, en gorgeant d'or le lâche *Dosseri.*

On rit aujourd'hui de pitié de ce fameux passage du Rhin tant célébré par les poètes; on rit davantage *de la grandeur qui retenait Louis XIV au rivage.* La vérité, c'est qu'il n'eût pas péri un homme dans cette *périlleuse* expédition, sans l'imprudence d'un jeune seigneur ivre qui tira un coup de pistolet sur des troupes en fuite, et fut tué par elles. Ce fut, je crois, l'unique victime de cette grande journée.

L'armée conquit avec la même facilité les provinces d'Utrecht, d'Overissel et de

Gueldre; les Hollandais demandèrent la paix; elle leur fut refusée, et ils s'armèrent du courage terrible que donne le désespoir..... Les digues sont percées : un Océan déchaîné envahit les campagnes d'Amsterdam; cette capitale échappe au vainqueur. Rien ne commande l'admiration et l'intérêt comme la faiblesse qui résiste à la force: l'empereur et l'Espagne se disposent à secourir la Hollande; l'Angleterre elle-même lui promet la paix. Le roi sent qu'il n'a pas un moment à perdre pour rentrer dans sa capitale en triomphateur; il y revient, et son armée, presque fugitive, quitte les places de la Hollande après les avoir rançonnées, ruinées.

Passons rapidement sur les victoires de Turenne aux bords du Rhin, victoires souillées par le sac, par l'incendie du Palatinat; mentionnons en courant l'inutile succès de Senef, dont le grand Condé ne sut point profiter; franchissons même la série de mille combats livrés à l'empereur, à l'électeur de Brandebourg, au roi d'Espagne, à la Hollande et à d'autres puissances. Tant de malheurs, que l'on appelait tant d'exploits, coûtèrent à la

France le plus pur de son sang; la charrue était abandonnée, les campagnes étaient désertes, une génération tout entière était enfouie aux bords du Rhin; Turenne dormait avec elle du sommeil éternel, et la France était ruinée au milieu de son triomphe. Tant de braves gens qui s'étaient dévoués dans une guerre inutile, injuste, spoliatrice, n'attirèrent pas même un témoignage de reconnaissance ou de regret du despote orgueilleux; il se fit attribuer par ses flatteurs tous les honneurs de la victoire, lui qui, pendant toute la guerre, n'avait combattu que dans les bras de madame de Montespan; il fut jaloux du mince succès remporté par le duc d'Orléans à Cassel, et ne donna pas une larme au premier capitaine du siècle, mort en soutenant ses projets ambitieux.

Tels étaient les tristes résultats de la guerre à la paix de Nimègne en 1679; voyons comment Louis XIV se montrera fidèle aux traités. Au moment où les puissances se reposent sur sa bonne foi, il nomme des juridictions à sa religion pour lui livrer, par une trompeuse légalité, des places, des provinces appartenant à des princes trop faibles pour les

défendre. D'après ces prétendus arrêts, des généraux français dépouillent l'électeur de Trèves, des seigneuries de Falkembourg, de Germensheim de Vendentz. Pendant ce temps, Louis XIV, après avoir suborné d'indignes magistrats, s'empare de la ville impériale de Strasbourg et de toute l'Alsace; tandis que, d'un autre côté, il se fait céder la ville d'Astort, dont les plénipotentiaires ont *oublié*, dit-il, de stipuler la cession. Quelle insigne mauvaise foi! Quel oubli du droit des nations! A quel signe peut-on mieux reconnaître le brigandage! Et c'est alors, c'est-à-dire en 1680, que la ville de Paris décerne à un tel despote le surnom de *Grand*.

Ne nous appesantissons point sur cette longue suite de massacres politiques que détermina la ligue dite d'*Augsbourg*; nous trouverions les mêmes calamités, la même perfidie. Laissons Luxembourg, Catinat, Tourville cueillir des lauriers dignes d'une meilleure cause; déplorons en passant le pélerinage humiliant d'un doge de Gênes à la cour de Louis XIV; et plaignons Jacques Stuart, obligé de venir demander un asile à un potentat qui sourit en

secret à sa défaite, et qui perçoit d'avance sur les charmes de la reine Marie de Modène le prix d'une honteuse hospitalité.

Après tant de guerres, dont la nation n'avait pas tiré le moindre avantage, ses malheurs étaient intolérables: plus d'hommes, plus d'argent, plus de commerce; tout avait disparu, tout avait été englouti dans les innombrables sépulcres ouverts de toutes parts sous les pas des Français. Tout semblait se réunir pour combler les maux de notre patrie couverte de ruines, livrée à la famine, et cependant toujours pressurée pour satisfaire aux prodigalités de la cour.... Car tandis que des larmes amères coulaient de tous les yeux dans les villes, dans les campagnes, les spectacles, les fêtes, les jeux se succédaient à Versailles : le plus *généreux* des rois donnait aux Montespan, aux Fontange des millions arrachés à la misère du peuple; les galantes loteries, les voyages fastueux, les parties de pharaon et de lansquenet consommaient tout ce que l'économe Colbert entassait dans les coffres de l'état, en pleurant de ruiner le peuple pour ces dépenses sacriléges.

Mais combien ne regretta-t-on pas ces

folies, lorsqu'une coquette surannée, en faisant valoir ses vieux charmes, jadis prodigués, fit un roi bigot d'un prince qui jusqu'alors n'avait été du moins qu'absolu, perfide, égoïste et libertin, et qui, comme tous les fanatiques, devint dès-lors profondément criminel? Essaierons-nous de retracer les horreurs qui précédèrent et suivirent la révocation de l'édit de Nantes? Les affreuses dragonnades pendant lesquelles toutes les femmes des protestans attachées à leur foi religieuse passèrent dans les bras d'une soldatesque effrénée, teinte du sang des pères, des maris, des frères de ces malheureuses créatures, souillées chacune du sacrifice impur de vingt soldats? Peindrons-nous les gibets où l'on pendait ces religionnaires par les cheveux, les brasiers où l'on brûlait leurs pieds, les pinces rougies qui servaient à tordre leurs chairs, le plomb que l'on coulait sous leurs ongles, la chasse qu'on leur faisait dans les bois, comme à des bêtes fauves, l'hostie sanglante qu'ils étaient contraints de recevoir en expirant, et qu'ils rendaient aussitôt avec le dernier soupir.... Voilà, Français, voilà l'effet de l'influence pieuse d'une Maintenon! Telle est l'exé-

cution des ordres de *Louis le Grand.* Ajoutons à cet horrible tableau les bandes fugitives de protestans, qui portent à l'étranger leurs trésors, leur industrie, en appauvrissant tout à la fois la France d'or, de talens et de citoyens..... Hélas! beaucoup de ces infortunés émigrans laissent aux mains de leurs proscripteurs leurs fils, leurs filles, que des édits barbares leur ont arrachés, pour en faire des catholiques, et s'il se peut des ennemis des auteurs de leurs jours.

Aborderons-nous le dégoûtant exposé des nouvelles iniquités dont la succession d'Espagne devint le motif? Louis XIV, comme son père, avait promis, en épousant une princesse d'Espagne, de renoncer aux droits qu'il pouvait avoir sur l'héritage éventuel de ce royaume. Cette renonciation avait été solennellement renouvelée en 1696; le dauphin avait, à cette dernière époque, signé le même abandon. Cependant la cour de France ne cesse d'intriguer pour le royal héritage pendant la longue maladie de Charles II. Tant de séductions, de perfidies, de trahisons sont exercées à cet égard, à Versailles, à Rome et à Madrid, que la

couronne d'Espagne est léguée par le roi moribond au jeune duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV....

Ainsi s'ouvrit, en 1700, une nouvelle source de calamités, qui ne se ferma plus qu'à la fin de ce règne désastreux, et quand la ruine de la France fut consommée. Passons sous silence mille catastrophes, franchissons des montagnes de cadavres sur lesquelles s'éleva la sanglante renommée des Eugène, des Marlborough, des Vendôme, des Villars. Dérobons à nos lecteurs le spectacle humiliant du plus fier des despotes demandant humblement la paix, après avoir bravé si longtemps l'Europe, avec autant d'audace que d'insolence; dérobons la honte des ambassadeurs du grand roi, éprouvant les caprices du hollandais Heinsius, essuyant la poussière de son antichambre, et se vengeant de l'orgueilleux Louis XIV par des hauteurs, des dédains..... La vieille favorite, devenue presque reine de France, au mépris de toutes les bienséances, avait éloigné des armées le seul homme capable de relever les affaires du roi : Villars avait été abreuvé d'amertume ; il s'en vengea en sauvant la patrie à Denain. Mais il ne put

reconquérir l'estime de la nation, que Louis avait dès long-temps perdue. Le ciel même s'était plu à venger sur ce tyran, parvenu au bord de la tombe, tout le mal ordonné par lui pendant plus d'un demi-siècle : son fils, son petit-fils, l'un de ses arrière-petits-fils avaient péri d'une mort inexpliquée en moins de deux années.... Nous ne soulèverons point le voile qui couvre encore ces événemens; mais Louis XIV lui-même ne distilla-t-il pas le poison auquel succombèrent, dit-on, tant de victimes, en légitimant ses bâtards, et en les appelant, chose inimaginable, à la succession de la couronne?

Si tant de calamités, attirées sur la France par les événemens que nous venons de retracer, ne suffisaient pas pour environner de la haine de toutes les générations la prétendue grandeur de Louis XIV, qui lui pardonnera la funeste, la sanglante importance donnée aux querelles ridicules des jansénistes et des molinistes; la proscription des sectateurs de la folle Guyon; l'approbation donnée aux fureurs du farouche Letellier? Qui pourra l'absoudre de la longue captivité de Lauzun,

son favori, pour avoir épousé mademoiselle d'Orléans, mariage qu'il avait permis, et qu'il ne défendit ensuite qu'en faussant sa parole de roi? Qui passera à ce tyran les innombrables lettres de cachet qui tombèrent à profusion de ses mains, au premier caprice d'une concubine, d'un confesseur ou d'un favori? Enfin ne frémira-t-on pas en songeant qu'un prince qui ne fut rien par lui-même vit mourir d'un œil sec Colbert, fit périr de chagrin Louvois; détesta Condé, Turenne, Luxembourg, Catinat, Vauban, Vendôme, dont la gloire importunait sa sombre jalousie; qu'en un mot tous les talens, toutes les capacités, tous les dévoûmens qui servirent ce potentat, excitèrent son ingratitude, si ce n'est son aversion.

Après une longue période de tyrannie, Louis XIV mourut le 1er septembre 1715, couvert de reliques comme Louis XI, qu'il avait surpassé par le mal fait à la France. Son testament offrit un acte posthume de despotisme, car il dépouillait de fait le duc d'Orléans, son neveu, de la régence, pour la donner au fils légitimé de sa débauche, le duc du Maine, hypocrite digne

de son affection. Ce vieux tyran mourut en récitant lui-même la prière des agonisans; mais l'Eternel n'a pu recevoir au pied de son trône un prince sans véritable piété, sans compassion, dissolu, fanatique jusqu'à la frénésie, perfide en tout, parjure, lâche suborneur, coupable époux, mauvais frère, père insensible, persécuteur assassin, et qui ne fut que le témoin indifférent de ce grand siècle dont les flatteurs lui ont fait, par des mensonges impudens, réfléchir tout l'éclat.

LOUIS XV, dit *le Bien-Aimé.*

61e ROI.

Louis XIV, après avoir dépensé en guerres cruelles, en folies fastueuses, environ vingt milliards; après avoir fait une véritable banqueroute, par la réduction de valeur des papiers qu'il avait créés; Louis XIV laissait l'état grevé de quatre milliards cinq cents millions de dettes. Ce n'était donc pas une tâche facile que de relever la France de sa ruine; ce n'était point une mission heureuse que la ré-

gence confiée au duc d'Orléans. Pour tirer la chose publique du gouffre où le *grand roi* l'avait plongée, on devait surtout éviter le retour des guerres dont on subissait les funestes conséquences, et se montrer facile dans les traités diplomatiques. L'administration intérieure offrait des difficultés insurmontables : les coffres étaient vides, il fallait les remplir, il fallait même acquitter de nombreux engagemens que le gouvernement ne pouvait plus laisser en souffrance sans se déshonorer; et ces obligations, déjà si difficiles, devaient être remplies en même temps que les charges du peuple seraient allégées. Ces embarras, dont la plus haute capacité n'eût pu triompher qu'imparfaitement, expliquent les alliances hasardées que Philippe d'Orléans conclut, les systèmes dont il laissa tenter l'essai et les fautes qu'il commit. Mais au milieu d'une vie dissolue, qu'il serait plus difficile d'excuser, ce prince ne commit aucun de ces grands crimes qui révoltent les nations; le sang ne coula point sous son gouvernement, quoique diverses conspirations contre lui eussent justifié plusieurs condamnations capitales. En un mot, Philippe d'Orléans prouva

par la douceur, la générosité et la clémence à l'aide desquelles il racheta de grands vices, que la calomnie seule avait pu lui imputer, sous le règne précédent, des attentats que son ame foncièrement honnête était incapable de concevoir. Parlons de la majorité de Louis XV.

La France, écrasée d'impôts sous Louis XIV, épuisée de sang, couverte des ossemens de ses propres citoyens, égorgés dans les guerres civiles, avait au moins brillé, pendant cinquante ans, de tout l'éclat de la gloire militaire : les Français avaient épuisé la coupe amère de l'adversité ; mais ils n'avaient point bu à celle de la honte. Il était réservé au sybarite Louis XV de nous laisser couvrir de ridicule par de stupides traités. Le grand roi, qui voulait régner encore après sa mort, avait confié, par un codicille, l'éducation de son arrière petit-fils à l'abbé de Fleury, évêque de Fréjus. Ce prêtre était circonspect, ambitieux, dissimulé ; il éleva le jeune monarque, non pour gouverner, mais pour être gouverné, et comme ce précepteur était là, ce fut lui naturellement qui porta le sceptre trop pesant pour son éleve. Fleury avait surtout inculqué à Louis XV

cette perfide maxime : *qui ne sait pas dissimuler ne sait pas régner :* une des premières actions du jeune roi fut de mettre à profit ce vil précepte. Le duc de Bourbon, dominé par son indigne maîtresse, la marquise de Prie, avait souillé le premier ministère de tous les genres d'infamie; il fallait le lui ôter avec d'autant plus d'éclat que ce ministre, étant prince du sang, devait se montrer plus pur; mais Louis XV, pour déplacer son parent, eut recours à une lâche perfidie, et la honte du monarque effaça celle du duc. Sa majesté invite le petit-fils du grand Condé à venir coucher à sa maison de Rambouillet, et part, dit-elle, pour l'y attendre. A peine cependant le roi est-il parti que le duc de Charost, capitaine des gardes, entre chez le premier ministre, l'arrête et le conduit en exil. Ce trait, dont toute la cour rougit pour son auteur, était le prélude d'une foule de mesures sans bonne foi, sans vigueur, fruits d'une éducation jésuitique. Par exemple, lors de la seconde élection de Stanislas au trône de Pologne, Louis XV n'osa point appuyer son beau-père d'une armée suffisante pour le soutenir, et quand ce malheureux prince eût été forcé de cé-

der la couronne à l'électeur de Saxe, que soutenait l'empereur Charles VI, Louis fit payer par une guerre sanglante à la nation une réparation que Leczinski n'obtint point complète. Quant au roi de France, il fit abandonner, il est vrai, la Lorraine à Stanislas; mais il se chargea de payer une pension de quatre millions au duc régnant qu'on dépossédait. On juge combien la France eut à se féliciter du traité qui renfermait ces conditions.

Mais des malheurs plus graves devaient suivre la mort de ce Charles VI, avec lequel le cabinet de Versailles venait de traiter. Un acte appelé la *pragmatique sanction*, et que l'empereur défunt avait fait approuver par toutes les puissances de l'Europe, assurait à l'archiduchesse, fille de Charles VI, l'héritage de toutes les vastes possessions de son père. Néanmoins, dès que ce prince eut fermé les yeux, presque tous les princes de l'Allemagne et le roi d'Espagne, peu soucieux de tenir leurs sermens, songèrent à démembrer, en qualité d'héritiers, la succession échue à Marie-Thérèse. Frédéric II, à qui son père venait de laisser une belle armée et de gros trésors, fit la

guerre à l'opulente héritière, dans le but de s'emparer de la Silésie; et les politiques admirèrent la tactique adroite de ce jeune prince, qui, dans cette circonstance, rechercha l'alliance de Louis XV. Le monarque prussien agissait en prince intéressé; le roi de France crut se montrer plus grand que lui en couronnant, sans intérêt, un empereur de sa façon. Les politiques avaient admiré la cour de Berlin; ils se moquèrent de celle de Versailles, et eurent raison. Heureux si cette parodie de protectorat se fût bornée à faire rire les critiques du temps; mais elle coûta des torrens de larmes à la France. La guerre dite *de la succession d'Autriche*, et celles qui en découlèrent, ne prirent fin qu'après huit ans de combats acharnés. Vainement les poètes salariés, les flatteurs de toutes conditions accolèrent-ils les noms de Conti, de Maurice de Saxe, de Broglie, de Belle-Isle, de Lovendal, de Chevert, à ceux des journées glorieuses de Fontenoi, de Rocoux, de Lawfeld, et aux conquêtes de Berg-op-Zoom et de Maëstricht, ils ne purent jeter assez de lauriers sur les traces sanglantes que nos armées avaient laissées après elles, du golfe

de Venise aux bords de l'Elbe, et les seuls crêpes de Dettingue couvrirent pour longtemps les familles que tant d'exploits avaient illustrées. Louis XV, qui s'était montré froidement inhumain après ce grand échec en disant : « Pour cette fois, » au moins, je serai délivré de la demande » importune des récompenses. » Louis XV signa avec la même indifférence le traité d'Aix-la-Chapelle, au terme d'une guerre durant laquelle il n'avait acquis sur terre que des ridicules, et sur mer que de la honte.

Malgré tant de rodomontades insensées, ce don Quichotte couronné n'avait perdu ni l'honneur de la nation, ni le surnom de *Bien-Aimé* qu'elle lui avait donné bien gratuitement à sa convalescence de 1744 ; mais il perdit l'un et l'autre lorsque, attelant sa faible politique au char de Marie-Thérèse dans les guerres d'Hanovre, il laissa vendre en même temps son conseil et ses généraux à l'adroit Frédéric II ; l'humiliante journée de Rosbach vint clore cette série de duplicités perfides, et imprimer le sceau de l'humiliation sur nos drapeaux.

Malheureusement, le canon que l'on tirait en Europe pendant les campagnes

d'Hanovre, retentissait au-delà de l'Océan; les Anglais firent des conquêtes prodigieuses aux Indes ; ils ruinèrent entièrement tous nos comptoirs en Afrique, et s'emparèrent de la plupart de nos colonies en Amérique. Nos vaisseaux, capturés sur toutes les mers, enrichissaient l'Angleterre des trésors destinés pour la France : on vit un jour arriver à l'amirauté de Londres vingt-deux chariots chargés de l'or et des effets précieux pris sur notre flotte au combat du Finistère.

Enfin la paix fut signée à Paris en 1763. Louis XV rendit tout ce qu'il avait conquis; on ne lui restitua rien ou à peu près rien, et l'inscription injurieuse gravée sur la colonne élevée dans la plaine de Rosbach, au mépris des réclamations de nos ambassadeurs, fut l'unique compensation de tant de sacrifices, de tant de sang répandu.

On conçoit la stupide indifférence d'un monarque qui, pendant que le fer ennemi moissonnait au loin nos soldats, signait ses édits sur les ottomanes moelleuses de Choisy, entre les bras des Châteauroux, des Pompadour, des du Barry; un monarque qu'on vit joûter avec ses courtisans ou ses favorites, à qui, par l'autorité des rasades,

tomberait le plus tard ivre-mort sous la table des petits appartemens; un monarque qu'on a surpris le bonnet de coton en tête, fricassant des poulets pour ses pages, ou glaçant des marrons pour ses maîtresses ; un monarque, enfin, assez sacrilége dans ses débauches pour faire réciter le *Pater*, l'*Ave* et le *Confiteor* à ses odalisques du parc aux cerfs, au moment de se glisser avec elles entre deux draps de satin. Mais les d'Argenson, les Choiseul, les Maurepas, les Lamoignon, qui avaient sinon de grandes vues, au moins l'expérience des cours, comment laissèrent-ils descendre la France à cette déplorable extrémité!

Cependant ce n'était pas assez d'avoir fait assassiner plusieurs millions de citoyens, par une igorance d'autant plus criminelle qu'elle était moins ambitieuse. Louis XV augmenta de vingt le nombre des fermiers généraux, c'est-à-dire des sangsues du peuple ; il se fit le chef d'une compagnie de monopoleurs de grains, dont le funeste trafic réduisit la France à la plus affreuse famine ; et la postérité n'oubliera point qu'après avoir tyrannisé les parlemens pendant toute la durée de son règne, il les cassa tous d'un seul coup

en 1771. Ajoutons que ce despotisme de quarante années fut une longue averse de lettres de cachet ; que la moindre courtisane, la moindre danseuse entretenue par un premier commis en avait des rames à sa disposition... Vincennes, la Bastille, regorgeaient de malheureux dont l'unique crime était la publication d'une épigramme, d'un acrostiche ou d'une chanson contre une prostituée en faveur.

Nous ne sommes plus aux temps où les rois se faisaient tout à la fois les juges et les bourreaux de leurs sujets. Pour être criminel, un souverain n'a plus besoin de montrer ses mains fumantes de sang ; il suffit bien, ce nous semble, qu'il ait ordonné le meurtre, la perfidie et la trahison.... A ces divers titres, Louis XV doit compter parmi les rois criminels.

LOUIS XVI, dit *le Restaurateur de la liberté*.

62e Roi.

Le malheur a ses droits, et les foudres de l'opinion doivent frapper avec ménagement une tête ceinte de la couronne du

martyre. Mais la vérité est plus respectable encore ; si l'on peut en adoucir le langage par égard pour une grande infortune, rien ne serait plus coupable que d'altérer les faits qui la constituent.

Louis XVI fut élevé, comme ses prédécesseurs, dans l'oubli de tous les droits des peuples : on ne lui apprit qu'à les opprimer, à les compter comme un vil troupeau, à les faire égorger au gré d'une politique ou capricieuse, ou stupide, ou ignorante. Ce prince sortit donc de l'enfance bouffi d'orgueil, rempli de préjugés, et complétement étranger à tout savoir utile. Il entra dans la carrière souveraine persuadé que le pouvoir absolu des rois est un droit de source divine, qu'aucune puissance, qu'aucune considération terrestre ne peuvent altérer, et que régner suivant son bon plaisir est la mission de toute tête couronnée, parce que Dieu le veut ainsi.

Les prodigalités du règne précédent, après les longues guerres qui l'avaient rempli, laissaient, à la mort de Louis XV, les coffres royaux à peu près vides, et l'état obéré d'un *déficit* énorme. Un ministère ignare ou dilapidateur, qui vivait depuis long-temps de misérables expé-

diens, ne vit rien de plus simple, pour remettre la fortune publique à flot, que de resserrer encore le *pressoir* dans lequel on étreignait la pauvre nation. L'impôt du timbre fut proposé. Fort de l'exemple de ses deux prédécesseurs, qui avaient obtenu, le fouet de poste à la main, l'enregistrement des édits, Louis XVI s'inquiéta peu de la résistance qu'opposa le parlement. Un de ces *lits de justice*, qui eussent été appelés avec plus d'exactitude lits d'arbitraire, fut convoqué, et le roi ordonna, *de son plein pouvoir et autorité royale*, que, *dans l'instant*, l'édit du timbre fût enregistré.

Mais depuis un siècle le cercle des lumières s'était bien agrandi; la philosophie réelle, c'est-à-dire celle qui s'appuie sur les droits naturels, sur les droits sociaux bien entendus, avait fait d'immenses progrès sous le levier puissant des Voltaire, des d'Alembert, des Diderot, des J.-J. Rousseau, dialecticiens clairs, précis, abondans en preuves, devant lesquels s'étaient à jamais évanouis la logique des écoles, les raisonnemens sophistiques de la théologie. A ces élémens de développement intellectuel s'était joint, depuis

quelques années, l'application qu'en avait faite l'Amérique, en s'affranchissant de la domination anglaise. Louis XVI, par suite de cette rivalité déplorable qui régna si long-temps entre la France et l'Angleterre, avait lui-même, et sans calculer les conséquences probables, favorisé, par une armée auxiliaire, cette émancipation d'une nation jeune encore de civilisation, et vierge des corruptions du vieux continent. Un jeune guerrier, La Fayette, après avoir aidé Washington à vaincre, était revenu en France, le cœur et l'imagination remplis des principes indépendans de Francklin ; c'était un foyer brûlant d'amour de la liberté, auquel de grandes ames n'avaient pas tardé de s'embraser... En un mot, les premières étincelles d'une révolution existaient en France, faiblement comprimées dans des mains prêtes à s'ouvrir pour les laisser échapper ; ces mains s'ouvrirent.

Dans le lit de justice dont nous avons parlé, Louis-Philippe d'Orléans, après la brusque injonction du roi, avait demandé si cette assemblée solennelle était un *lit de justice* ou une *séance royale;* deux membres du parlement s'étaient égale-

ment élevés avec l'énergie d'une profonde conviction contre l'impôt du timbre. Le lendemain, le prince du sang est exilé, et les deux conseillers, enlevés de vive force au milieu de leurs confrères, par la violation impie du sanctuaire des lois, sont jetés dans une prison d'état... L'arbitraire, qui donne le pouvoir aux despotes, est impuissant pour entretenir la vie des états; l'embarras des finances était devenu extrême; tous les rouages de l'administration allaient s'arrêter. Réduit à la dernière extrémité, Calonne, habile spoliateur, mais réparateur impuissant, propose à Louis XVI la convocation des états-généraux... L'étincelle révolutionnaire est jetée sur les élémens combustibles dont la France est remplie.

Lorsque la réunion imposante des notables de la nation fut en présence du trône, le despotisme mal inspiré, plus mal conseillé, voulut persister dans les voies de l'arbitraire; les états-généraux lui opposèrent une barrière plus forte, qu'il voulut rompre encore. Alors les députés de la France se déclarèrent *assemblée nationale.* En se faisant représenter, en parcourant les vieilles chartes de la monar-

chie, Louis XVI eût reconnu combien un tel corps pouvait se rendre redoutable au prince qui franchissait la limite de ses droits, dont il aurait retrouvé dans l'histoire la concession *populaire et non pas divine.* Mais le bandeau de ce prince était trop épais; il se laissa entraîner par la fatalité. En juin 1789, Louis ose envoyer par un valet l'ordre d'évacuer l'enceinte où délibère l'élite de la nation. Le 23 du même mois, il vient lui-même, entouré de tout l'oripeau du trône, siéger, sans y être appelé, au milieu de ceux de qui désormais il tient le pouvoir. Ce monarque égaré ne craint pas de faire entendre ces mots devenus étranges : *J'ordonne*, *le roi veut.* En parlant ainsi, le roi comptait sur le concours de la force ; il calculait la puissance de *l'ultima ratio regum.* En effet, des assassins enrégimentés marquaient de la craie fatale les maisons des proscrits ; des canons, des boulets, des grils pour les faire rougir, tout l'attirail de la guerre menaçaient la capitale ; des soldats étrangers, ces mêmes Suisses qui à diverses époques égorgèrent la nation qui les payait, conspiraientau Champ-de-Mars ; des complots se tramaient dans l'intérieur

du palais, et, disons-le, une princesse de laquelle Marie-Thérèse avait dit : Je me venge de la France en la lui donnant, Marie-Antoinette d'Autriche était l'ame de ces menées ténébreuses. Vain appareil d'une tyrannie réduite à sa faiblesse! Un souffle du peuple irrité suffit pour anéantir, le 14 juillet, tous ces apprêts martiaux. Louis XVI prit alors le seul parti qui lui restait à prendre ; il se jeta dans les bras de la nation ; il reçut le titre de *restaurateur de la liberté*... heureux s'il se fût inscrit dans son cœur. Nous allons voir qu'il n'en était rien. La déclaration des droits de l'homme et du citoyen venait d'être décrétée; le président de l'assemblée nationale porte à Louis XVI ce décret régénérateur de la nation. Ce prince refuse de l'accepter... Il refuse de sanctionner des droits imprescriptibles ; qui pourra donc le croire ami de la liberté dont il s'est déclaré *le restaurateur !* qui se laissera abuser par le prétendu patriotisme de Louis, quand on le voit assister à cette fameuse orgie des gardes-du-corps, au milieu de laquelle d'affreux blasphêmes sont proférés contre la nation, en foulant aux pieds ses couleurs sacrées, en y sub-

stituant la cocarde blanche et noire, insigne de la vieille tyrannie avec addition d'un emblème funéraire, gage de ses sinistres projets. Le roi vit, entendit, autorisa par sa présence tous ces scandales; il se rallia au toast porté au succès de la contre-révolution. Louis comptait sur sa noblesse, il croyait aux rodomontades de ces privilégiés... Le peuple éternue, et ils sont déjà loin de la France, loin du trône au pied duquel ils ont juré de mourir. Passons rapidement sur les conciliabules bien connus des Tuileries, sur le refus d'acceptation de la constitution civile du clergé, sur la réunion des chevaliers du poignard, sur les secrets de l'armoire de fer après les massacres de Nancy, de Nîmes, de Montauban. C'est au milieu de toutes ces sourdes conspirations que Louis XVI accepte la constitution, et fait proclamer à l'étranger cette acceptation, tandis que, secrètement, il prépare d'une main parjure un manifeste pour appeler sur la France tous les désastres d'une invasion. Quelle preuve des funestes intentions de ce prince voudrait-on de plus que sa fuite, si d'ailleurs elles n'étaient pas avérées.

Et cependant le peuple généreux sur le-

quel Louis XVI ne voulait pas régner par les lois, se montre satisfait, heureux de l'explication fallacieuse qu'il donne de sa fuite, après avoir été arrêté à Varennes ; il accueille par des solennités une nouvelle reconnaissance de la constitution, aussi trompeuse que la première ; les cris de *vive le roi!* se font encore entendre au milieu des réjouissances publiques.

A partir de cette époque (juin 1792), ce ne sont plus les intérêts du peuple qu'on invoque dans la représentation nationale ; ce sont ceux d'une faction terrible, qui veut tout niveler par la hache, afin de se trouver seule au-dessus de l'ordre social. La tête de Louis XVI domine toutes les têtes ; elle tombe la première... La nation pleure encore ce meurtre inutile, que d'autres tyrans lui ont fait expier depuis pendant une longue période de quinze années, et dont elle était bien innocente.

LOUIS XVIII,

63e ROI.

De l'année 1793 à l'année 1795, un fantôme de royauté, Louis XVII, parut

aux yeux des royalistes au dessus du gouffre des révolutions, et régna, comme Louis XVIII régna depuis pendant dix-neuf ans, dans la correspondance des partisans de la vieille monarchie et dans les rêves creux de quelques valets des Bourbons, restés en France après avoir déposé leur livrée. Mais ce prince ne fut en effet que le prisonnier de la révolution; ses courtisans furent un cordonnier de Paris et sa femme, qui firent entendre à son oreille un langage bien différent de celui des cours. Cet enfant succomba à une sorte de marasme le 8 juin 1795, à l'âge de dix ans et deux mois. Il mourut pur... Il n'avait pas régné.

Il n'appartient pas à notre sujet d'entretenir nos lecteurs de ce despote illustre qui, comme il l'a dit lui-même, *ramassa la couronne dans le ruisseau*, et qui sauva la patrie des renaissantes horreurs de l'anarchie, et l'asservit au char de sa fortune. Franchissant la période étincelante de gloire que ce héros jeta dans notre histoire, prenons Louis XVIII au fond de son modeste asile d'Artwel, pour le conduire dans ce qu'il appelait depuis dix-neuf ans ses états devant quelques vieux

et rares courtisans de son infortune, qui avaient fini par ne plus rire de ses étranges prétentions. Mais avant de parcourir le *règne effectif* de ce monarque, citons certains précédens nécessaires pour donner une juste idée de son caractère.

Charles, comte d'Artois, lors des premiers travaux de l'assemblée nationale, disait de son frère le comte de Provence, depuis Louis XVIII : « Il aime beaucoup » les bureaux de l'assemblée, lui ; toutes » ces disputes de club l'amusent fort : mais » ils m'ennuient boug......, moi. » Cette grossière sortie donne la mesure du caractère des deux princes. Intrigues, ambition, perfidie cachées sous une apparence de popularité de la part du premier; nullité absolue de la part du second. Nous verrons ce moral si différent se développer par la suite.

On voit, dès le ministère de Calonne, Louis Stanislas-Xavier chercher à se populariser aux dépens du roi son frère, en se déclarant contraire à ce ministre ; il s'enivre du parfum des fleurs jetées sur son passage par le peuple, et son cœur s'épanouit aux acclamations du public satisfait d'avoir un tel partisan. Ce libéralisme si-

mulé parut en effet se soutenir après l'ouverture de la représentation nationale; car tandis que le comte d'Artois, les ducs d'Angoulême et de Berri, le prince de Condé, le duc de Bourbon ne trouvent pas de chevaux assez vites pour les mener hors de la France, Monsieur reste auprès de Louis XVI... Nous verrons bientôt dans quel but. Cependant les orageuses journées des 5 et 6 octobre 1789 avaient lui; une fougueuse partie de la population de Paris s'était portée sur Versailles, et en avait arraché le roi et sa famille. « Mais pendant » ces deux journées, dit un historien taillé » à la Tacite, on ne parla pas plus de Mon- » sieur que s'il n'existait pas. Personne ne » fait connaître où il se trouvait dans le » temps que le peuple bouleversait tout au » château. Ce prince dès huit heures du » matin avait achevé sa toilette, et était coif- » fé, poudré, habillé avec sa recherche or- » dinaire et revêtu de ses ordres. La plus » grande tranquillité paraissait régner sur » sa physionomie; il sortit de son appar- » tement sans que les mutins, qui avaient » dévasté le palais, eussent troublé son » sommeil et se fussent même informés de » sa personne... Il se rendit tranquille-

» ment auprès du roi qu'on avait entraîné » à Paris. » Avec qui Louis-Stanislas-Xavier s'entendait-il donc dans cette circonstance? A coup sûr ce n'était pas avec son frère, et sa trahison est dès-lors bien manifeste. L'intrigue la plus secrète peut être découverte quand elle a quelques ramifications. Vers la fin de cette année (1789), Monsieur fut accusé assez hautement de nourrir le projet d'exploiter sa popularité, en se faisant d'abord déclarer régent du royaume, ensuite roi, par la déposition de Louis XVI et sa réclusion dans la citadelle de Metz. L'opinion publique fut alors convaincue que ce prince avait soudoyé à cet effet un marquis de Favras, récemment arrêté, et dont le Châtelet instruisait le procès. Cette inculpation parut assez grave à Monsieur pour le porter à se disculper, ce qu'il fit à l'Hôtel-de-Ville le 23 décembre, en présence de tous les magistrats de Paris. Il ne put néanmoins justifier en aucune manière un emprunt qu'il avait chargé Favras de faire, et qui dépassait de beaucoup tous les besoins probables de sa maison; d'ailleurs les dépositions faites au Châtelet par Tureati, Morel et Chomel présentèrent Favras comme un conspira-

teur plutôt que comme un négociateur d'emprunt.

Au moment où cet agent fut condamné à la peine capitale (19 février 1790), il publia un mémoire dans lequel on lisait le passage suivant : « Une main invisible,
» je n'en doute pas, se joint à mes accu-
» sateurs pour me poursuivre ; mais qu'im-
» porte, celui qu'on m'a nommé mon
» œil le suit partout ; il est mon accusateur,
» et je ne m'attends pas à un remords de
» sa part.... Un Dieu vengeur prendra ma
» défense, je l'espère du moins, car ja-
» mais des crimes comme les siens ne sont
» restés impunis... » Ce condamné, qu'on se hâta de mener à la potence, sans lui donner le temps de parler à personne, qui prétendait-il désigner ainsi? Quel était le *grand personnage* mentionné dans son testament? Peut-être la lettre rapportée ci-après jettera-t-elle quelque lumière sur ce sujet mystérieux : elle était écrite par *Monsieur* au marquis de Favras, en date du 1er novembre 1789. « Je ne sais, Mon-
» sieur, à quoi vous employez votre temps
» et l'argent que je vous envoie. Le mal
» empire et l'assemblée détache tous les
» jours quelque chose du pouvoir royal ;

» que restera-t-il si vous différez? Je vous » l'ai dit et écrit souvent, ce n'est point » avec des libelles, des tribunes payées, » quelques malheureux groupes soudoyés » que l'on parviendra à écarter Bailly et » Lafayette. Ils ont excité l'insurrection » parmi le peuple, il faut qu'une insur- » rection les corrige à n'y plus revenir. » Ce plan a en outre l'avantage d'intimi- » der la nouvelle cour et de décider l'en- » lèvement du ...... *Une fois à Metz ou à* » *Péronne, il faudra bien qu'il se résigne....* » Tout ce qu'on veut est pour son bien; » *puisqu'il aime la nation, il sera enchanté* » *de la voir bien gouvernée....* Renvoyez au » bas de cette lettre un récépissé de » 200,000 francs. » Nous n'ajouterons rien à ce document trop précis, et nous nous bornerons à admirer ce que l'attachement fraternel des princes du sang peut avoir d'étrangement spécial.

Après avoir examiné la conduite de Louis XVIII dans ses relations de famille, voyons comment il prétendait protéger cette nation qu'il portait, disait-il, dans son cœur, en attisant sans cesse en France les brandons de la guerre civile, en armant contre la patrie les magistrats

appelés à la gouverner, les généraux chargés de la défendre, et en se servant, pour soudoyer des traîtres, de l'or qu'il tenait de la secrète commisération de Bonaparte. Nous le voyons entraîner tour-à-tour dans de funestes brigues, Barras, Pichegru, Moreau et les conjurés du 3 nivose..... C'est ainsi que ce *bon père* méditait la restauration de l'antique monarchie. Quelle effusion de sang, grands Dieux! Si de semblables tentatives eussent réussi... Et si, remontant de quelques années encore l'histoire de ce royal aventurier, on l'a suivi dans le projet d'*amener en France la contre-révolution par la révolution*, ne frémira-t-on pas en le voyant conserver, après sa rentrée en France, la pension de Talien, de Panis, et de la sœur de Robespierre..... Louis XVIII le protecteur de ces vétérans des terroristes de 1793! L'imagination se révolte à cette idée..... Ajoutons cependant un trait au tableau rapide que nous venons de tracer: on verra Louis XVIII accorder des grâces à un fournisseur, parce qu'il déclarera avoir trahi l'armée française en Espagne, pendant la guerre de 1809.

En 1814, le même prince de Talley-

rand qui négocie en ce moment (1830) à Londres, au nom de Louis-Philippe, *roi des Français*, ouvrit à Louis XVIII les routes de la France, à travers des monceaux de cadavres; il entra dans notre capitale, le sourire sur les lèvres, et au bruit sinistre des canons étrangers qui le précédaient. Ce chef des Bourbons de la branche aînée vint, sa Charte à la main, nous promettre une sollicitude qui n'était pas dans son cœur. Mais avides que nous étions d'une paix dès long-temps bannie de nos climats, nous le reçûmes avec acclamation, parce qu'il jetait une planche salutaire sur le gouffre homicide de la guerre, autour duquel avaient cessé de croître des lauriers décevans.

Hélas, nous ne tardâmes pas de voir se réaliser le mot prophétique que Napoléon avait fait entendre, en parlant des Bourbons, sur le rocher italique où la restauration venait de le reléguer : *cette famille n'avait rien appris, rien oublié.* Nous vîmes reparaître toutes les prétentions d'une noblesse surannée : on parla des priviléges de la naissance, du retour des droits féodaux, de la restitution des propriétés dites nationales. Les marquis d'autrefois deman-

dèrent le haut du pavé aux princes créés par la victoire, et l'on ne pardonna pas à ces derniers d'avoir ri au nez de leurs gothiques adversaires. Le banc seigneurial fut rétabli dans les villages : l'encens fuma pour des héros de l'œil-de-bœuf, qui, pendant dix ans, avaient essuyé la poussière des antichambres de Napoléon. Vingt-quatre ou vingt-cinq mille officiers de cette armée si long-temps appelée la grande avaient été éloignés des drapeaux; on avait brisé dans leurs mains l'épée illustre de Marengo, des Pyramides, d'Austerlitz, de Iéna, de Wagram, de la Moscowa, de Lutzen et d'une myriade d'autres combats, où le courage français s'était montré géant.... Les campagnes, les cicatrices de ces braves étaient devenues des titres de proscription, tandis que l'on donnait à de prétendus défenseurs du trône tous les grades, toutes les distinctions qu'ils *auraient dû* obtenir pendant les vingt-cinq ans écoulés. En un mot, tous les intérêts de 30,000,000 de Français furent remis en question, pour satisfaire aux exigences de quelques centaines d'individus, qui n'avaient d'autres droits aux faveurs du monarque auquel nous avions

confié nos destinées, que des services dans les rangs de nos ennemis.

Cette situation était intolérable ; un long murmure retentit dans toute la France ; Bonaparte l'entendit de l'île d'Ebe ; il vint, comme un sylphe, reconquérir la France, sans armée, sans argent, et, disons-le, presque sans parti. Cette fois encore l'enthousiasme l'accueillit : « Son aigle vola sans obstacle du golfe » Juan aux tours de Notre-Dame...» Napoléon s'assit sur le trône encore chaud qu'abandonnait le fugitif Louis XVIII. Mais ce despote au vouloir inflexible, ce César au bras d'acier, n'avait point, non plus, *oublié* sa tyrannie ; il le prouva par son acte additionnel aux constitutions de l'empire : bientôt les cœurs l'abandonnèrent ; il n'eut plus que des baïonnettes, et les armes sont de verre quand l'amour des peuples ne les consolide pas...... Louis XVIII reparut.

Le temps était venu de mettre à profit la profonde politique qu'on prêtait à ce prince, et de cueillir les fruits des longues méditations d'Hartwel, trop oubliées pendant la première restauration. Loin de là, Louis XVIII, aveugle sur les fautes qu'il

avait commises en 1814, ne songea point à les réparer, et se hâta d'en punir la conséquence, au mépris du droit des nations et des gens. Une capitulation militaire entre les troupes alliées et notre armée consacrait l'oubli de tous les événemens des cent jours, et garantissait la clémence du roi à tous ceux que son injustice, ses iniques préférences et sa mauvaise foi avaient armés, non pas contre lui, puisqu'il avait fui, mais contre les étrangers qu'il avait envoyés nous asservir.... Il ne pouvait rien y avoir au monde de plus sacré qu'une telle convention... L'enfreindre était un crime ; Louis XVIII le commit. A peine eut-il ressaisi sa couronne, que le sang d'une foule de sujets illustres coula jusque sur les marches de son trône. Ney, le brave des braves, Labédoyère, Mouton, Chartran, les frères Faucher, et tant d'autres tombèrent sous le plomb des soldats qu'ils avaient conduits à la victoire, et qui les pleuraient en les assassinant... Brune fut lâchement égorgé dans Avignon, par des sicaires dont le crime demeura impuni.... Lavalette, les frères Lallemand, Savary, et tant d'autres échappèrent, par la fuite, à la hache des bour-

reaux; le dirons-nous, l'héroïque fidélité de Bertrand ne put même trouver grâce aux yeux du monarque restaurateur; l'arrêt de mort de ce général lui fut porté sur le roc de Sainte-Hélène par les vents européens.... Dans le même temps, d'innombrables proscriptions atteignirent des pairs, des fonctionnaires publics, des citoyens, des militaires de tous grades. La société fut décimée par la mort, l'exil ou la captivité. Non content de ce système de pénalité terrible, frappant des hommes qui n'avaient été coupables que d'une sainte résistance à l'oppression de 1814, Louis XVIII fit imaginer des conspirations par ses ministres, pour avoir l'occasion de les punir. La Charte était violée dans presque tous ses articles; les nobles seuls obtenaient des emplois; les élections étaient faussées; il n'y avait plus de liberté de la presse; la tribune était livrée à des hommes vendus au pouvoir; l'impôt augmentait sans cesse, pour satisfaire à d'avides sinécuristes... Et cependant le peuple se taisait, il rongeait en silence le frein de la tyrannie... Ce fut donc par un jeu perfide que le gouvernement supposa les conjurations de l'épingle noire, du pétard

lancé sous le guichet du Louvre, dix autres dont le souvenir nous échappe; mais ce fut un jeu atroce que le guet-apens de Colmar... Malheureux colonel Caron! les tigres du ministère l'attirèrent dans leurs griffes pour le déchirer... La Cour de Cassation ne pouvait connaître que le 3 du recours de ce malheureux officier, et le 1er il avait été fusillé. L'histoire de tous les siècles n'offre pas un semblable trait d'iniquité. L'indignation pourra nous faire intervertir les dates; mais nous citerons encore les charges de cavalerie des Petits-Pères, de la place Louis XV, du Carrousel, préludes sinistres des attentats qui renverseront plus tard le trône des Bourbons de la branche aînée. Enfin la postérité indignée apprendra la violation du temple des lois par des satellites armés, et l'enlèvement du député Manuel... Et que de détails atroces nous épargnons à nos lecteurs! nous en avons dit assez pour que l'inexorable impartialité fasse justice de *Louis le Désiré*, et tout en lui tenant compte de quelques bons articles de la Charte, le classe irrévocablement parmi les rois coupables.

CHARLES X,

64e ET DERNIER ROI DE FRANCE.

C'était le 12 avril 1814 ; il était à cheval au milieu d'un nombreux état-major ; il portait l'habit de la garde nationale ; la brise légère d'une belle journée du printemps agitait doucement les drapeaux fleurdelisés suspendus aux croisées, où mille dames élégamment parées montraient leurs attraits et leur sourire à Charles-Philippe d'Artois, comme une récompense anticipée des bienfaits que son retour promettait. Le prince s'avançait aux acclamations de la foule, pressé par ses flots bruyans ; sa main protectrice envoyait à ces masses compactes des signes affectueux et presque des baisers ; en un mot, tout dans les gestes, dans les discours, sur la physionomie de Charles-Philippe promettait la franchise, la bienveillance, le bonheur : « Mes » amis, s'écriait-il, plus de guerre, plus » de conscription, plus de droits réunis... et » point de vengeance; *ce n'est qu'un Français* » *de plus !* » La nation française avait payé trop cher ses brillans trophées ; elle était

lasse de faire élever de la terre l'enivrante fumée de la gloire, par l'effusion de son sang. L'homme de la victoire, que trahissaient enfin les destinées, voyait, à Fontainebleau, les rangs de ses amis éclaircis par la fatigue, par les dégoûts, et les premiers rayons d'un nouvel astre fécondaient les espérances infidèles des courtisans, auxquels ce géant des combats ne pouvait plus offrir que le partage de la disgrace.

« Quel avenir prospère pour les Bourbons s'ils veulent songer à cicatriser les malheurs de la France! Ils l'ont dit, c'est une *restauration* qu'ils nous apportent; ouvrons-leur donc nos cœurs et prions pour eux. » Voilà ce que disait ce bon peuple des bords de la Seine, et, de vallon en vallon, ses acclamations parvinrent jusqu'aux Pyrénées, jusqu'aux rives de l'océan, jusqu'au Rhin, qui roulait encore les cadavres de nos braves, morts en s'opposant à son passage... Hélas! après six mois d'un vain espoir, tous les échos de nos espérances se turent; les droits réunis subsistaient, la conscription enlevait toujours nos enfans pour les faire soldats d'une nation soumise à d'humilians traités, et le royaume rétréci payait autant d'impôts que

le grand empire. Le sourire du lieutenant général, Charles-Philippe d'Artois, avait été décevant comme ses promesses. On cessa de croire à sa menteuse débonnaireté; on se rappela sa jeunesse dissolue, son impopularité anté-révolutionnaire : l'amant de la Duthé, de la Contat; l'acteur des orgies de Bagatelle et du Petit-Trianon, le personnage des comédies aux dénouemens cyniques jouées dans ces sanctuaires de débauches, le danseur de corde des petits appartemens; enfin le prince dont les vices étaient passés en proverbes ne parut plus aux Parisiens que ce qu'il était en effet, un diable devenu ermite, un hypocrite voué aux prêtres, depuis que les femmes n'en voulaient plus. On ne tarda pas à savoir que Monsieur autorisait, présidait même quelquefois un conseil en dehors du gouvernement, dont l'action se faisait sentir sur toutes les branches de l'administration, et en paralysait le mouvement. Aidé des prétentions de quelques incorrigibles du faubourg Saint-Germain, excité surtout par cette femme aux souvenirs envenimés qui brûlait de se venger sur toute la France du meurtre commis en 1793 par quelques factieux, le comte d'Artois éten-

dit au loin les relations du *pavillon* de *Marsan*, au moyen des sales colonnes de *la Quotidienne*, de *la Gazette de France* et du *Drapeau Blanc*. De ce centre liberticide partait chaque jour un projet de contre-révolution; là peut-être fut décidé le sacrifice d'un prince du sang, pour justifier des lois oppressives, des lois d'exception et la suppression du jury. Là du moins fut arrêté le plan de cette guerre d'Espagne, dans laquelle, au prix de notre or et de notre sang, nous allâmes servilement étouffer au loin un germe de liberté, pour rendre plus facile à nos tyrans la tâche de l'anéantir parmi nous. La politique perfide, mais au moins éclairée de Louis XVIII, comprima tant qu'il vécut cet élan de l'absolutisme : il musela le jésuitisme, parce qu'il sentit que ce vieux ennemi de la monarchie ne voulait tuer la liberté que pour mieux dépouiller ensuite le pouvoir ; la noblesse à parchemins fut également refrénée par ce monarque adroit. Mais il mourut, et soudain toutes les routes de l'ancien régime furent rouvertes ; la cour songea à marcher en arrière avec ardeur; la contre-révolution, qui pendant le règne précédent n'avait été que dans les vœux et

dans quelques essais, fut admise comme principe fondamental du gouvernement. Ministère, chambre des pairs, chambre des députés, fonctionnaires divers, tout fut approprié à cette tendance de vues... On travailla sans relâche au grand œuvre de l'absolutisme. Jusqu'ici nous n'avons vu Charles X que nul et perfide; nous allons le voir criminel: les lois du sacrilége, de l'indemnité des émigrés parurent; on attenta à la liberté de la presse par un projet audacieux, qui ne disparut qu'en laissant à sa place l'odieuse censure. L'institution du jury fut menacée; le droit d'aînesse, vestige des temps de barbarie, faillit reparaître en France dans un siècle lumineux; l'instruction publique fut arrachée au talent, à la saine philosophie et confiée au sacerdoce, qui la couvrit de son fatal éteignoir. Une belle institution, fille de notre généreuse émancipation de 1789, la garde nationale, représentait la puissance publique, et garantissait le maintien de l'ordre contre les envahissemens de l'arbitraire. Une ordonnance de licenciement renversa ce dernier rempart des prérogatives populaires; et le despotisme, toujours lâche quand il craint, toujours

hardi lorsqu'il est assuré de rester impuni, ensanglanta les soirées de novembre 1827. Admirons ici les belles inspirations d'un petit-fils du grand Henri : tout l'appareil de la force militaire est déployé contre des lampions, contre des transparens de papier brouillard, et les nombreuses victimes de ces journées sont des curieux, des femmes, des enfans, massacrés pour la plupart à des croisées ; si quelques cris sont poussés dans la foule, ils sont proférés par des voix de la police, par d'infames agens provocateurs.

Ainsi Charles X préludait, dès 1827, à l'absolutisme de 1830 ; ainsi ce prince si dévôt, et qui passait à son prie-Dieu tout le temps qu'il ne consacrait pas à immoler des lapins, réunis par centaines à trois pas de son fusil ; ce prince, dis-je, préparait ouvertement les chaînes à l'aide desquelles il voulait nous entraîner vers l'ancien régime, objet de tous ses vœux. Mais Charles était trop ignorant, et, disons-le, trop dépourvu de courage pour en aplanir les chemins : le général prudent de Coblentz, le fugitif de l'Ile-Dieu, le Bourbon qui, précédemment, avait laissé s'attacher irrévocablement au fourreau l'épée re-

çue de la czarine Catherine, avec injonction de s'en servir pour défendre le trône de Louis XVI, enfin ce descendant dégénéré du Béarnais, qui se confessait tandis que tout le reste de sa famille combattait, avait besoin d'un homme assez aveugle et assez audacieux tout à la fois pour frapper ce qu'il appelait le coup décisif, à quelque prix que ce fût. Cet homme, il le trouva dans le fruit de ses rendez-vous impurs du Petit-Trianon. Polignac brava le danger dont il ne savait pas calculer l'étendue : le ministère qu'il présidait, et qui venait de débuter dans la carrière du crime par la corruption des électeurs, par des attentats contre les élus du peuple, et par les flammes mystérieuses de la Normandie ; le ministère signa les ordonnances du 25 juillet, que le seul Polignac se chargea de sceller du sang français.

Quel pinceau sera digne de retracer les suites de ce grand attentat ? qui peindra avec d'assez vives couleurs les héroïques journées de juillet ? Esquissons du moins cet épisode de quatre-vingt-seize heures, qui occupera un espace immense dans les fastes de la patrie..... Pour la seconde fois le

mauvais génie de la France, Marmont, s'était dressé sur le sol de cette capitale qu'il livra jadis aux étrangers, qui chaque année lui paient les arrérages de sa trahison. Il avait dit aux prétoriens de Charles X : « Soldats, la patrie est un vain mot ; les liens du sang sont de vains obstacles ; la réalité, c'est le pouvoir du prince ; vous avez du plomb, vous avez du fer, conquérez l'obéissance des Parisiens. S'ils résistent, que le bronze tonne ; ils tomberont tous, et la mort obéira. « Il dit, et la garde marche : les Français, dans le massacre de leurs compatriotes, de leurs pères, de leurs frères, disputent d'acharnement avec les Helvétiens, heureux peut-être de venger les mânes du 10 août 1792.

Mais on ne subjugue pas ainsi la foule indignée ; les satellites dissipèrent, en les décimant, les masses du 27 juillet ; mais pendant la nuit l'orage qui grondait dans les cœurs s'étendit sur tout Paris. Les esclaves armés n'avaient eu en présence, le 27, que des attroupemens ; le 28 au matin, les premiers rayons du jour leur montrèrent un peuple en armes. Tout, sous la main des Parisiens, était devenu un instrument de vengeance : au poing

de celui-ci brille le damas que son père conquit aux plaines d'Aboukir ; celui-là s'est armé du sabre que Fernand Cortès porte à l'Opéra ; un troisième brandit une lourde barre de fer, arrachée à la fenêtre du cachot politique d'où il vient de s'élancer ; plus loin paraît une troupe sans habits, sans gilets, à la poitrine hâlée, aux cheveux hérissés, et qui s'est emparée des riches fusils de Lepage, de Pirmet, tandis qu'au côté de ces soldats improvisés brillent des épées à la poignée de nacre, à la coquille ciselée. Viennent ensuite des charpentiers, des maçons, des serruriers, munis des instrumens de leur profession, dont les formes bizarres et terribles peuvent innover mille genres de mort. A travers ces légions bigarrées, l'œil distingue, tantôt le fashionable en habit noir, portant un vieux mousquet rouillé ; tantôt l'artiste revêtu de sa blouse, la taille ceinte d'un mouchoir soutenant deux gros pistolets d'arçon. Près de là marche l'élève en médecine, qui, tout à la fois guerrier et chirurgien, montre, suspendus à côté de son sabre, sa trousse et ses bandes à pansement ;... il court défendre les droits de la nation, et soulager les victimes de la

tyrannie. Le jeune homme à la physionomie animée, aux yeux étincelans, qui s'élance sur les traces de ce combattant, est un élève de l'école de droit : en saisissant le fusil qui conquiert la loi, il n'a point abandonné le code qui la consacre : il sera prêt à prouver partout à ses compagnons d'armes qu'ils ont le droit de combattre les tyrans, puisqu'ils ont dépassé les limites dans lesquelles ils devaient gouverner. Mais voici les jeunes et savans successeurs des canonniers de la butte Saint-Chaumont, en 1814 : l'Ecole polytechnique n'a point dégénéré ; armée des fragiles fleurets de ses salles d'escrime, on la voit se diviser pour fournir aux bandes généreuses de la Grève, de la place des Victoires, du Boulevard, de la rue Saint-Denis, de la rue Saint-Antoine, du Louvre, des Tuileries, de la caserne Babylone, *de vieux généraux de vingt ans.*

Ils ont aussi reparu, ces uniformes nationaux livrés aux vers depuis le mois de d'avril 1827 ; les soldats citoyens ont retrouvé leur équipement : le fusil est rouillé, mais les ressorts en sont bons ; la giberne est terne, mais elle est pleine de cartouches ; le sabre tient au fourreau,

mais l'indignation saura l'en tirer. Enfin ils se sont bien gardés de manquer à ce rendez-vous de l'honneur, ces vétérans de la vieille armée que Louis XVIII et Charles X ont voués à la misère. Leurs cheveux ont blanchi ; qu'importe! le cœur des braves est toujours jeune pour servir la patrie. Personne, au jour du danger, n'insultera leur âge ; il sera temps, au jour du repos, de leur rappeler qu'ils sont trop vieux pour obtenir la récompense.

Le 28 et le 29 encore, ont retenti dans Paris la fusillade aux roulemens homicides ; la mitraille qui fait voler au loin les lambeaux palpitans ; le boulet, messager de mort et de destruction, qui tue, renverse, démolit, et l'arme blanche au sinistre cliquetis. Le funèbre concert des cris et des gémissemens s'est élevé de tous les quartiers de la capitale ; et le tocsin, comme l'a dit un ingénieux écrivain, a laissé tomber ses larmes de fer pendant deux jours. Hélas! la patrie est veuve de mille braves ; deux mille sont couchés sur le lit de la douleur... Partout où l'on a combattu, la terre fraîchement remuée atteste la présence des martyrs de la liberté ; ce cype funéraire qui s'élève au

pied de l'élégante colonnade, il pèse sur des héros du 29 juillet; ce parterre, ces couronnes d'immortelles enlacées de crêpe, ces larmes peintes sur une croix lugubre, ce sont les premières offrandes de la reconnaissance; mais la voix de la nation demandera d'autres gages de souvenir pour ces morts illustres : leur nom sera gravé sur les tables d'or du temple de la Gloire, et la patrie adoptera leurs enfans.

Et les soldats de Charles X, ils ont fui devant ces légions citoyennes; ils ont fui en soupirant d'avoir eu a combattre des héros d'un jour, que les couleurs de Jemmapes ont rendus invincibles. Français, plaignons-les; plaignons ces guerriers de la vieille garde qui, dignes d'un meilleur sort, ont senti briser sur leur sein la croix d'Austerlitz, frappée d'une balle française... Et cependant, ces combattans armés contre leurs oppresseurs, ils avaient offert la paix au prince qui les faisait massacrer : les mandataires de la nation ne demandaient au monarque parjure qu'un prompt retour à la Charte jurée, sous l'invocation de laquelle on s'armait... Non, a-t-il semblé répondre, *un roi de*

France doit régner pour lui et non pour le peuple... Et la destinée de Charles X s'est accomplie : sa bannière *sans tache* est tombée souillée de sang; l'*arc-en-ciel de la liberté brille à travers* la nue sur la base de bronze où les exploits d'Austerlitz et de Iéna, contournés en spirale, s'élèvent jusqu'à l'insigne flottant sous lequel tant de hauts faits se sont accomplis.

Un mot encore sur ce Charles X, et nous le laisserons livré à ses remords, dans cette île qui nous l'avait envoyé il y a seize ans... Français, tandis qu'on vous égorgeait par son ordre, il jouait au wisth à Saint-Cloud!!! Arrière, arrière la Saint-Barthélemi de Charles IX! Charles X a conquis un titre plus horrible à l'exécration des siècles.



TABLE APHABÉTIQUE.


BIBLIOTECA